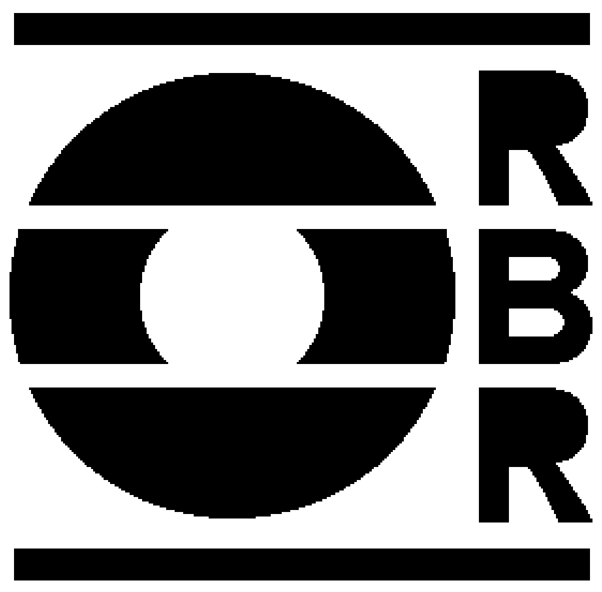


Observatoire de recherche sur Beyrouth et sa reconstruction

Lettre d'information

03

mars 1994

■ Rencontres - expositions ■

(jusqu'au 31-03-1994)

▪ **Les municipalités au Liban et les possibilités de modernisation**, congrès organisé par le ministre des affaires rurales et municipales et la société Freidrich-Ebert, Beyrouth, le 02-12-1994. Interventions de M. FAWAZ, pdt. du CEGP, A. DOUMET, pdt. de l'Office de contrôle au conseil de la fonction publique et Y. JABA'I, société Freidrich-Ebert.

▪ **Beyrouth, espaces et sociétés**. Le séminaire de l'*Observatoire* s'est poursuivi avec les communications suivantes (séances 17 à 24) :
- " Les mots de la ville ", J.-C. DEPAULE, sociologue, directeur de recherches au CNRS, le 05-01-1995 ;
- Entretien avec L. TARAZI FAWAZ, historienne, professeur à l'université de Tufts à propos de son travail de recherche, le 09-01-1995 ;
- " Questions de citadinité ", J.-C. DEPAULE, sociologue, directeur de recherches au CNRS et J. HANNOYER, anthropologue, directeur du CERMOC, le 12-01-1995 ;
- " Le Grand Beyrouth, premiers résultats d'une enquête sur les ménages de la région métropolitaine ", M. BELLIOT, ingénieur, responsable de la mission IAURIF au Liban, le 19-01-1995 ;
- " Perception de l'espace et identité culturelle chez les immigrés. Le cas des chiites d'Afrique ", M.-C. SOUAID, sociologue, doctorante à l'Université Saint-Joseph, 02-02-1995 ;
- " Reconstruire des souks au centre ville de Beyrouth ? La question du patrimoine ", J. TABET, architecte-urbaniste, responsable du plan directeur des souks, le 16-02-1995 ;
- " L'occidentalisation de l'espace urbain dans l'Empire ottoman ", S. YERASIMOS, géographe-historien, directeur de l'Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul, le 02-03-1995 ;
- " Les nouvelles politiques urbaines ", J.-P. GAUDIN, géographe et politiste, directeur de recherches au CNRS, CEPEL de Montpellier, le 09-03-1995 ;
- " Les *waqfs* de la communauté grecque orthodoxe de Beyrotuh au XIXe siècle ", S. SLIM, historienne, professeur à l'Université Saint-Joseph, coordinatrice des projets au centre d'études antiochiennes de Beyrouth, le 23-03-1995.

▪ **L'abitazione europea nei paesi islamici**, colloque organisé par Islamic environmental design research center, Rome, Accademia d'Egitto, du 12 au 14-01-1995. Une communication a porté sur Beyrouth :
- **Architecture et urbanisme colonial à Beyrouth**, par M. Ghorayeh, chercheur à l'IFU, Paris.

▪ **Urban Planning in Lebanon and Environment of the Future**, colloque organisé par le département de génie et d'architecture de l'Université américaine de Beyrouth en collaboration avec le min. de l'Environnement, le CDR, la DGU et la DGA, les 12 et 13-01-1995. Trois ateliers de travail :
- **Problems of urban growth in developing countries** sous la direction de H. HALLAB de l'AUB avec des communications de R. MARSHALL, Université de Sheffield et J. RIMA, min. de l'environnement ;
- **Role of urban planning authorities** sous la direction de M. FAOUR de l'AUB avec des communications de W. CHARAFEDDINE, CDR et S. KHALED, DGU ;
- **Legislation on urban planning and urban design** sous la direction de N. SINNO de l'AUB avec des communications de P. BOOTH, Université de Sheffield et W. KANBAR, Université Libanaise.

▪ **La reconstruction du centre-ville de Beyrouth et ses conséquences**, colloque organisé par l'Union nationale des jeunes, Beyrouth, le 19-01-1995. Intervention de A. SALAM, architecte, sur les différents projets de reconstruction du centre-ville.

▪ **L'eau potable**, colloque organisé par le Nahar, le 20-01-1995. Participation de représentants des min. des Ressources hydrauliques et électriques, de la Santé, de l'UNICEF, de l'AUB, et de l'Association de la protection des consommateurs.

▪ **Les fouilles archéologiques à Beyrouth**, conférence de H. BOUSTANI, archéologue et expert à SOLIDERE, au centre de recherche et d'études sur la démocratie de la fondation René Mouawad, Hazmieh, le 26-01-1995.

▪ **Patrimoine en guerre**, débat organisé à l'Ecole d'architecture de Paris-La Défense par Patrimoine sans frontières et la revue Urbanisme, 31-01-1995. J. TABET, architecte, et N. BEYHUM, sociologue, ont traité de Beyrouth.

▪ **L'architecture arabe et la modernité**, colloque au théâtre de Beyrouth, le 31-01-1995. Interventions de A. SALAM, architecte, S. KHALED, directeur général de l'Urbanisme et R. JADERJI, ingénieur et prof. en Grande-Bretagne.

▪ **Les projets de reconstruction**, colloque organisé par l'Association libano-allemande, à Franckfort, le 02-02-1995. Interventions de B. LABAKI, vice-président du CDR et R. MAALOUF, représentant SOLIDERE.

▪ **Aléas et risques sismiques au Liban**, G. HATEM, ingénieur spécialiste en évaluation du risque sismique et en génie parasismique, Institut d'urbanisme de l'ALBA, Beyrouth, le 03-02-1995.

▪ **La législation dans l'Empire ottoman**, S. YERASIMOS, géographe-historien, professeur à l'Université de Paris VIII, directeur de l'Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul, Institut d'urbanisme de l'ALBA, Beyrouth, le 01-03-1995.

▪ **Etat et pratique de l'urbanisme**, J.-P. GAUDIN, géographe et politiste, directeur de recherches au CNRS, CEPEL de Montpellier, Institut d'urbanisme de l'ALBA, Beyrouth, le 07-03-1995.

▪ **Vestiges d'Orient**, exposition de toiles de B. RENNO, quelques illustrations sur l'architecture libanaise traditionnelle, Beyrouth, du 02 au 08-03-1995.

▪ **Les fouilles au centre ville de Beyrouth**, congrès tenu à Londres, le 03-03-1995.

▪ **Build expo 95**, exposition professionnelle axée sur l'urbanisme, sous le patronage du min. des Municipalités et des Affaires rurales, Beyrouth, futuroscope, du 07 au 12-03-1995.

▪ **Tourisme et environnement, le Liban de demain**, débats dans le cadre du salon Horeca & Co professionnel pour les hôtels, les restaurants, les cafés et les collectivités, organisé par Hospitality Services en collaboration avec le min. du Tourisme au Mont la Salle, du 10 au 14-03-1995.

▪ **L'espace colonial dans la ville d'aujourd'hui : réalité et diversité**, journées d'études, Tours, URBAMA, les 13 et 14-03-95, une communication a porté sur Beyrouth :
- **La place de l'Etoile à Beyrouth**, par May DAVIE, historienne, chercheur associé à URBAMA.

▪ **Les opportunités d'investissement dans les domaines du tourisme et l'hôtellerie dans les pays arabes**, congrès à Damas organisé par l'Union arabe des hôtels et tourisme, la Chambre de commerce arabo-française, la société arabe de garantie des investissements, N. FATTOUCHE, Min du Tourisme, a représenté le Liban, du 14 au 17-03-1995.

▪ **Le patrimoine culturel de Beyrouth**, deux journées de colloque organisées par les British Lebanese Friends of the Beirut National Museum, en collabaration avec les trustees du British Museum, l'UNESCO et le Center for Lebanese Studies d'Oxford. Sur le thème des fouilles archéologiques du centre-ville de Beyrouth : M. EDDE, min de la Culture, C. ASMAR, directeur général des Antiquités au Liban et P. MARQUIS, archéologue, les 15 et 16-03-1995.

▪ **De l'image à l'idole, patrimoine et reconstruction**, conférence de J. TABET, architecte, galerie J. Rubeiz. Ont été évoqués les problèmes architecturaux liés à la reconstruction, le 16-03-1995.

▪ **Le rôle du transport dans le développement**, conférence de O. MESKAOUI, Beyrouth, centre Toufic Tabara, le 20-03-1995.

▪ **La reconstruction de Beyrouth**, exposition au centre-ville de près de 4000 dessins de jeunes enfants ayant participé au concours Fabriano, suivant deux thèmes : *Protégez votre environnement* et *Liban, pays de paix et d'amour*, le 23-03-1995.

▪ **Les réfugiés palestiniens au Liban**, cycle de conférences organisé par le Centre des études libanaises en collaboration avec le programme des études sur les réfugiés de l'Université d'Oxford, Oxford, du 24 au 26-03-1995.

■ Travaux en cours ■

L'aménagement du bassin versant du *nahr el* Kalb*

Souhaitant mieux saisir les mécanismes de gestion et de planification urbaine - plus particulièrement leurs pratiques dans des " zones délicates " -, mon sujet de DESS d'urbanisme porte sur l'étude de l'aménagement du bassin versant du *nahr el* Kalb. Cette zone est intéressante pour plusieurs raisons :
1° - Son statut est mal défini par rapport à la ville de Beyrouth. Au gré des différentes études qui s'y sont succédées depuis les années 60, elle est tantôt intégrée à la région métropolitaine de Beyrouth (en partie ou en totalité), tantôt considérée comme une limite à l'extension de la ville. Or cette limite a été déterminée *a priori* ; sur le terrain, si la vallée du *nahr* constitue effectivement une coupure, ce n'est certainement pas la limite de l'extension de la ville vers le nord.
2° - La gestion du bassin du *nahr* est rendue complexe et difficile par la présence d'une quarantaine de municipalités, de taille et de structure différentes, appartenant à deux regroupements municipaux et a deux *cazas* distincts (le Kisrouan au nord et le Méten au sud). En outre, les hésitations entre une décentralisation administrative - proposée par l'accord de Taëf et souhaitée par les pouvoirs locaux - et une démission des municipalités au profit du CDR (Conseil du développement et de reconstruction) chargé par le Conseil des ministres des projets de reconstruction et de réhabilitation, ne simplifie pas la situation. A ces deux facteurs viennent s'ajouter les problèmes de la non activation de la caisse municipale autonome et de l'affection par l'Etat de certains revenus, dus initialement aux municipalités, à d'autres fins comme la Caisse des déplacés par exemple.

Ce secteur est " couvert " par plusieurs projets d'aménagement : l'étude de l'aménagement des banlieues (Marcel Ecochard), les études prospectives (le livre blanc), les plans d'aménagement de la région métropolitaine de Beyrouth (IAURIF) et pour finir, un plan de préservation de la vallée commandée par la Direction générale de l'urbanisme. Ces projets ont en commun deux tares. Ils ont été commandés et dressés sans concertation avec les pouvoirs locaux et ils ont connus par le suite des blocages empêchant partiellement ou totalement leur application. Pour compliquer le problème, on notera que les zones planifiées ne sont pas toujours les mêmes. Les limites des compétences des multiples intervenants se superposent et sont mal déterminées.

Compte tenu de ces considérations et à partir de l'analyse du processus d'urbanisation du bassin versant du *nahr* au cours des vingt dernières années ainsi que des potentialités qu'offre cette zone par rapport à son environnement, je chercherais à déterminer quelles seraient les conditions de mise en place d'une planification urbaine effective dans cette région. Cette étude devrait constituer une référence pour le montage de projets de planification dans les autres zones sensibles des environs de Beyrouth d'une part, de l'ensemble du Liban d'autre part.

* S. Yazigi, Mém. de DESS d'urbanisme ss. la dir. de J.L. Arnaud, Institut d'urbanisme de l'ALBA

Des logements abordables dans les banlieues de Beyrouth aux débuts de la reconstruction d'après-guerre *

Sans attendre l'élaboration et la mise en oeuvre des deux plans nationaux de développement, à court et à long terme (le Plan d'Urgence de Rétablissement et le Plan 2000), la reconstruction du secteur résidentiel, enclenchée depuis trois ans, montre déjà des symptômes problématiques. La surproduction d'immeubles résidentiels luxueux à Beyrouth entraîne une stagnation de l'achat, une incompatibilité entre le coût de résidence et les revenus modérés de la majorité de la population, en plus d'un sentiment généralisé de suffocation, dû à une congestion urbaine excessive.

Face à ces constations, plusieurs promoteurs, concentrent leurs travaux dans les banlieues inexploitées où le prix des terrains est assez bas

pour tenter de répondre au manque de logements abordables dans la capitale. Ils misent sur la restructuration de la Banque de l'Habitat, une possibilité de dégel du prêt bancaire hypothécaire, la nouvelle libération légale des loyers, la révision des salaires, l'application du Plan du Retour des déplacés, le début des travaux de l'autoroute qui desservira la côte sud, et surtout l'innovation dans les solutions architecturales proposées.

Le but de mon étude est d'analyser la production de ces logements abordables en faisant ressortir les constituants socio-économiques, physiques et politiques influents. A cet effet, une recherche à plusieurs à plusieurs niveaux a été effectuée sur place, de juin à novembre 1994.

En un premier lieu, la recherche a porté sur une mise à jour générale des projets résidentiels récents ou en cours de construction, qui sont abordables ; soit des résidences dont le coût de construction ne dépasse pas 150 $/m^2$. Ils sont répartis dans les banlieues nord-est et sud de Beyrouth. Une étude des terrains propices à, ou attestant une telle activité, de construction a aussi été menée. En particulier les régions de Naamé, Damour, Baawarta, Dahr al-Maghara, Meshref et Debbiyeh. Elle a tenu compte des prix spéculatifs de vente, des facteurs d'exploitation, de leur vitalité économique et enfin des caractéristiques physiques et environnementales -dimensions des parcelles, topographies, orientation et vue, accessibilité aux services publiques et à l'infrastructure. La collection de toute ces données a été réalisée grâce à des visites de reconnaissance (avec photographies) des terrains et des projets à des entrevues avec les propriétaires ou les promoteurs, à des documents officiels fonciers et enfin à des publications et des cartes.

En second lieu, un questionnaire a été distribué aux employés des grandes compagnies, qui sont à la recherche d'une habitation et dont le revenu total ne dépasse pas 500 $ par mois. L'étude statistique des 320 réponses révélera les besoins en logements et les priorités, tels qu'exprimés par les employés eux-mêmes.

A partir de ces résultats, les nouveaux "logements abordables" seront l'objet d'une analyse critique, leurs différentes morphologies architecturales (à l'échelle des unités et de leur groupement) seront évaluées au niveau de l'impact social et urbaine. Enfin, leurs coûts d'occupation seront comparés à la solvabilité des résidents envisagés.

* R. Katkhouda, architecte, thèse de maîtrise en architecture, univ. Mc Gill, Montréal

■ Documents ■

Petites villes et développement local

Le 27, 28 et 29 juin dernier un colloque international sur le thème de “ Petites villes et développement local dans le monde arabe ”, s’est tenu à l’Université François Rabelais de Tours. Il clôturait un programme de recherche lancé par URBAMA en 1991.

Durant la session introductive, le coordinateur, M. LAVERGNE, a fait un cadrage théorique du colloque. Il a d’abord dressé l’état des lieux de la recherche sur les petites villes dans le monde arabe en rappelant que “ c’est un niveau d’étude négligé par les Etats ”. En effet, les études, déterminant les causes de la croissance urbaine, les fonctions urbaines ou la place des petites villes dans les réseaux urbains, sont assez rares. Il est ensuite passé à la justification du choix de l’objet d’étude. De fait, il a considéré que les petites villes étaient autrefois, “ les lieux passifs dans la croissance urbaine. Elles reprennent, actuellement, un rôle de polarisation sur le terrain ”. Enfin, M. LAVERGNE a défini les grandes lignes de la problématique suivant laquelle les petites villes ont été analysées dans le programme de recherche :
- la détermination de la logique et du rôle des acteurs sociaux (Etat ou société civile) dans la dynamique urbaine ;
- la définition du sens de l’économie locale : est-ce une économie refuge ? ; subvient-elle aux besoins de travail ou est-elle fragmentée ? ; que devient dans ce cas l’économie nationale ? ;
- les petites villes recèlent des virtualités culturelles : le passage du rural à l’urbain donne accès à la modernité sans pour autant provoquer une perte de l’identité ou des valeurs ;
- les petites villes et la politique des Etats : la promotion des petites villes comme instrument de la politique de l’Etat ou bien un pôle stratégique pour le développement.

Cet exposé fut suivi par trois interventions sur l’expérience africaine, beaucoup plus avancée du point de vue méthodologique que les autres. Les compte rendus des recherches effectuées dans le monde arabe furent répartis en fonction des axes de la problématique. Chacun a constitué le thème d’une session. Toutefois, pour chaque pays, le nombre des participants n’était pas similaire. Par conséquent, la représentation était fort inégale. Le Liban était, avec la Tunisie puis l’Algérie, l’un des pays les mieux représenté : cinq participants. Leurs interventions recoupaient trois des cinq thèmes.

Ainsi, Liliane BARAKAT (dép. de géo. de l'USJ) et Nabih KANAAN-ATALLAH (fac. de géo. de l'UL) ont explicité le rôle joué par les " acteurs locaux (dans la) dynamique urbaine ", et cela, à partir d'analyses faites dans quatre villes moyennes libanaises.

Pour L. BARAKAT, la ville de Jounîyé, comme les autres villes du littoral libanais, a subi des transformations irréversibles au cours des quinze années de guerre. Il n'en reste pas moins que Jounîyé a connu un destin particulier : celui d'avoir été, à deux reprises, en un siècle, la capitale d'une entité spatiale chrétienne et, qu'à chaque fois, ce sont des étrangers à la ville qui ont joué un rôle décisif dans ce choix. En 1860, lors de la Moutassarifiya, ce sont les commerçants issus des villages environnants, qui fondent Jounîyé pour en faire le port et la capitale du Petit Liban. En 1978, ce sont les Forces Libanaises, recrutant essentiellement leurs hommes dans les *cazas* du Liban nord, qui décident que Jounîyé, où• la population est à majorité chrétienne, sera la capitale du secteur chrétien.

Pour sa part, N. KANAAN-ATALLAH a établi un parallélisme entre trois petites villes de la plaine de la Béqaa (Zahlé, Baalbeck et Chtaura). Zahlé, chef-lieu de *mohafazat* et de *caza*, cumulait avant la guerre de multiples fonctions : administrative, commerciale, industrielle, éducative, touristique, médicale.... Bref, elle était le principal pôle d'attraction de toute la plaine intérieure. La guerre l'a destituée de ce monopole pour plusieurs raisons : l'afflux des chrétiens doublant l'effectif de sa population (45 000 à 80 000 hab.) et l'émergence de nouveaux centres commerciaux dans la région notamment. Avant la guerre, le développement de Baalbeck était paralysé par les luttes intestines des tribus réparties sur son territoire. L'agriculture (abricot, haschich...) et l'élevage constituaient les uniques ressources économiques de la population. Ses éléments dynamiques migraient vers les bidonvilles de Beyrouth. Baalbek a peu profité de son site archéologique pour acquérir une fonction touristique. Durant la guerre, l'intensité des combats dans la capitale ramène les immigrés chez eux, ils développent des commerces le long des axes conduisant à la ville. Par ailleurs, le hezbollah en fait son quartier général et y installe des écoles, des hôpitaux, une radio, une chaîne de télévision... Située sur l'axe routier Beyrouth-Damas, Chtaura est une ville en pleine expansion. Elle tend, actuellement, à remplacer Zahlé en reprenant ses fonctions. Le gouvernement est d'ailleurs conscient de son importance il commence à y implanter des établissements publics (office fruitier, office du Litani, PTT, gendarmerie, douanes...).

Souha TARAF-NAJIB (doctorante à URBAMA) et Annie TOHME (fac. de Lettres, USJ) ont étudié le " passage du rural à l'urbain comme facteur de changement socio-culturel ". S. TARAF-NAJIB a tenté d'expliquer le changement culturel qui s'est opéré dans la communauté chiite du Liban-sud à partir de la fin de la première guerre mondiale jusqu'à nos jours. Son hypothèse est la suivante : " en passant à l'urbain (de façon presque brutale depuis 20 ans) le Liban-sud, s'il reste originairement un espace communautaire (qui s'est temporairement renforcé, au cours des années 1980), est en train de devenir également un espace ouvert, relié aux autres espaces (auparavant) " extérieurs " pour former avec eux [...] un espace relationnel national. Toutefois, " l'émergence chiite sur la scène libanaise reste mal cernée, mal connue au quotidien, dans l'évolution des relations entre les groupes familiaux et dans les changements qui ont affecté le coeur même des familles, dans le renouvellement des types d'activités, des rythmes et des modes de vie, dans les changements de perceptions et d'usages des lieux et des objets du quotidien "

A. TOHME a exposé les diverses étapes de transformation de Hadath (proche banlieue de Beyrouth) lors des quarante dernières années. A partir de 1950, ce petit village, essentiellement agricole et proche de Beyrouth, a commencé à connaître des modifications structurelles. Elles étaient dues en partie à l'extension de la capitale. Dans les années 1960, il fut officiellement intégré à sa banlieue, accueillant de nouveaux habitants qui travaillaient à Beyrouth, dans les usines ou à la faculté des Sciences de l'Université libanaise notamment. Le schéma directeur de 1964 avait pour but de décongestionner le tissu urbain et de l'assainir de certains équipements encombrants tels que les industries et certaines institutions publiques. En 1975, Hadath se trouve placé sur le front séparant les régions chrétiennes de la banlieue sud. Sa proximité du front en fit l'unique porte d'accès vers les régions orientales pour plusieurs villages chrétiens des *cazas* de Baabda et d'Aaley. Dès 1982, l'aggravation de la sécurité renforca l'isolement de Hadath par rapport au reste du pays chrétien. Le centre de Furn el Chebbak, qui jusque là pourvoyait à tous les besoins de son arrière pays, devint " très lointain " et souvent inaccessible. Cette nouvelle conjoncture a donné lieu au développement d'un centre commercial à Hadath, les premiers jalons ayant été posés au début des événements, par des commerçants du centre ville. Hadath se mua, ainsi, en un pôle d'attraction régional.

Enfin, dans le cadre d'une session consacrée à " la petite ville : à l'articulation des dynamique locales et des politiques étatiques, un pôle

stratégique pour le développement ", Michaël DAVIE (URBAMA) a dressé un bilan des changements survenus dans les banlieues de Beyrouth durant la guerre (1975-1990). Selon lui, elles " offrent deux visages : Celui d'un aspect extérieur de développement : diversité sectorielle, étalement spatial, modernisme et celui qui révèle que ces mêmes espaces sont en crise profonde : bidonvilles, squatterisation, dysfonctionnement sociaux "

A. Tohmé, anthropologue, chargée d'enseignement à l'USJ

Documentation antiochienne

La Section de documentation et de recherches antiochiennes de l'Université de Balamand a été fondée en 1987 par Sa Béatitude le Patriarche Ignace IV. Le but principal de ce centre est de préserver le patrimoine de l'église grecque orthodoxe d'Antioche et d'encourager les recherches sur l'histoire de cette église. Manuscrits, archives et livres anciens ont été inventoriés dans les différents évêchés et les monastères. Cinq catalogues de manuscrits ont été édités sur ces différents fonds dans les patriarcats de Damas, les évêchés d'Alep, de Homs de Hama et de Lattaquieh et sur ceux des monastères du Mont Liban et de Balamand.

Le centre poursuit la collecte des revues et des journaux orthodoxes parus à Paris, à Londres et dans les différents centres du patriarcat d'Antioche. Cette documentation doit servir à la recherche et à la publication d'index. Le centre s'est aussi consacré au catalogage d'archives conservées dans les couvents et les évêchés. Le catalogue des archives de Saint Jean Douma, de Notre Dame de Balamand et de Saint Elie Chouwaya vient de paraître. Les catalogues des archives de l'évêché de Beyrouth et du patriarcat de Damas sont en préparation.

C'est à partir de ces archives que des études de la ville de Beyrouth peuvent être effectuées. La majeure partie date de la deuxième moitié du siècle et couvre la vie de la communauté grecque orthodoxe de Beyrouth jusqu'à nos jours. Ces archives ont été inventoriées et répertoriées jusqu'en 1920 (environ 2000 documents). Il s'agit de registres, d'actes de procès, d'inventaires divers, de fascicules, de journaux, de pamphlets... Les thèmes couverts par ces documents sont aussi très variés. Certains registres concernent la comptabilité des monastères, des institutions et des différentes paroisses dépendant de l'évêché. D'autres relèvent plutôt du statut personnel et de la vie des paroissiens : registres de baptême, de mariage, de décès, de fiançailles... Des registres fiscaux rapportent des détails importants sur les différentes taxes personnelles (askariyé) et sur la fiscalité. D'autres encore regroupent la correspondance des évêques et des responsables de l'évêché sur une période assez longue. Malheureusement ces lettres écrites sur du papier très fin sont très difficiles à déchiffrer et à manipuler.

L'évêché de Beyrouth, ayant occupé un rôle essentiel dans l'administration de la communauté depuis les réformes de Gulkhane (1839) et de Humayun (1856) , a été responsable de plusieurs formalités et opérations civiles, économiques et foncières relatives au fonctionnement urbain et à la vie des citadins. Ces formalités et ces actes sont consignés dans des registres spéciaux où les attestations et les certificats étaient systématiquement recopiés.

Au niveau géographique ces archives ne couvrent pas exclusivement la ville de Beyrouth : en effet, avant 1901, l'évêché était aussi responsable de toute la région du Mont Liban. Ses archives illustrent donc les relations ville-campagne qui n'ont pas toujours été harmonieuses. En 1901, pour favoriser une meilleure gestion et faciliter les services paroissiaux, ce large diocèse est scindé en deux : celui du Mont Liban et celui de Beyrouth. Ainsi, à partir de 1902, les archives de Beyrouth sont-elles exclusivement consacrées à la communauté urbaine.

Ces documents et notamment des fascicules publiés par les nombreuses institutions communautaires crées autour des années 1880 sont essentiels à l'étude de l'histoire de la ville. Il nous expliquent l'évolution de la ville, de sa population, de ses activités et de ses différentes institutions. L'essor de la société civile, à travers diverses associations qui ont pris en charge la fondation des institutions nécessaires au développement de la ville, peut-être régulièrement suivi. Les écoles, l'hospice et l'hôpital, fondés et gérés par des associations issues du comité communautaire de la ville, publiaient annuellement leur budget, justifiant ainsi leurs dépenses, remerciant leur bienfaiteur et proposant leurs projets. On note à travers ces sources d'importantes transformations du cadre urbain et de son équipement.

Cette période de transition entre l'Empire ottoman et le mandat français témoigne de la transformation d'une simple ville-échelle en une ville-capitale, englobant sous sa juridication les villes de la côte et certaines régions de l'intérieur. Ce nouveau statut, instauré en 1888, correspond à l'intégration de la ville dans les réseaux du commerce mondial. De nouvelles constructions voient le jour avec l'expansion de la ville en dehors de ses murs. A travers les détails de la comptabilité, les archives indiquent les étapes de la construction, les salaires, les outils, et les matériaux utilisés.

Ces archives sont partiellement ouvertes aux chercheurs car le travail de catalogage et d'inventaire n'est pas encore terminé. Cependant, elles ont déjà donné lieu à plusieurs travaux :

Histoire démographique des grecs orthodoxes de Beyrouth (1870-1939), mém. de maîtrise présenté à l'USJ par M. Davie ss. la dir. de R. Assaf en 1987 ;

Les fiançailles chez les grecs orthodoxes de Beyrouth au XIXe siècle, mém. de maîtrise présenté à l'USJ par M. Nammour ss. la dir. S. Slim en 1987 ;

La Millat grecque orthodoxe de Beyrouth (1800-1949). Structuration interne et rapport à la cité, thèse de doctorat présentée à Paris IV Sorbonne par M. Davie ss. la dir. de D. Chevallier en 1993.

Deux mémoires de DEA ont été présentés à l'Université Libanaise, à l'institut des Sciences sociales sur l'histoire de deux institutions qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours :

L'Ecole Zahrat al Ihsan : les spécificité de sa fondation et de son évolution, par J. Costy ss. la dir. de A. Naoum ;

L'Hôpital Saint-Georges des grecs orthodoxes, par M. Haydar Najjar ss. la dir. de A. Naoum.

Plusieurs travaux sont en préparation :

Cartographie des grecs orthodoxes de la ville de Beyrouth depuis la période ottomane par M. Davie ;

Les crises d'Iskanderoun en 1923 et du Hauran en 1925 et leur impact sur les transferts de population vers Beyrouth, par I. Younés ;

L'imprimerie Saint Georges de Beyrouth à l'époque ottomane, par L. Kfoury ;

Les waqfs grecs orthodoxes de Beyrouth à l'époque ottomane, par S. Slim.

Souad SLIM, Resp. de la section de documentation, coordinatrice des projets

Une nouvelle source d'information : l'enquête ménages du Plan de transport du Grand Beyrouth

Dans le cadre du programme général de reconstruction du Liban, le Conseil du développement et de la Reconstruction (CDR) a confié à un groupement de consultants franco-libanais (TEAM-IAURIF-SOFRETU) une mission sur l'organisation des transports dans la région métropolitaine de Beyrouth. Cette mission, qui doit conduire à l'établissement du Plan de transport du Grand Beyrouth a deux objectifs complémentaires :

- Résoudre les problèmes à court terme en préparant un "Plan d'action immédiate" susceptible, sans travaux coûteux d'infrastructure ni préalables d'expropriation, d'améliorer rapidement les conditions de circulation et de remettre en marche les transports en commun de la capitale.
- Préparer l'avenir et établir un schéma de transport à long terme qui puisse accompagner et faciliter le développement de la région en fixant l'architecture générale des réseaux futurs (transports individuels et collectifs) et en réservant les emprises nécessaires.

Comme on peut l'imaginer la réalisation d'un tel projet nécessite le rassemblement préalable de données nombreuses sur l'occupation du sol, la population, l'emploi, les conditions de déplacement dans l'agglomération... En l'état présent des sources statistiques disponibles à Beyrouth, seule une campagne spécifique d'enquêtes pouvait permettre de collecter l'information de base. Exécutée durant le printemps 1994, cette campagne a notamment concerné :

- Le comptage systématique du trafic sur le réseau principal de l'agglomération : volume, répartition horaire, flux directionnels...
- L'inventaire physique du réseau routier et le recensement des lignes de transport en commun : autobus publics et privés, taxi-services...
- Des enquêtes "origine-destination", auprès des voyageurs rentrant dans la ville de Beyrouth et la Région métropolitaine (enquêtes-cordons).
- Une enquête-ménages auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant dans le Grand Beyrouth.

▪ L'enquête ménages

L'enquête ménages est une étape-clé dans l'élaboration d'un plan de transport. Elle doit permettre de rassembler les données nécessaires à la construction et au "calibrage" d'un modèle de trafic capable de reconstituer la situation actuelle et de prévoir la demande future de déplacements dans l'agglomération. Ces données de base concernent :

- La population habitant dans l'aire d'étude : volume et répartition dans l'espace, profession et lieu d'emploi, niveau de revenu, taux de motorisation, conditions de logement...
- Les déplacements des résidents : nombre, origine et destination, motif, mode de transport utilisé, horaire et durée, coût...

Cette enquête a été réalisée sur un échantillon de 4300 ménages répartis dans un découpage en 63 zones de la Région métropolitaine. Ce découpage de base peut être simplifié en 12 secteurs ou en 4 supersecteurs. Le choix de l'échantillon s'est fait à partir d'une base de sondage préparée par Mass Institute (bureau d'études responsable de l'enquête-ménages réalisée en 1984 à l'occasion de la préparation de Schéma directeur du Grand Beyrouth).

Le tirage de l'échantillon de logements a été opéré en 2 étapes :
- d'abord par tirage d'un îlot sur 8 en moyenne dans la base de sondage (chaque îlot totalisant en moyenne 200 logements), en s'assurant que chaque zone du découpage transport était représentée par au moins un îlot ;
- ensuite par tirage d'un logement sur 6 à l'intérieur des îlot s sélectionnés.

Le taux moyen de sondage par zone résultant de cet exercice est de 1,6%. Il varie de façon importante d'une zone à l'autre : inférieur à 1% dans certaines zones très peuplées, il dépasse 10% dans d'autres. Dans chacun des logements enquêtés, le chef de la famille a été interrogé sur la base d'un questionnaire organisé en 3 volets :
- logement et ménage ;
- population et emploi ;
- transports et déplacements.

▪ Le découpage utilisé

Afin de faciliter l'analyse et les commentaires, les résultats de l'enquête-ménages sont ici présentés dans le cadre d'un découpage simplifié de la RMB en 12 secteurs et 4 supersecteurs (voir carte jointe) :
- Beyrouth municipe constitue un supersecteur à lui seul (secteurs 1,2 et 3).
- La banlieue proche (première couronne) rassemble les secteurs 4 et 5 : Bourj Hammoud, Furn el Chebbak, Bourj el Brajneh, Ouzai...
- La banlieue intermédiaire (deuxième couronne) regroupe les secteurs 6, 7 et 8 : Jdaide, Dekouaneh, Hazmieh, Hadath, Chouefate, Khaldeh...
- La banlieue lointaine (troisième couronne) comprend le reste de la région de Dbayeh au Nord à Jamhour au centre et Damour au Sud... (secteurs 9, 10, 11 et 12).

▪ Principaux résultats

1 - Population et ménages (voir tableau n° 1)

La Région métropolitaine de Beyrouth compte en 1994 environ 264 000 ménages et 1 165 000 habitants. Avec 400 000 habitants, Beyrouth municipe abrite 34% de la population régionale. Les couronnes successives de banlieue représentent respectivement 36%, 18% et 11% de la population de la RMB.

Cette estimation n'inclut pas les populations de secteurs situés hors des limites de la Région métropolitaine comme Jounieh, Bikfaya, Broummana, Alley,... et pourtant compris dans sa zone d'influence. Le Grand Beyrouth déborde aujourd'hui largement de ses frontières officielles, fixées au Nahr el Kalb au nord, au Nahr Damour au sud et à une ligne d'altitude de 400 m. à l'Est.

Si on compare les résultats de l'Enquête-ménages 1994 à ceux de 1984, on constate que la population de la RMB a diminué durant ces 10 dernières années. Elle était en effet 1 241 000 habitants en 1984 (Mass Institute). La taille des ménages est en moyenne de 4,4 personnes (4,6 en 1984). Elle varie de 4,0 (Beyrouth municipe Est) à 5,0 (Bourj el Brajneh).

2 - Emplois (voir tableau n° 2)

Le Grand Beyrouth offre aujourd'hui 467 000 emplois. Si un peu moins de 20 000 personnes résidant dans le Grand Beyrouth travaillent à l'extérieur de la Région, environ 5 fois plus (100 000) habitent à l'extérieur de la RMB et viennent chaque jour y travailler... Cette estimation, tirée des enquêtes-cordons, doit certes être appréciée avec prudence mais elle indique un ordre de grandeur. Au total, les 4/5 des emplois de la RMB comme l'indique le tableau suivant.

3 - Population ayant un emploi

La population de la RMB ayant un emploi peut être estimée à 394 000 personnes en 1994, soit environ 70 000 de moins que le nombre total d'emplois offerts en RMB. Le taux moyen d'activité est de 0,33 (0,29 en 1984). Il varie beaucoup suivant le sexe : 0,50 pour les hommes et 0,15 pour les femmes. Les femmes constituent 52% de la population en âge de travailler mais seulement 23% de celle ayant effectivement un emploi.

4 - Statut d'occupation du logement (voir tableau n° 3)

L'analyse du statut d'occupation du logement fait apparaître le poids prédominant des propriétaires (45%) et des locataires (45%). Si ces 2 groupes ont une importance comparable, leur distribution à l'intérieur de la RMB est loin d'être identique. A Beyrouth municipe, les locataires sont beaucoup plus nombreux que les propriétaires. Dans la 3e couronne, au contraire, les propriétaires sont 2 fois plus nombreux que les locataires.

Deux status d'occupation sont très marginaux : les logements fournis par les employeurs ou occupés gratuitement. Enfin, il existe encore plus de 20 000 logements occupés illégalement dans la RMB en 1994. En 1984, les propriétaires représentaient seulement 31% des ménages, les locataires 50%, et les logements illégaux (squatters) plus de 10%.

5 - Taux de motorisation (voir tableau n° 4)

290 000 voitures sont possédées par les ménages de la RMB en 1994 (contre 200 000 en 1984). Chaque ménage possède en moyenne 1,09 voiture. Seulement un quart de ménages n'a pas de voiture, la moitié en a une, et le quart

restant 2 ou plus. Cette répartition est tout à fait semblable à celle observée dans les pays développés... Les taux de motorisation 1994 de la RMB sont ainsi les mêmes que ceux de Lyon (France) en 1986.

Ce taux de motorisation connaît d'importantes variations suivant la zone :

- Il atteint ainsi 1,44 véhicule/habitant dans la 3e couronne, où le tissu urbain est encore relativement lâche et où les services et équipements sont très dispersés ; la possession d'une voiture est réellement indispensable dans ces zones lointaines.
- Il est le plus bas dans la première couronne (0,84), très densément peuplée et où les revenus sont bas.

Entre 1984 et 1994, le taux de motorisation a doublé. Le nombre moyen de voitures par ménage était seulement de 0,5 il y a 10 ans, et 46% de ménages étaient sans voiture à cette époque.

6 - Revenus (voir tableau n° 5)

Le revenu moyen par ménage peut être estimé à 12,8 million LL/an. les revenus le plus élevés se rencontrent à Beyouth Municipe et dans la 3e couronne ; les plus bas sont dans la première couronne (Bourj Hammoud, Bourj el-Brajneh...).

7 - Génération, mode et motif de déplacement (voir tableau n° 6)

Il ressort de l'enquête-ménages que 882 000 déplacements motorisés de personnes sont effectués chaque jour en moyenne par les habitants de la RMB. Il doit en effet être augmenté du nombre de déplacements effectués par les personnes vivant à l'extérieur de la RMB et y pénétrant (environ 400 000, d'après les enquêtes-cordons).

Le taux de génération de déplacement n'est que de 0,76 déplacement motorisé par habitant et par jour. Il est en général supérieur à 2 dans les grandes villes d'Europe dont pourtant le taux de motorisation n'est pas plus élevé que celui de la RMB. En effet, les déplacements motorisés apparaissent aujourd'hui particulièrement "contraints" dans le Grand Beyrouth comme le montrent quelques autres chiffres, relatifs aux motifs des déplacements des habitants de la RMB, un jour ouvrable moyen.

Les déplacements domicile-travail sont de loin les plus nombreux. Ils représentent 54% des déplacements totaux motorisés de personnes. Ce chiffre doit être comparé à celui obtenu en 1970 pour Beyrouth municipe (étude Jouzy) : seulement 29% des déplacements domicile-travail à cette époque. (voir tableau n° 6)

La prépondérance des déplacements domicile-travail et la faiblesse du nombre total de déplacements montrent clairement que les habitants du Grand Beyrouth limitent aujourd'hui leurs déplacement à ceux qui sont obligatoires (aller au travail) et qu'ils renoncent à ceux qui ne sont pas réellement indispensables. Cela signifie qu'il existe un "gisement" très important de demande de déplacements qui n'attend que de meilleurs conditions économiques et de circulation pour se manifester.

Le taux de génération de déplacement (3,3 déplacements motorisés de personnes par ménage) varie évidemment en fonction du revenu du ménage, de sa taille, de son niveau de motorisation, de la profession du chef de ménage... Quelques chiffres permettent d'illustrer ces variations :

- un ménage sans voiture effectue chaque jour en moyenne 1,7 déplacement motorisé de personne. Il en "produit" 3,2 s'il possède une voiture et plus de 5 s'il en possède deux et davantage ;
- un ménage d'une personne effectue en moyenne 1,1 déplacement motorisé par jour. Il en effectue plus de 4 s'il compte plus de 5 personnes ;
- lorsque le chef de ménage est un grand patron ou un cadre supérieur, environ 5 déplacements motorisés sont effectués chaque jour par le ménage ; ce chiffre tombe à 2,5 si le chef de ménage est un personnel de service et à 1,3 s'il est sans profession ;
- les ménages ayant un revenu supérieur à 30 millions de L.L. par an effectuent chaque jour en moyenne 5,5 déplacements motorisés. Ce chiffre chute de moitié (2,7) lorsque le revenu annuel du ménage est inférieur à 6 millions de L.L.

En ce qui concerne les moyens de transport utilisés et en raison de l'effondrement du système public de transport en commun, la voiture individuelle est de loin le mode le plus fréquent de déplacement. Elle représente 70% du "marché" comme l'indique le tableau n° 7.

8 - Géographie des déplacements

En ce qui concerne la géographie des déplacements à l'intérieur de la RMB, il est manifeste que l'ancienne frontière de la ligne de démarcation continue de jouer un rôle très important. Le tableau n° 8 illustre cette forte polarisation des déplacements de part et d'autre de l'ancienne ligne de combats. Il analyse la répartition des déplacements motorisés des personnes à l'intérieur du Grand Beyrouth selon 2 divisions principales : celle séparant Beyrouth de sa banlieue d'une part, celle séparant les deux anciennes parties, est et ouest, de la RMB d'autre part. Les calculs ont été effectués sur la base de 100 déplacements motorisés de personnes effectués par des résidents de la RMB.

Deux conclusions apparaissent nettement :

- Sur 100 déplacements motorisés, près de la moitié sont banlieue-banlieue. Les déplacements internes à Beyrouth municipe représentent à peine plus d'un quart des déplacements totaux.
- Seulement 10% des déplacements motorisés effectués par les résidents de la RMB traversent l'ancienne ligne de démarcation. Cela signifie que la géographie actuelle des déplacements est loin d'être représentative d'une situation normale et qu'une réelle "étanchéité" persiste entre les 2 moitiés de l'agglomération. La faible intensité des relations entre les deux parties de la ville s'explique notamment par le poids prépondérant des déplacements domicile-travail dans le marché total des déplacements : on ne change pas aisément de travail et chacun a tendance à conserver le sien, situé presque toujours dans *sa* zone. La reconstruction du centre ville peut offrir une exeptionnelle opportunité de briser ces habitudes et de refaire l'unité de la cité.

M. Belliot - T. Nakkash, (TEAM-IAURIF-SOFRETU)

Découpage de la région métropolitaine
de Beyrouth

Tableau n° 1 : population

Super secteur	Nombre total de ménages	Nombre total d'habitants	Taille moyenne des ménages
Beyrouth municipe	94370	400365	4.24
Première cour.	89893	423773	4.71
Deuxième cour.	48653	209595	4.31
Troisième cour.	31209	130666	4.19
Ensemble RMB	264125	1164399	4.41

Tableau n° 2 : nombre d'emploi

Super secteur	Emplois occupés par des résidents de la RMB	Emplois occupés par des résidents exter. à la RMB	Emplois totaux RMB
Beyrouth municipe	153396	28670	182066
Première cour.	97937	15292	113229
Seconde cour.	83839	38971	122810
Troisième cour.	32701	16127	48828
Ensemble RMB	367873	99060	466933

Tableau n° 3 : statut d'occupation des logements

Super secteur	Statut d'occupation					Total
	Propriétaire	Locataire	Logé gratuitement	Logé illégalement	Logé par employeur	
Beyrouth municipe	37242	45212	2487	8273	1155	94369
Première cour.	39081	42123	953	7584	152	89893
Seconde cour.	23504	21295	594	3085	176	48654
Troisième cour.	19987	9389	352	1174	308	31210
Ensemble RMB	119814	118019	4386	20116	1791	264126
%	45.4	44.7	1.7	7.6	0.7	100.0

Tableau n° 4 : taux de motorisation des ménages

Super secteur	Pourcentage des ménages avec...					Total	Taux de motorisation par ménages
	0 voiture	1 voiture	2 voitures	3 voitures	+ de 3 voitures		
Beyrouth municipe	20.5	49.7	23.2	4.4	2.2	100.0	1.18
Première cour.	34.0	51.2	11.8	2.5	0.5	100.0	0.84
Seconde cour.	23.2	47.7	20.5	6.2	2.5	100.0	1.17
Troisième cour.	12.9	46.6	28.1	8.5	3.9	100.0	1.44
Ensemble RMB	24.7	49.5	19.4	4.6	1.9	100.0	1.09

Tableau n° 5 : revenu des ménages

Super secteur	Nombre de ménages ayant un revenu annuel de **...** (en millions de LL)						Nombre de ménages	Revenu annuel moyen par ménage
	- de 1,5	de 1.5 à 4	de 4 à 8	de 8 à 13	de 13 à 30	+ de 30		
Beyrouth municipe	718	9109	27376	26895	19984	7296	91378	14.0
Première cour.	1021	8370	29171	33993	12128	3091	87774	10.8
Seconde cour.	682	4195	16168	14799	7270	3296	46410	12.7
Troisième cour.	436	2386	7518	8961	8072	2743	30116	15.1
Ensemble RMB	2857	24060	80233	84648	47454	16426	255678	12.8

%	1,1	9,4	31,4	33,1	18,6	6,4	100,0	

Tableau n° 6 : nature des déplacements

Domicile - travail	Domicile - autre	Autre - autre	Total
472 700 53.6%	333 100 37.8%	76 300 8.6%	882 100 100.0%

Tableau n° 7 : moyen de transport

Conducteur voiture	Passager voiture	Taxi - service	Bus public	Autre	Total
503 100 57.0%	126 400 14.3%	163 700 18.6%	4 200 0.5%	84 700 9.6%	882 100 100.0%

Tableau n° 8 : géographie des déplacements

Origine	Destination				
	Beyrouth mun. Est	Beyrouth mun. Ouest	Banlieue Est	Banlieue Ouest	RMB
Beyrouth mun. Est	5	1	6	-	12
Beyrouth mun. Ouest	1	20	2	5	28
Banlieue Est	6	2	32	2	42
Banlieue Ouest	-	5	2	11	18
Ensemble RMB	12	28	42	18	100

■ Chronologie ■

Depuis le début du mois de janvier 1993, le dépouillement de quatre quotidiens (Al-Nahar, Al-Safir, Al-Hayat et l'Orient le Jour) donne lieu à une abondante collecte de coupures qui traitent au sens le plus large des questions d'urbanisation et de reconstruction au Liban. Pour valoriser cette activité et en mettre les principaux résultats à la disposition des chercheurs, une chronologie des informations relatives à l’urbanisation et à la reconstruction du Liban est tirée de ces coupures.

Depuis le mois d’août 1994, cette chronologie est établie par Carla Eddé, elle est beaucoup plus abondante que celle des livraisons précédentes. Elle ne traite plus seulement de Beyrouth mais de l’ensemble de l’urbanisation au Liban. En outre, elle n’est pas limitée aux événements factuels mais elle rend aussi compte des effets d’annonce provoqués par les déclarations politiques. Ces déclarations, même si elles ne sont pas suivies d’effets sur le terrain dans la plupart des cas, présentent une capacité à mobiliser les intervenants, publics ou privés, qu’il nous semble important de rapporter.

Cette chronologie est composée de manière à permettre plusieurs niveaux de lecture en fonction de l'intérêt des chercheurs :

1 - chaque entrée indique son thème principal et un résumé de l'information, lorsque les déclarations relatives à un même événement sont multiples, elles sont regroupées sous une même entrée ;

2 - un index des thèmes principaux indique clairement les plus récurrents et les périodes au cours desquelles ils ont été l'objet des plus vives discussions ;

3 - pour chaque information, la référence de la coupure de presse correspondante (abréviation du titre et date du journal, entre parenthèses) permet de se reporter directement à la source. Les coupures des journaux et les bordereaux de dépouillement sont conservés à l’Observatoire et classés dans l’ordre chronologique.

Abréviations :

AIB : Aéroport International de Beyrouth
AIST : Association internationale de la sauvegarde de Tyr
ALBA : Académie Libanaise des Beaux-Arts
AUB : American University of Beirut
BDL : Banque du Liban
CA : Conseil d’administration
CDM : Conseil des Ministres
CDR : Conseil du développement et de la reconstruction
CEGP : Conseil exécutif des grands projets
CNRS : Centre national de recherche scientifique
DGA : Direction générale des antiquités
DGU : Direction générale de l’urbanisme

EDL : Electricité du Liban
FDLP : Front démocratique pour la libération de la Palestine
FPLP : Front populaire pour la libération de la Palestine
FSI : Force de sécurité intérieure
HA : Al-Hayat
min. : ministère
Min. : Ministre
NA : Al-Nahar
OLP : Organisation pour la libération de la Palestine
OR : L'Orient le Jour
PNL : Parti national libéral
P & T : Postes et Télécommunications
Rassemblement des ayants-droit : Rassemblement des ayants-droit du centre commercial de Beyrouth
SA : Al-Safir
SG : Secrétaire général
SOLIDERE : Société libanaise de développement et de reconstruction
UL : Université libanaise
USEK : Université Saint-Esprit de Kaslik
USJ : Université Saint-Joseph

juillet - 07-94

01 - **Déchets solides**. Le Min. de l'Environnement, S. Mokbel, présente à la commission parlementaire de la planification et de la reconstruction son projet pour le traitement des ordures ménagères et des eaux usées de Beyrouth et de sa banlieue, (OR).

01 - **Infrastructure**. Coup d'envoi de la réhabilitation du réseau routier de Beyrouth. Le CEGP de la ville de Beyrouth donne la liste des voies qui doivent être coupées à la circulation pour travaux, (OR 02.07.94) ; voir aussi :
- les voitures et la circulation à Beyrouth, par Jana Nasrallah, (SA 20.07.94) ;
- les rues et la circulation à Beyrouth, par Hassan Daoud, (HA 27.07.94).

01 - **Souks du centre-ville**. SOLIDERE annonce le résultat du concours pour la reconstruction des souks. Parmi les 359 projets, ceux de Karim Kassar (France), Adam D. Drisin (Italie) et Mark Saadé (Grande-Bretagne) ont été retenus, (NA 02.07.94 ; OR 04.07.94) ; voir aussi :
- entretien avec Abdel Wahed el-Wakil, architecte égyptien, pdt du jury du concours pour la reconstruction des souks, par Semaan Kfoury, (OR 04.07.94).

02 - **Autoroute**. M. Fawaz, pdt du CEGP, annonce l'engagement des travaux du tronçon Damour-Jiyeh de l'autoroute Beyrouth-Nakoura, (OR NA 01.07.94).

02 - **Centre-ville**. Treize entreprises ont participé aux adjudications pour l'aménagement de l'infrastructure du centre-ville de Beyrouth. Le coût global est estimé à environ 500 millions de dollars, (NA ; OR 04.07.94).

02 - **Plan décennal**. Le CDR annonce que le budget consacré aux projets de reconstruction dans le cadre du plan décennal atteint 10,7 milliards de dollars. Les principaux projets sont : la réhabilitation de l'AIB, la reconstruction de la cité sportive, l'aménagement de l'infrastructure du centre-ville, le développement du port de Beyrouth, (HA) ; voir aussi :
- rapport du CDR sur l'évolution des projets de réhabilitation et de reconstruction par D. al-Daher, (HA 02.07.94) ;
- le CDR et les obstacles qui empêchent la mise en oeuvre des projets, par Adnan al-Hajj, (SA 09.07.94).

03 - **Archéologie**. Un sarcophage ancien a été découvert lors des travaux en cours dans la montée Accaoui, (OR NA 05.07.94).

04 - **Déplacés**. La brigade des déplacés évacue six immeubles dans le centre-ville dont le cinéma Rivoli. Ils sont sérieusement endommagés et doivent être détruits, (SA ; OR 02.07.94 ; OR NA SA 05.07.94).

04 - **Centre-ville**. Après plusieurs tentatives de destruction, deux des plus célèbres immeubles du centre-ville, le Rivoli et l'hôtel Régent, résistent à la dynamite, (OR NA SA 05.07.94) ; voir aussi :
- le Rivoli et l'hôtel Régent s'effondrent, (OR HA NA SA 06.07.94) ;
- le Rivoli, par Abido Bacha, (SA 07.07.94).

05 - **Hippodrome**. Pierre Pharaon, pdt de la société pour la protection et l'amélioration de la race chevaline arabe, et O. Meskaoui, vice-président, répondent aux accusations de M. Kabbani, député de Beyrouth, qui avait dénoncé la gestion unilatérale des champs de courses, (OR 06.07.94).

06 - **Déplacés**. L'Ecole libanaise de formation sociale (ELFS) et l'Institut d'études en sciences sociales appliquées (IESSA-USJ) organisent un séminaire de 3 jours sur le thème : "Intégration/réintégration des populations déplacées par la guerre 1975-1987 dans une perspective d'*empowerment",* (OR).

06 - **Urbanisme**. L'association des universités partiellement ou entièrement de langue française et l'Union des réseaux d'expression française (AUPELF-UREF), et le Centre National de la recherche scientifique (CNRS) français organisent, en coopération avec les universités francophones du Liban (UL, USJ, USEK, Balamand) et le CNRS libanais, un séminaire de 2 jours à Beyrouth, sur le thème : "La recherche scientifique au Liban : perspectives et priorités". Dans ce cadre, un atelier consacré aux études urbaines s'est tenu à l'Institut d'urbanisme de l'ALBA le 6 juillet, (OR 02.07.94 ; NA 05.07.94) ; voir aussi :
- coup d'envoi du séminaire au CCF, (OR NA SA 07.07.94) ;
- le séminaire franco-libanais sur la recherche scientifique au Liban clôture ses travaux, (OR NA 08.07.94) ;

- entretien avec André Berroir, représentant du CNRS français, sur la recherche scientifique au Liban par Hala Homsy, (SA 22.07.94).

06 - **Télécommunication**. France Télécom annonce qu'elle a remporté, à travers sa filiale FTMI, un contrat pour la réalisation et l'exploitation d'un réseau de radiotéléphonie GSM (Global system for mobile communications) au Liban. L'ouverture du service est prévue d'ici la fin de l'année à Beyrouth, Tripoli, Saïda et Zahlé, (OR NA 07.07.94).

07 - **Reconstruction**. Une délégation du groupe international "Lafarge" effectue une visite au Liban pour évaluer dans quelle mesure il peut satisfaire les besoins de la reconstruction, (OR).

07 - **Autoroute arabe**. Cinq sociétés ont été présélectionnées pour soumissionner à l'appel d'offres relatif à la construction de l'autoroute Beyrouth-Masna'a, (OR NA HA) ; voir aussi :
- au cours d'une réunion de la commission parlementaire des travaux publics et du transport, les députés de la Montagne exigent la modification du projet de l'autoroute Beyrouth-Masna'a, (NA SA 08.07.94),
- le transit au Liban par Nayla Abi Karam, (OR 15.07.94).

07 - **Rassemblement des ayants droit**. Le rassemblement des comités des ayants droit habitant les régions de Wadi Abou Jmil, Zokak el-Blat, Saïfi, et de Souk an-Najjarine réclament à SOLIDERE la mise en oeuvre du projet de logements qui leur a été promis par R. Hariri, (NA SA 08.07.94) ; voir aussi :
- protestation du comité envers SOLIDERE, (NA SA 22.07.94).

09 - **SOLIDERE**. Une délégation de la banque Indosuez visite SOLIDERE, (NA) ; voir aussi :
- une délégation, représentant le Centre russe de coopération scientifique et culturelle, visite SOLIDERE, (NA 14.07.94).

11 - **SOLIDERE**. Le CA de SOLIDERE approuve le projet de création du siège principal de la société dans le centre de Beyrouth, la mise à exécution de deux projets d'habitations et l'élaboration des études nécessaires à l'achèvement et la remise en état de la tour Murr, (NA SA OR 12.07.94 ; HA 13.07.94).

12 - **Télécommunication**. Le Min. des P & T, M. Ghaziri, reçoit des représentants de différentes sociétés chargées du rééquipement des immeubles et de l'installation des centraux. Les représentants d'Ericsson, d'Alcatel et de Siemens se sont engagés à remettre leurs plans d'exécution sous 8 jours, (OR NA 13.07.94) ; voir aussi :
- dans le cadre du projet du "million de lignes", l'opération d'extension et de modernisation des réseaux téléphoniques de Beyrouth et de la province débute. Elle est confiée aux compagnies Siemens, Ericsson et Alcatel, (OR 19.07.94).

13 - **Autoroute arabe**. J.-P. Lafon, amb.de France, s'entretient avec le Min. des Travaux publics, M. B. Mortada à propos du projet d'autoroute Beyrouth-Masna'a, (SA 14.07.94).

15 - **Eau**. Le Min. des Ressources hydrauliques et électriques discute avec le PDG de la compagnie chargée de la supervision du système hydraulique de la ville de Rome pour une éventuelle coopération, (SA).

15 - **Déplacés**. La brigade des déplacés évacue l'immeuble *Boutaji*, situé à Raouché, occupé par 51 familles, (NA).

16 - **Archéologie**. Des archéologues de l'AUB annoncent la découverte, derrière la place des Canons, de vestiges phéniciens des IXe et VIIe siècles av. J.-C., (NA ; OR 18.07.94).

18 - **Souks du centre-ville**. Sous le patronage du Min. de la Culture et de l'Enseignement sup., les projets du concours pour la reconstruction des souks sont exposés au Musée national jusqu'au 30 juillet, (NA HA SA OR 19.07.94) ; voir aussi :
- invitation de SOLIDERE à l'exposition du concours pour la reconstruction des souks, (NA 19.07.94).

19 - **SOLIDERE**. SOLIDERE distribue les certificats des actions de catégorie A aux propriétaires et ayants droit, (NA).

19 - **Centre-ville**. Les habitants des secteurs de Tabaris et de Saïfi se plaignent des nuisances provoquées par les explosions qui se produisent dans le centre-ville, (OR).

19 - **Banlieue sud**. R. Hariri préside une réunion consacrée aux travaux de réhabilitation de la banlieue sud avec Bassem el-Sabeh, député, et des ingénieurs du CDR, (NA SA OR 20.07.94) ; voir aussi :
- la réhabilitation de la banlieue sud de Beyrouth, par Imad Marmal, (SA 15.07.94).

19 - **Eau**. L'Office des eaux annonce que l'eau sera coupée à Beyrouth et dans les banlieues le 23 et le 24 à cause des travaux de réfection du réseau, (OR NA SA 20.07.94).

19 - **Voirie**. Le Min. des Travaux publics reçoit un groupe de députés pour évoquer la situation du réseau routier libanais, (OR 20.07.94).

19 - **Autoroute arabe**. Le pdt de CEGP, M. Fawaz, annonce que l'adjudication des travaux de l'autoroute Beyrouth-Masna'a aura lieu à l'automne prochain. Cinq sociétés sont en lice, le montant des travaux est estimé à 550 millions de dollars, (NA OR 20.07.94).

19 - **Transport**. Khalil Hindi, mohafez du Nord, reçoit une délégation d'experts français en transports qui sera chargée de préparer un projet pour le transport en commun dans le nord du Liban, (NA SA 20.07.94).

20 - **Festival**. Nazek R. Hariri annonce le lancement d'une série d'activités culturelles sous la désignation de "Festival de Beyrouth". Le festival sera inauguré par Feyrouz qui chantera au centre-ville le 17 septembre prochain, (NA SA OR HA 21.07.94) ; voir aussi :
- Feyrouz au centre-ville, (NA 22.07.94).

20 - **Tripoli - Patrimoine**. Mohammad Abdel Latif Kabbara, député, et Omar Tadmouri, historien, expriment leur inquiétude au sujet du patrimoine architectural de Tripoli. Selon eux, le *hammam* de l'emir Saïfeddine, construit en 1305, a été détruit le mardi 19, (OR SA 21.07.94) ; voir aussi :
- déclaration du pdt de la municipalité de Tripoli, Sami Minkara, (SA 22.07.94),
- patrimoine négligé de Tripoli par Jinan Kachir, (NA 25.07.94).

20 - **Rassemblement des ayants droit**. Lors de sa réunion hebdomadaire, le rassemblement des ayants droit attaque SOLIDERE, (SA HA 21.07.94).

20 - **Cité sportive - Cité universitaire**. Le Min. de l'Education, de la Jeunesse et des Sports et le pdt du CDR reçoivent une délégation du Fonds saoudien pour le développement. Ils évoquent la question de la remise en état de la cité sportive qui doit accueillir les jeux panarabes en 1996 et la construction de la cité universitaire, (OR NA 21.07.94).

20 - **Société**. La nouvelle corniche de Manara, entretien avec les usagers, par Saada Aloueh, (SA).

20 - **Centre-ville**. Ouverture des plis des entreprises qui ont participé aux adjudications pour l'aménagement de l'infrastructure du centre-ville, (HA 21.07.94).

21 - **SOLIDERE**. L'amb.de France, J.-P. Lafon, rencontre N. Chamma'a, pdt du CA de SOLIDERE, (NA 22.07.94).

22 - **Rassemblement des ayants droit**. SOLIDERE rappelle aux propriétaires des biens-fonds récupérables dont les numéros ont été publiés au J.O. que les demandes de récupération doivent être déposées avant le 05.08.94, (OR NA) ; voir aussi :
- nouvelle liste de biens-fonds publiée par SOLIDERE, (NA 27.07.94).

22 - **Autoroute arabe**. Les habitants de Kahalé s'opposent au projet de l'autoroute arabe, (NA) ; voir aussi :
- les habitants de Sofar s'opposent au projet de l'autoroute arabe, (NA 26.07.94) ;
- les députés face au projet de l'autoroute arabe par Rola Mowafaq, (NA 27.07.94) ;
- les députés du Metn et d'Aley sollicitent auprès de R. Hariri la modification du tracé de l'autoroute Beyrouth-Masna'a qui condamne plusieurs agglomérations, (SA OR 28.07.94).

25 - **Reconstruction**. L'AUB signe un accord pour la reconstruction de la seconde partie du bâtiment du College Hall détruit par l'explosion d'une voiture piégée le 08.11.1991, (NA OR 26.07.94) ; voir aussi :
- le College Hall de l'AUB par Bassem al-Hajj, (NA 03.08.94).

26 - **Tripoli - Patrimoine**. Le directeur général des antiquités, C. Asmar, visite Tripoli et inspecte les travaux de restauration de la forteresse, (SA NA 27.07.94).

26 - **Déplacés**. Evacuation de 40 immeubles et magasins dans la région de Naba'a, Sin el-Fil et Bourj Hammoud, (NA 27.07.94).

27 - **Marché boursier**. Bilan de l'activité du marché secondaire de Beyrouth par Michel Ferneini, pdt directeur de la "Société financière du Liban", (OR).

27 - **Déplacés**. Evacuation de maisons dans le Metn et de deux immeubles à Ramlet el-Beida et à Verdun, (NA 28.07.95).

27 - **Aéroport**. Le groupe allemand Hochtief confirme avoir signé dernièrement avec le gouvernement libanais, un contrat pour la reconstruction et l'agrandissement de l'AIB, (HA OR NA 28.07.94).

27 - **Rassemblement des ayants droit**. Le rassemblement des ayants droit met en garde les propriétaires contre la prise de possession des actions de SOLIDERE en échange de leur droit au centre-ville, (NA HA SA 28.07.94).

27 - **Centre-ville**. Inquiétudes tardives à propos du centre-ville, par G. Serof, (OR).

27 - **Eau**. Rizk Freiha, directeur général de l'Office des eaux de Beyrouth, discute avec l'amb.d'Italie du don italien pour les travaux de réhabilitation des stations de pompage de Dbayeh et d'Achrafieh, (NA 28.07.94).

27 - **Patrimoine**. La restauration du Grand Sérail de Beyrouth, par Elie Saadé, (HA 27.07.94).

28 - **Archéologie**. Une arcade romaine, découverte sous les décombres de l'immeuble de la Banco di Roma, disparaît, (NA) ; voir aussi :
- Nabil Fawzi Azar, ingénieur responsable des travaux de construction de l'immeuble de la Banco di Roma, confirme l'existence d'une arcade romaine, (NA 29.07.94) ;
- le Min. de la Culture et de l'Enseignement sup. dément les informations rapportées par la presse au sujet de la disparition d'antiquités, (NA OR 29.07.94) ;
- réponse de May Abboud Abi Akl du *Nahar* à la déclaration de Nabil Fawzi Azar, (NA 30.07.94).

29 - **Municipalité**. Nicolas el-Amm, vice-président de la municipalité de Beyrouth, a été élu vice-président de l'Association des villes partiellement ou entièrement de langue française. Il est entré en contact avec les responsables de l'Association canadienne de développement international qui propose de contribuer à la modernisation de deux services de la municipalité, (OR NA).

30 - **Infrastructure**. Programme des travaux du CEGP de la ville de Beyrouth pour le mois d'août, (SA).

30 - **Rassemblement des ayants droit**. Les comités des ayants droit résidant à Wadi Abou Jmil, Minet el-Hosn, Starco, Saïfi, Souk an-Najjarine demandent à SOLIDERE de mettre en oeuvre les logements promis par R. Hariri avant de les expulser du centre-ville, (NA).

30 - **Autoroute**. Le CEGP invite les sociétés qui avaient acheté le cahier des charges relatif aux travaux de l'autoroute du sud, tronçon Jiyé-Zahrani, à participer à l'appel d'offres, (OR SA).

août - 08-94

01 - **Autoroute arabe**. Talal Arslan, député d'Aley, demande au gouvernement de revoir le tracé de l'autoroute arabe en tenant compte des nouvelles réalités démographiques de la région, (OR NA 02.08.94) ; voir aussi :
- le projet de l'autoroute arabe par Christian Oussi, (SA 04.08.94) ;
- les inconvénients de l'autoroute arabe, du point de vue de Melhem Anis Jaber, architecte, (NA 08.08.94).

01 - **Centre-ville**. Le pdt du parti Kataeb évoque les dangers du projet de SOLIDERE. Il demande des nouveaux logements pour les 1200 familles qui doivent être expulsées, (NA 02.08.94).

02 - **Centre-ville**. Des représentants des résidents du centre-ville rencontrent le Min. de l'Intérieur, B. Merhej. Ils protestent contre les travaux en cours et lui demandent d'intervenir pour régler les problèmes relatifs aux estimations de leurs biens-fonds, (OR NA 03.08.94) ; voir aussi :
- les destructions, les explosions et les résidents du centre-ville par Fidaa Itani, (SA 05.08.94).

03 - **Autoroute**. Le CEGP lance un appel d'offres pour l'adjudication des travaux de l'autoroute du sud, tronçon Jiyé-Zahrani (1ère étape), (OR).

03 - **Circulation automobile**. N. Maalouf, mohafez de Beyrouth, fixe les jours de la semaine et les horaires durant lesquels les camions sont autorisés à circuler dans Beyrouth, (SA) ; voir aussi :
- la circulation et les feux de signalisation à Beyrouth par Pierre Atallah, (NA 05.08.94).

03 - **Télécommunication.** France Télécom annonce la création de la société FTML à l'occasion de la signature avec l'Etat libanais d'un contrat de réalisation et de gestion du futur système de téléphone mobile, (OR NA).

03 - **Remblai**. Le Min. des Transports, O. Meskaoui, demande à la société SOLIDERE de lui remettre des copies des plans du remblai en mer. Selon lui, le remblai menace le port de Beyrouth, (NA OR SA) ; voir aussi :
- les dérogations et les violations de SOLIDERE par Adnan al-Hajj, (SA 04.08.94).

03 - **SOLIDERE**. Une délégation de l'Association des commerçants rencontre N. Chamma'a, PDG de SOLIDERE. Elle évoque avec lui le projet de reconstruction du centre-ville ainsi que les droits des commerçants et des propriétaires, (NA OR SA 04.08.94).

03 - **Rassemblement des ayants droit**. Le comité des ayants droit du centre-ville proteste contre la poursuite des opérations intensives de destruction. Il exhorte SOLIDERE à respecter ses engagements à l'égard des résidants en leur accordant un délai suffisant pour se reloger avant d'évacuer leur domicile, (NA OR SA 04.08.94) ; voir aussi :
- une délégation du rassemblement des ayants droit rend visite à l'archevêque maronite Khalil Abi Nader. Il leur promet de demander la cessation des explosions et d'assurer des logements aux résidants avant leur évacuation, (NA SA 05.08.94).

05 - **Déplacés**. 45 familles évacuent l'immeuble de l'ambassade des Etats-Unis à Aïn Mreisseh. La Caisse des déplacés publie le programme des évacuations dans Beyrouth, (SA).

05 - **Déchets solides**. S. Mokbel, Min. de l'Environnement, présente un projet de loi relatif au traitement des ordures ménagères. Ce projet doit être examiné et approuvé lundi au cours de la réunion du CDM, (NA HA SA OR 06.08.94).

06 - **Centre-ville**. Le CDR annonce que le groupe constitué par la société Khlat et Moawad et la société italienne Consorzio Cooperative Contruzioni, a présenté la meilleure offre pour la réhabilitation de l'infrastructure du centre-ville, (NA HA).

06 - **Aéroport**. Le CDR annonce que les travaux d'agrandissement de l'aéroport, adjugés à la société Hochtief (Allemagne*)* et la société Consorzio Cooperative Contruzioni, débuteront en septembre, (NA HA).

06 - **Hôtel**. La réhabilitation des grands hôtels de Beyrouth par Adnan al-Hajj, (SA 06.08.94).

06 - **Centre-ville**. SOLIDERE annonce que la destruction des immeubles et le déblaiement se poursuivent dans des conditions de sécurité optimale, (NA).

06 - **Centre-ville**. Les commerçants, propriétaires de magasins qui vont être détruits rue Cheikh Toufic Khaled et place Riad el-Solh, demandent à être indemnisés de manière équitable, (NA).

08 - **Environnement**. Les concasseurs de pierre, l'environnement et la santé à Beyrouth par Antoine Abou Zeid, (HA).

08 - **Cité sportive**. Le CDR et la société britannique Trafalgar House signent un contrat pour la reconstruction de la cité sportive, (OR NA SA HA 09.08.94).

09 - **Autoroute arabe**. E. Hraoui préside une réunion consacrée aux projets en cours d'exécution. La discussion a porté essentiellement sur l'autoroute Beyrouth-Masna'a et sur la modification éventuelle de son tracé dans la localité de Kahalé, (OR 10.08.94).

09 - **Centre-ville**. O. Kabbani, urbaniste à SOLIDERE, présente la maquette du centre-ville et les détails du projet qui sera exécuté en trois étapes, (OR SA HA 10.08.94).

10 - **Biens-fonds du centre-ville**. Michel Ferneini, pdt de la Société financière du Liban, déclare que la hausse du prix des actions de SOLIDERE reflète la vraie valeur des biens-fonds du centre-ville, (NA).

13 - **Remblai**. M. Samaha, Min. de l'Information, réclame un débat sur l'extension du remblai du Normandy, (SA 15.08.94).

13 - **SOLIDERE**. Selon Georges Saadé, chef du parti Kataeb, la politique de SOLIDERE est la "plus grande opération de vol organisé... réalisée aux

dépens du pays... et des ayants droit du centre-ville", (SA 15.08.94).

13 - **Saida - Eau**. Inauguration des installations électriques et sanitaires destinées aux villages des environs de Saida, en présence de Hassan Youssef, pdt du Conseil du sud, (NA 15.08.94).

14 - **Remblai - Déplacés - Rassemblement des ayants droits - Centre-ville**. Mises au point de SOLIDERE : la mise en état du remblai du Normandy durera 10 ans ; les démolitions dans le centre-ville s'effectuent conformément au plan directeur ; les réfugiés seront indemnisés ; les prop. et ayants droit seront reçus par le centre d'information. SOLIDERE déclare que les modifications du plan directeur attestent que les critiques du projet sont prises en considération, (NA SA 15.08.94).

14 - **SOLIDERE - Autoroute arabe**. Selon H. Ezzeddin, Min. de l'Enseignement professionnel et technique, le dernier accord conclu entre l'Etat et SOLIDERE est plus profitable à l'Etat qu'à la société. D'autre part, il demande la révision des estimations des biens-fonds du centre-ville. Enfin, il rappelle son refus de l'implantation palestinienne et son soutien aux revendications des personnes affectées par le tracé de l'autoroute arabe , (SA 15.08.94).

14 - **Aéroport**. Assaad Kotait, pdt de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI) discute du rôle de l'organisation dans la réhabilitation de l'aéroport, (NA SA 15.08.94).

14 - **Electricité**. Mouhib Itani, directeur général de l'EDL, exprime sa satisfaction quant aux projets de rénovation des centrales électriques de Zahrani, Beddaoui, Anjar et Deir el-Nabouh, (NA SA 15.08.94).

14 - **Zahlé - Habitat**. Pose de la première pierre du projet Sainte-Andrée-2 à Zahlé, (NA 15.08.94).

15 - **Remblai**. Le CDM adopte la proposition du CDR d'augmenter la surface du remblai du Normandy de 458 000 m^2 à près de 600 000 m^2 . Suivant la remarque de Assem Salam, on assiste à une réorientation du projet global vers le remblai, par Adnan el-Hajj, (SA) ; voir aussi :

- réponse de SOLIDERE à l'article d' Adnan el-Hajj (SA 15.08.94), (SA 17.08.94) ;
- selon Mounir el-Hajj, vice-président du parti Kataeb, et Najah Wakim, député, l'augmentation de la surface du remblai du Normandy est illégale, (NA SA HA 16.08.94).

15 - **SOLIDERE**. Zaher el-Khattib, député, exprime son inquiétude face à l'arbitraire des estimations des biens-fonds du centre-ville par SOLIDERE. Selon lui, 8,45% des actions de la société sont détenus par des Juifs, (NA SA 16.08.94) ; voir aussi :

- selon Moustapha Saad, député, les propriétaires et ayants droit sont lésés par les estimations de SOLIDERE, (SA 16.08.94) ;
- le cheikh Maher Hammoud, membre du Rassemblement des ulémas, estime que les propriétaires et ayants droit ont été injustement traités, (SA 16.08.94).

15 - **Autoroute arabe**. R. Hariri reçoit une délégation de Kahalé pour discuter du projet de l'autoroute arabe, (NA 16.08.94) ; voir aussi :

- critique du tracé de l'autoroute arabe par Ernest Karam, pdt de la ligue maronite, (NA SA HA OR 16.08.94) ;
- selon Amine Alameh, pdt de la ligue de développement de Aley, ce projet est favorable à l'économie de la région, (NA SA HA 16.08.94).

15 - **Constructions illicites**. Le CDM approuve le projet de décret d'application de la loi nº 324 du 24.03.94 relatif au règlement des infractions des constructions privées sur des terrains publics, (SA) ; voir aussi :

- développement des surfaces construites entre janvier et juin 1994 au Liban , (NA).

Unités admi.	1er sem. 1993	%	1er sem. 1994	%
Beyrouth	386 070	7,97	815 542	9,95
Mont-Liban	2 905 743	60,02	4 834 025	58,98
Sud	684 685	14,14	909 938	11,11
Bekaa	177 134	3,66	330 139	4,03
Nord	509 672	10,52	972 376	11,86
Autres	178 664	3,69	333 470	4,07
Total	4 841 968	100,00	8 195 490	100,00

15 - **Déplacés palestiniens.** Hicham Zamouan, responsable de la caisse centrale provisoire pour les réfugiés à Saida, annonce la suppression du camp palestinien de Khatt el-Sekké. Il indique que près de 850 familles ont été indemnisées et que 125 ont préféré un logement de remplacement, (SA 16.08.94) ; voir aussi :

- selon Nabil Boustani, député, le projet de transfert des camps palestiniens à Debbiyé est abandonné. Il explique par ailleurs la nécessité de reloger les réfugiés affectés par la réhabilitation de la banlieue sud et le tracé des autoroutes, (NA HA 16.08.94).

15 - **Banlieue sud**. Bassem Sabeh, député de la banlieue sud, dénonce l'occupation illégale des biens de l'Etat dans la région de Ghobairi. Il se félicite de l'avancement des travaux de l'aéroport et de la Cité sportive, (SA OR 16.08.94).

15 - **Infrastructure**. Le CEGP présente le programme des travaux de la semaine, (NA SA 16.08.94).

15 - **Municipalité**. N. Maalouf, mohafez de Beyrouth, annonce que le budget de la municipalité a enregistré un excédent de 45 milliards de LL depuis le début de son mandat ; 120 parkings ont déjà été réalisés ; les projets sont nombreux : des dispensaires et des dépotoirs pour les ordures ménagères seront aménagés en collaboration avec les municipalités de Marseille et de Paris, (NA).

15 - **Reconstruction**. Critique de la situation actuelle du pays à partir de l'exemple du centre-ville, par Ghassan Tuéni, (NA).

15 - **SOLIDERE**. La politique de R. Hariri a changé dans la forme plus que dans le fond comme les dernières décisions du CDM relatives à SOLIDERE le montrent, par Ibrahim el-Amin, (SA).

15 - **Archéologie**. Wadih el-Khazen, membre du comité exécutif du Bloc National, remercie l'armée pour sa collaboration sur les sites archéologiques de Beyrouth, Saida, Tyr, Baalbeck et Jbeil, (NA OR).

15 - **Baalbeck - Télécommunication**. Le central de Baalbeck sera bientôt électronique, annonce de Muhssen Tah, pdt du service des P & T de Baalbeck, (NA).

15 - **Baalbeck - Voirie**. M. B. Mortada, Min. des Travaux publics, annonce l'amélioration de la voirie de Baalbeck. Il ajoute que la route qui y conduit sera bientôt achevée, (NA 16.08.94).

15 - **Rachaya - Hôpital**. L'emplacement du futur hôpital gouvernemental de Rachaya a été fixé par M. Hamadé, Min. de la Santé, (NA).

15 - **Tripoli - Port**. O. Meskaoui, Min. des Transports, refuse les nominations décidées pour le CA du port deTripoli, (NA).

16 - **ELYSSAR**. R. Hariri et N. Berry étudient avec des responsables de Amal et du Hezbollah la formation d'une société foncière gouvernementale ELYSSAR destinée à la réhabilitation de la banlieue sud. S'agit-il d'un nouveau SOLIDERE ? Par Ibrahim el-Amin, (SA) ; voir aussi :
- la création d'une société foncière sur le modèle de SOLIDERE pour la réhabilitation de la banlieue sud, est à l'étude. Le Hezbollah préfère étudier le projet avant de se prononcer mais il refuse tout changement démographique, (NA).

16 - **SOLIDERE**. Selon Assem Salam toute modification du plan directeur du centre-ville remet en cause la légalité de SOLIDERE, (SA 17.08.94) ; voir aussi :
- appel à l'union des opposants à SOLIDERE, par Joseph Qossaifi, (SA).

16 - **Marché boursier**. Présent et futur du marché des actions de SOLIDERE, par Marwan Iskandar, (NA).

16 - **Déplacés palestiniens**. Selon le min. des Déplacés, l'installation dans l'Iqlim el-Kharroub est la solution la plus acceptable pour les déplacés palestiniens des camps de Tell el-Zaatar, Jisr el-Bacha, Dbayé et Nabatieh. Elle a donc été retenue après concertation avec les notables de la région, (OR NA 17.08.94).

16 - **Reconstruction**. T. Chamoun met en garde contre le développement de la capitale au détriment des autres régions, (SA 17.08.94).

16 - **Saida - Autoroute**. La traversée de Saida par le tracé de l'autoroute, par Mohammad Saleh, (SA).

17 - **Autoroute arabe**. Le CDM exclut tout changement du tracé de l'autoroute arabe mais envisage d'augmenter les indemnités des expropriés ou délogés, (OR NA 18.08.94) ; voir aussi :
- R. Hariri promet d'étudier les problèmes posés par le tracé, (OR NA 18.08.94) ;
- les députés Fouad el-Saad et Pierre Hélou estiment que le tracé de l'autoroute arabe dénaturera les régions qu'elle doit traverser, (OR SA ; OR 19.08.94) ;
- Georges Saadé, leader du parti Kataeb, affirme son opposition au tracé actuel, (NA SA HA 18.08.94) ;
- afin de résoudre les problèmes posés par le tracé, M. B. Mortada, Min. des Travaux publics, propose l'augmentation des indemnités, (OR NA SA 19.08.94) ;
- W. Joumblatt, Min. des Déplacés, étudie les problèmes causés par le tracé actuel de l'autoroute arabe avec une délégation de Rmaileh, (SA HA 19.08.94).

17 - **Déplacés palestiniens**. Plusieurs députés et le Rassemblement pour la République (RPR) protestent contre l'éventuelle implantation palestinienne dans l'Iqlim el-Kharroub. Pour sa part, l'Alliance des forces palestiniennes approuve la position du Min. des Déplacés, (HA NA SA 18.08.94) ; voir aussi :
- commentaires du projet d'implantation palestinienne dans l'Iqlim, par Khaled el-Ali, (SA 18.08.94) ;
- W. Joumblatt, Min. des Déplacés, envisage les problèmes des réfugiés palestiniens avec des membres du FPLP, (SA HA 19.08.94) ;
- M. Samaha, Min. de l'Information, Georges Saadé, leader du parti Kataeb ainsi que les députés Auguste Bakhos et Joseph Moghaizel refusent un éventuel retour des palestiniens à Dbayé et Tell el-Zaatar et rappellent que l'implantation palestinienne dans l'Iqlim serait contraire à l'accord de Taèf. Pour sa part, T. Chamoun exprime son inquiétude face au relogement des Palestiniens dans l'Iqlim, (OR NA SA HA 19.08.94) ;
- "Polémique politique sur fond de spéculations foncières". Rétrospective de la question du relogement des Palestiniens, par Scarlett Haddad, (OR 19.08.94) ;
- avis sur la polémique suscitée par la question du relogement des Palestiniens dans l'Iqlim, par "Zayan", (NA 19.08.94) ;

17 - **SOLIDERE - Remblai**. "Un contrat exorbitant" selon Henri Eddé qui commente le dernier accord conclu entre l'Etat et SOLIDERE, (OR) ; voir aussi :
- Adnan Traboulsi, député, dénonce les manoeuvres de SOLIDERE. Pour sa part, Edmond Naïm, ancien directeur de la BDL, critique l'exonération d'impôts dont bénéficie la société. Enfin, Mounir el-Sayyad, responsable politique de l'Union progressiste socialiste arabe, affirme qu'on assiste à l'élimination de Beyrouth et de son rôle, (SA NA 18.08.94).

17 - **Marché boursier**. Analyse de la baisse des actions de SOLIDERE, (HA).

17 - **Banlieue sud**. Le cheikh Mohammad Mehdi Chamseddin, pdt du Conseil sup. chiite, assure ne pas être informé du projet de réhabilitation de la banlieue sud, par Fayçal Selman, (SA).

17 - **Electricité**. Le min. des Ressources hydrauliques et électriques dénonce les "campagnes

d'intoxication" relatives à l'alimentation électrique alors que le plan de réhabilitation est respecté, (OR 18.08.94).

17 - **Municipalité**. Selon N. Maalouf, mohafez de Beyrouth, la municipalité se consacre à des questions de service public tel que le nettoyage de la ville, les transports, le contrôle des générateurs d'électricité privés. En outre, elle prépare l'ouverture de dix dispensaires municipaux, (NA 18.08.94).

17 - **Reconstruction**. Il n'existe pas au Liban de banque capable de prêter au secteur privé non commercial. Leur existence est indispensable à la reconstruction, elle augmenterait la confiance de la Banque mondiale, par G. de Hauteville, (OR).

18 - **Centre-ville**. N. Chamma'a, pdt du CA de SOLIDERE, annonce le début des travaux dans le centre-ville et répond aux multiples attaques lancées contre la société, par D. el-Daher, (HA).

18 - **Remblai**. Les constructions dans la zone du remblai sur la mer concernent 260 000 m^2 et non un million selon Dar al-Handassah Shaer et associés, (NA HA 19.08.94).

18 - **Déplacés**. Evacuations d'habitations à Beyrouth (immeuble de l'Université libanaise dans le secteur de Spinness) et Saida, (SA 19.08.94) ; voir aussi :
- le Rassemblement damourien indépendant rappelle les droits des 40 000 habitants de Damour menacés d'évacuation alors que leurs domiciles d'origine sont détruits. D'autre part, ils réclament les terrains communaux, (OR SA NA 19.08.94).

18 - **ELYSSAR**. Les habitants de Jnah et Ouzaï acceptent, sous condition, le projet de réhabilitation de la banlieue sud et redoutent un nouvel exode et une crise sociale. Le cheikh Abdel Amir Kabalan, vice-président du Conseil sup. chiite, souhaite que le projet soit étudié de manière plus approfondie, par Imad Marmal, (SA).

18 - **Archéologie**. M. Eddé, Min. de la Culture et de l'Enseignement sup., inspecte les fouilles situées à proximité du Parlement où des vestiges phéniciens, romains et ottomans ont été mis à jour, (OR NA SA HA 19.08.94).

18 - **Reconstruction**. Lors de l'inauguration de la cité sportive de la Bekaa, R. Hariri affirme qu'il prévoit un "rôle d'avant-garde pour Beyrouth", (OR HA 19.08.94).

18 - **Marché de gros**. Selon l'expertise française, réalisée à la demande du CDR, sur l'emplacement du futur marché de gros de viandes et légumes, Choueifat serait plus approprié que Chatila, (SA).

19 - **Déplacés palestiniens.** L'installation des 6000 familles palestiniennes des camps de la banlieue est dans l'Iqlim est la solution la plus adéquate à un problème humain qu'il faut résoudre, selon W. Joumblatt, Min. des Déplacés, (OR NA HA SA 20.08.94) ; voir aussi :
- rappel de la conférence de presse de W. Joumblatt, (OR NA SA HA 20.09.94) ;
- selon Abdallah el-Amin, Min. du Travail, l'implantation palestinienne est inacceptable dans la forme comme dans le fond, (20.08.94) ;
- Talal Arslan, député, se prononce contre l'installation des déplacés palestiniens dans l'Iqlim, (OR NA HA SA 20.08.94) ;
- Mgr. N. Sfeir demande que soient prises en considération les "susceptibilités" qui pourraient se développer suite à l'installation palestinienne dans l'Iqlim, (NA 20.08.94) ;
- Mgr. N. Sfeir rencontre F. Boueiz et M. Samaha, ils rappellent leur refus de l'implantation. Il reçoit également le cheikh Robert Boulos et Antoine Andraos, pdt de la Caisse des déplacés. Ce dernier déclare que les pourparlers se poursuivent avec l'UNRWA pour l'achat des terrains, (NA 20.08.94) ;
- selon le porte-parole du patriarcat, A. Andraos, lors de sa visite chez Mgr. N. Sfeir, n'a pas mentionné le relogement des Palestiniens du camp de Dbayé, (SA 30.08.94).

19 - **ELYSSAR**. Après concertation avec des députés de Amal et du Hezbollah, N. Berry se réserve d'émettre un avis sur le projet de développement de la banlieue sud en attendant de disposer de plus amples informations, (NA 20.08.94) ; voir aussi :
- point de vue de N. Berry sur SOLIDERE et ELYSSAR, par Georges Bkassini, (SA 19.08.94) ;
- le cheikh M. M. Chamseddin, pdt du Conseil sup. chiite, demande que l'oeuvre de reconstruction ne soit pas politisée, (SA NA 20.08.94).

19 - **Autoroute arabe**. M. Abou Hamdan, Min. de l'Habitat, reconnaît que les problèmes causés par le tracé actuel de l'autoroute arabe sont plus graves pour Majdel Anjar que pour Kahalé, (SA 20.08.94) ; voir aussi :
- Talal Arslan, député, appuie les revendications des habitants de Kahalé et assure qu'il est possible de modifier le tracé de l'autoroute arabe, (OR NA HA SA 20.08.94).

19 - **Déplacés**. L'évacuation d'immeubles et d'appartements dans Beyrouth (près de 1600 pour Beyrouth-municipe), sa banlieue (Fanar, Baouchrieh, Sadd el-Baouchrieh, Jdeideh, Biaqout) et de près de 45 villages de la montagne suit son cours, selon Hicham Nassereddin, DG au min. des Déplacés, (SA 20.08.94).

19 - **Electricité**. Le Rassemblement national pour l'action sociale réclame la constitution d'une commission gouvernementale pour vérifier la gestion de l'EDL, (SA).

19 - **Littoral**. Les députés Joseph Moghaizel et Mohammad Kabbani demandent au mohafez de Beyrouth de réagir face aux infractions commises sur le littoral de Beyrouth, sur la Corniche Mazraa et à Manara en particulier, (SA NA).

19 - **Remblai**. Le Parlement ne remettra pas en cause le décret ministériel relatif à l'augmentation de la surface du remblai obtenue par SOLIDERE. Selon N. Berry, les critiques sont des rumeurs non fondées, (HA 20.08.94).

19 - **SOLIDERE**. La société dément la vente d'un terrain à Saïfi comme l'a affirmé le *Safir*, (SA).

19 - **Reconstruction**. Le bureau de représentation de l'UBAF Bank, banque britannique pour le Moyen-Orient sera opérationnel à Beyrouth à partir d'octobre 94, par Nayla Abi Karam, (OR).

19 - **Baalbeck - Patrimoine**. L'armée poursuit son travail de nettoyage de la citadelle de Baalbeck, (NA).

19 - **Saida - Municipalité**. Moustapha Saad, député, accuse la municipalité de Saida de commettre des infractions et de ne pas respecter les nouveaux décrets, (NA 20.08.94).

20 - **Déplacés palestiniens**. La question du relogement des Palestiniens sera abordée au cours du prochain CDM, (NA) ; voir aussi :
- l'abbé Saad Nemr, supérieur de l'ordre maronite des moines mariamites, examine le retour des déplacés avec le cheikh Akl druze Bahjat Ghaïth. Il se prononce contre le retour des palestiniens dans les camps de la zone est. En outre, il demande que la priorité soit laissée aux déplacés libanais, (OR SA 22.08.94) ;
- Mgr. G. Khodr, évêque grec-orthodoxe pour le Mont-Liban, confirme son refus de l'implantation palestinienne et sa détermination quant à la libanité des habitants du Liban, (NA 22.08.94) ;
- selon Albert Moukhaiber, les projets d'implantation se poursuivent, (NA 22.08.94) ;
- selon une source religieuse, le relogement des Palestiniens risque d'entraîner une nouvelle période de désunion, par Emile Khouri, (NA 22.08.94) ;
- les opposants à R. Hariri estiment qu'il cherche à exclure les Palestiniens de Beyrouth, par Georges Bkassini, (SA 22.08.94) ;
- la question du relogement des Palestiniens, par Nabil Nasser, (NA 22.08.94).

20 - **SOLIDERE - Remblai**. Selon Henri Eddé, ancien Min., grâce au nouveau décret relatif à l'application du coefficient d'exploitation du sol, la plus-value réalisable sur le remblai du Normandy devient énorme et réduit la part de l'Etat dans la voirie et les jardins publics, (OR ; SA 23.08.94) ; voir aussi :
- Assem Salam, les "omissions de SOLIDERE" : augmentation des frais d'infrastructure de 63 à 475 MD ; transformation du projet du centre-ville en un projet de remblayage ; sous-estimation du prix de vente du m^2 de remblai (de 10 000 $ suivant une estimation personnelle à 1650 $ suivant la société) ; intégration de 90 000 m^2 du premier bassin du port appartenant à l'Etat à la zone du remblai ; 292 000 m^2 de remblai accordés à SOLIDERE contre 14 000 à l'Etat ; frais de publicité et de fondation juridique de SOLIDERE égaux au total des dépenses de l'infrastructure du centre-ville ; comment la décharge du Normandy a-t-elle atteint sa surface actuelle ? ; pourquoi le projet d'emprunt financier relatif à SOLIDERE a t-il été approuvé par le CDM en une seule séance ? (SA ; SA 23.08.94).

20 - **Centre-ville**. Le CA de l'Association des commerçants de Beyrouth invite les présidents des commissions des souks ou leurs représentants à assister à une réunion avec N. Chamma'a pour envisager la reconstruction du centre-ville, (NA).

20 - **Electricité**. Tableau critique de la situation : centrales et rationnement, (NA).

20 - **Marché boursier**. Dans le cadre d'une réunion à Beyrouth d'un groupe d'experts de la Banque mondiale, Elbakkali Abderrafia, professeur à la faculté de droit de Fès, insiste sur l'importance de la relance de la bourse de Beyrouth qui faciliterait le financement des entreprises libanaises, par G. de Hauteville, (OR).

20 - **Reconstruction**. "De l'autodestruction... à la non autoreconstruction" , par Rached Fayed, (NA).

20 - **Chemin de fer**. Les trains de l'ancienne ligne de chemin de fer attendent un acheteur alors que l'Etat projette une ligne ferroviaire aboutissant au sud et en Israèl, (SA).

20 - **Tripoli - Port**. Mohammad Nafeh, employé au service d'exploitation du port, critique les dépenses injustifiées et déplore l'absence de projets de modernisation du port, (NA ; NA 15.08.94) ; voir aussi :
- O. Meskaoui, Min. des Transports, rencontre O. Karamé suite à leur mésentente relative aux nominations du CA du port de Tripoli, (NA 22.08.94).

20 - **Tyr - Urbanisme**. Jihad Moussa réclame la mise en application du projet de planification de la ville. Saad Khaled, DG de l'urbanisme, indique que des pourparlers sont en cours, (NA).

21 - **Hôpital**. M. Hamadé, Min. de la Santé, annonce que l'adjudication pour le projet de construction de l'hôpital de Beyrouth aura lieu le 09.09.94 et que les travaux commenceront immédiatement après, (OR HA NA 23.08.94).

22 - **SOLIDERE - Déplacés palestiniens**. Karim Pakradouni, secrétaire du parti Kataeb, estime que le projet de SOLIDERE et l'implantation palestinienne sont "les deux faces d'un projet de guerre économique et militaire", (OR NA SA 23.08.94).

22 - **SOLIDERE - Autoroute arabe**. S. Frangié, Min. des Affaires rurales et municipales, estime que SOLIDERE est un projet politique dangereux, la loi ne spécifiant pas que la majorité des actions doit appartenir à des Libanais. Il s'oppose aussi au projet de l'autoroute arabe qui, selon lui, va créer un nouvel exode, (OR SA).

22 - **Remblai**. Dernier accord entre SOLIDERE et l'Etat. La société est responsable de l'infrastructure du centre-ville (estimée à 129 MD), des problèmes liés à l'environnement et à la protection maritime du remblai (montant estimé à 350 MD), elle a cédé à l'Etat 106 000 m^2 de terrain (d'une valeur de 183 MD) dans le centre-ville. En contrepartie, elle a gagné une surface de 79 000

m^2 de remblai sur la mer, commmentaires par Marwan Iskandar, (NA).

22 - **Centre-ville**. N. Chamma'a, pdt du CA de SOLIDERE, examine le projet de reconstruction du centre-ville avec des membres de l'Association des commerçants de Beyrouth et les présidents des commissions des souks, (SA OR NA 23.08.94).

22 - **Rassemblement des ayants droit**. Selon les propriétaires et ayants droit le projet de SOLIDERE est une "violation, une domination et un exode" ; ils réclament le retour à la loi 117/91, (SA NA 23.08.94).

22 - **Autoroute - ELYSSAR**. R. Hariri et N. Berry examinent les projets des autoroutes, la réhabilitation de la banlieue sud et le relogement des Palestiniens, (NA).

22 - **Electricité**. R. Hariri rencontre E. Hobeika, Min. des Ressources hydrauliques et électriques, et Mouhib Itani, DG de l'EDL, pour s'informer de la situation de l'EDL et du déroulement du programme de réhabilitation, (NA OR SA HA 23.08.94).

22 - **Centre-ville**. A. Mikhalides, Min. chypriote des Affaires étrangères, en visite au Liban, souhaite la participation de sociétés chypriotes dans la reconstruction du centre-ville, (NA 22.08.94 ; OR HA 23.08.94 ; SA 25.08.94) ; voir aussi :
- "Sommes-nous tous "SOLIDERE" ?". La reconstruction de la capitale ne doit pas se faire au détriment de celle des autres régions, par Maria Chakhtoura, (OR).

23 - **Déplacés palestiniens**. La Caisse des déplacés indique avoir reçu des offres pour un terrain destiné au logement des Palestiniens, (HA) ; voir aussi :
- le relogement des Palestiniens dans des logements en dur précède une implantation et une nationalisation. Il faut trouver une solution provisoire pour les camps, par Emile Khouri, (NA) ;
- "L'implantation, persistante obsession pour le Liban officiel", par E. K., (OR NA) ;
- selon W. Joumblatt, Min. des Déplacés, un terrain a été acheté pour le logement des déplacés palestiniens, (OR NA 24.08.94 ; HA 25.08.94) ;
- Alaeddin Terou, député du Chouf, se fie aux décisions de R. Hariri et W. Joumblatt ; Boutros Harb, député et ancien ministre, se prononce contre le relogement dans l'Iqlim ; le FDLP approuve le projet. Enfin, Ghazi Aridi, conseiller politique de W. Joumblatt, rappelle que le projet n'a pas de consonance politique, (SA 24.08.94) ;
- la Caisse des déplacés aurait reçu l'offre définitive pour le terrain destiné au relogement de 4000 familles palestiniennes dans l'Iqlim, (HA 24.08.94) ;
- le prix payé par le Liban contre la promesse que soit levé le blocus de Yahmor : le logement des Palestiniens soit 750 000 m^2 à Qray'aa, (NA SA 24.08.94) ;
- l'histoire complète du projet de relogement des Palestiniens : l'idée remonte, selon une source palestinienne, à 1991, lors de la formation de la commission ministérielle chargée de l'étude des droits civils des Palestiniens au Caire, par Hanadi Selman, (SA 24.08.94) ;
- réflexions sur la position chrétienne face au projet de relogement des Palestiniens dans l'Iqlim, par Farès Khashan, (SA 24.08.94) ;
- vingt-trois familles palestiniennes ont été délogées de l'hôtel Federal à Raouché qu'elles squattaient depuis 1976 et ont dormi devant les entrepôts de l'UNRWA à Verdun, (OR SA 25.08.94) ;
- les familles palestiniennes expulsées de l'hôtel Federal refusent de percevoir une indemnité et souhaitent s'établir, même sous une tente. Aucune solution n'est en vue, (SA ; SA NA 24.08.94) ;
- la situation des familles palestiniennes délogées de l'hôtel Federal qui campent pour le quatrième jour consécutif devant les entrepôts de l'UNRWA à Verdun se détériore, (SA 26.08.94).

23 - **Autoroute arabe**. E. Hraoui considère que, dans le cadre du processus de paix, la réalisation du projet de l'autoroute arabe profitera au Liban, par Mohammad Shoucair, (HA).

23 - **ELYSSAR**. Le projet de réhabilitation de la banlieue sud est toujours à l'étude, le Hezbollah pose deux conditions : 1 - reloger avant les démolitions les tenants des 7200 locaux à évacuer ; 2 - faire en sorte que les termes de l'accord ne puissent pas être modifiés par le gouvernement. ELYSSAR permet au gouvernement de détourner l'attention des infractions de SOLIDERE, par Ibrahim el-Amin, (SA).

23 - **Patrimoine**. L'armée, en collaboration avec la DGA, entreprend une campagne de nettoyage des sites archéologiques de Beyrouth, Tyr, Saida, Tripoli, Baalbeck, Jbeil et Khaldé, (OR).

23 - **Télécommunication**. Signature de deux contrats avec France Télécom et Finland Télécom pour la distribution de 60 000 lignes téléphoniques cellulaires d'ici janvier 1995 (extension possible à 250 000 lignes) et leur exploitation pendant dix ans. Après cette période, l'Etat deviendra le gérant des installations, (OR SA).

24 - **Déplacés palestiniens**. W. Joumblatt répond à Karim Pakradouni, Georges Saadé, S. Frangié et M. Samaha. Il assure que le terrain nécessaire au relogement des Palestiniens a été acheté après entente avec l'UNRWA, (OR SA NA HA 25.08.94) ; voir aussi :
- le cheikh M. H. Fadlallah, chef spirituel du Hezbollah, refuse les projets de relogement et d'implantation des Palestiniens au Liban qui servent "uniquement les intérêts d'Israèl", (OR SA NA HA 25.08.94) ;
- selon Zaher el-Khatib, député du Chouf, l'Iqlim ne peut supporter un "surplus démographique" et propose de maintenir les Palestiniens dans les camps de la capitale, (OR SA HA 25.08.94) ;
- le Rassemblement pour la république (RPR), et le Parti national libéral (PNL) mettent en garde

contre l'implantation palestinienne dans l'Iqlim, (OR HA 25.08.94) ;
- des membres du Hamas appuient l'action de W. Joumblatt tout en refusant le projet d'implantation, (OR HA 25.08.94) ;
- la confusion entre relogement des Palestiniens et implantation serait destinée à créer un climat de défiance, selon le Conseil de direction du PSP, (SA ; HA 25.08.94).

24 - **Centre-ville**. Le projet de SOLIDERE correspond au modèle séoudien de ville riche, raciste et fermée, par Nabil Beyhum, (SA et SA 25.08.94) ; voir aussi :
- le parti phalangiste dénonce les projets gouvernementaux adoptés sous le couvert du développement et de la reconstruction, (NA SA 25.08.94) ;
- Toufic Soultan suggère aux responsables phalangistes de ne plus se préoccuper des projets qui les dépassent, (NA 25.08.94).

24 - **SOLIDERE**. M. Dalloul, Min. de la Défense, estime que SOLIDERE est la "solution idéale pour en finir avec la destruction", (HA).

24 - **Remblai**. Selon le Rassemblement des ayants droit, SOLIDERE doit assumer tous les frais de réhabilitation du remblai du Normandy puisqu'il résulte de la politique de démolition suivie depuis 1982 par OGER-Liban, (OR SA 25.08.94).

24 - **Transport - Port**. O. Meskaoui, Min. des Transports, examine les projets de modernisation des transports en commun avec des responsables du service des transports. Il insiste sur le fait que le port n'est nullement menacé par l'extension du remblai du Normandy, (NA SA 25.08.94) ; voir aussi :
- "Qu'attend-on pour organiser le trafic routier", par Nayla Abi Karam, (OR).

24 - **Démographie**. " La surpopulation au Liban", par Habib Rathle, (OR).

24 - **Reconstruction**. Le cheikh Maher Hammoud, membre du Rassemblement des ulémas, invite le gouvernement à écouter les voix de l'opposition pour que de nombreux projets de développement et de reconstruction s'épanouissent, (SA).

24 - **Nabatieh - Eau**. Inauguration prochaine du projet d'approvisionnement en eau potable de Nabatieh et des villages des environs, (SA) ; voir aussi :
- inauguration du projet d'adduction d'eau de Nabatieh et des villages des environs, en présence de N. Berry, (SA NA 29.08.94).

25 - **Déplacés palestiniens**. Un terrain aurait été acheté pour reloger les Palestiniens des camps de Dbayé, Jisr el-Bacha et Tell el-Zaatar à Qray'aa, (SA) ; voir aussi :
- la Caisse des déplacés indique que le terrain destiné au relogement des Palestiniens a été choisi, le prix du m^2 est estimé à 6,5 $ mais que l'achat n'a pas encore été conclu, (HA) ;
- enquête à Qray'aa, par Wissam Abou Harfouche, (NA) ;
- l'UNRWA attend de se voir délivrer le terrain officiellement. Il aurait une surface de 1 100 000 m^2 , par Hiam al-Qossaifi, (NA) ;
- le Conseil de direction du parti socialiste progressiste rappelle que le relogement des Palestiniens dans l'Iqlim ne constitue pas un projet d'implantation, (NA) ;
- rétrospective du projet de relogement des Palestiniens dans l'Iqlim, par Ibrahim el-Amin, (SA) ;
- R. Hariri proclame son soutien au Min. des Déplacés et rappelle que résoudre le problème des déplacés libanais ne peut se faire sans résoudre celui des Palestiniens, (OR SA NA HA 26.08.94) ;
- M. Samaha, Min. de l'Information, s'oppose au projet de relogement des Palestiniens dans l'Iqlim et réclame une séance extraordinaire du CDM sur cette question, (OR SA NA HA 26.08.94) ;
- W. Joumblatt reçoit une délégation du Hamas présidée par Moussa Abou Marzouq, pdt du bureau politique du parti. Il s'enquiert de la situation des réfugiés palestiniens au Liban et l'assure de son refus de l'implantation, (SA NA HA 26.08.94) ;
- selon B. Merhej, Min. de l'Intérieur, le problème du relogement des Palestiniens est "un problème à caractère humain et social" et non politique, (OR SA HA 26.08.94) ;
- Ernest Karam, pdt de la Ligue maronite, demande que soit réglé le problème des déplacés libanais avant la signature des accords de paix avec Israèl. Il réitère son refus de l'implantation palestinienne dans l'Iqlim, (HA SA 26.08.94) ;
- Auguste Bakhos, député, opposé au choix de l'Iqlim, estime que la décision de W. Joumblatt "n'est pas désintéressée". T. Chamoun refuse que le Chouf paye le prix de la paix comme il a payé celui de la guerre, (OR SA 26.08.94) ;
- les Marada estiment que W. Joumblatt est une "girouette" dont la politique et les principes changent au gré des circonstances et des calculs, (OR SA NA 26.08.94) ;
- Salah Salah, pdt du bureau politique de l'OLP au Liban et membre du FPLP, redoute le transfert des camps de Beyrouth dans l'Iqlim. Pour sa part, Souhail Natour, responsable des relations politiques du FDLP, se prononce contre l'implantation mais rappelle que le problème des réfugiés palestiniens doit être résolu, (SA NA 26.08.94).

25 - **Déplacés**. Evacuation de 60 habitations à Bourj Hammoud, Nabaa, Sin el-fil, Biaqout, Sadd el-Bauchrieh et Dekouaneh, (SA 26.08.94).

25 - **Autoroute arabe**. Approbation du projet de l'autoroute arabe par la Commission des industriels de la région d'Aley, (SA 26.08.94).

25 - **SOLIDERE - ELYSSAR - Déplacés palestiniens**. Interrogations sur les liens éventuels entre les projets de réhabilitation du centre-ville, de la banlieue sud et le relogement des Palestiniens hors de la ville, par Joseph Qossaifi, (SA).

25 - **Reconstruction**. F. Signora, Min. d'Etat pour les Affaires financières, rencontre M. B. Mortada et des responsables du CDR et de Dar al-Handassah pour coordonner la distribution des frais des grands projets, (SA 26.08.94).

25 - **Tripoli - Jbeil - Patrimoine**. L'armée, en collaboration avec la DGA, engage une campagne de nettoyage de la citadelle de Tripoli et du port de Jbeil, (SA NA) ; voir aussi :

- félicitations à l'armée, (SA 27.08.94).

26 - **Déplacés palestiniens**. Si la question du relogement des Palestiniens est uniquement humanitaire, pourquoi la solution qui consiste à réaménager les camps de Beyrouth n'a-t-elle pas été adoptée ?, (OR) ; voir aussi :

- le relogement des Palestiniens dans l'Iqlim constitue une "nouvelle pomme de discorde", par Emile Khouri, (OR NA) ;
- Hussein el-Husseini, ancien pdt du Parlement, avertit des dangers politiques de l'implantation palestinienne et insiste sur les problèmes de densité démographique, (OR NA) ;
- W. Joumblatt : "l'achat du terrain de Qray'aa ne concerne que Hraoui, Hariri et moi-même", (OR SA) ;
- les habitants de l'Iqlim el-Kharroub, chrétiens et musulmans, redoutent l'implantation palestinienne qui empêcherait le retour des déplacés chrétiens, (OR) ;
- selon un député du Chouf, Qray'aa a été choisi en fonction des affinités confessionnelles entre ses habitants et les Palestiniens. Pour leur part, les Palestiniens chrétiens du camp de Dbayé seraient établis à Kfarchima, par Ibrahim Beyrem, (NA) ;
- E. Hraoui rejette l'implantation conformément à la Constitution ; R. Hariri appuie la solution de W. Joumblatt qui respecte les voeux de l'Eglise maronite ; celle-ci refuse le retour des Palestiniens aux camps de Dbayé, Jisr el-Bacha et Tell el-Zaatar. Les tractations se poursuivent pour l'achat du terrain de Qray'aa, (NA) ;
- l'implantation palestinienne rejetée, par Rosanna Bou Mounsef, (NA) ;
- le terrain prévu pour le relogement des Palestiniens : propriétaires, surface et valeur estimée. A. Andraos, pdt de la Caisse des déplacés, assure qu'un accord de principe a été convenu avec les propriétaires, par Pierre Atallah, (NA) ;
- suite aux divisions du CDM sur la question du relogement des Palestiniens : qui organisera le débat national sur le sujet ? (SA) ;
- la polémique suscitée par le relogement des Palestiniens, par Bechara Charbel, (HA) ;
- la Ligue maronite demande à R. Hariri de préciser sa position quant au projet de relogement des Palestiniens dans l'Iqlim, (SA) ;
- le cheikh M. M. Chamseddin, pdt du Conseil sup. chiite se prononce pour les droits civils des réfugiés palestiniens mais contre une implantation au Liban, (NA SA 27.08.94) ;
- le cheikh Abdel Amir Kabalan, vice-président du Conseil sup. chiite, distingue entre les réfugiés des camps détruits de l'est pour lesquels une solution doit être trouvée par le CDM et les autres réfugiés. Il rejette l'implantation des Palestiniens au Liban, (NA SA 27.08.94) ;
- la direction unifiée des FPLP et FDLP au Liban remercie W. Joumblatt pour son initiative et refuse l'implantation des Palestiniens au Liban, (HA SA 27.08.94) ;
- O. Karamé, député, se demande pourquoi le dossier n'est pas débattu en CDM et devant le Parlement. Pour sa part, H. Ezzeddin, Min. de l'Enseignement professionnel et technique, déplore le fait que les accords de Gaza-Jéricho n'aient pas soulevé la question des réfugiés palestiniens. Enfin, il rappelle qu'il faut distinguer relogement et implantation, (NA SA 27.08.94).

26 - **Patrimoine**. Ceux qui pleurent aujourd'hui Beyrouth sont ceux-là même qui l'ont détruite au cours de la guerre, par "Zayan", (NA) ; voir aussi :

- promenade romanesque au centre-ville, par Karine Safa, (OR) ;
- à la suite de l'intervention des écologistes, l'arbre centenaire de Jisr el-Bacha, sera intégré dans le centre commercial en construction, (SA).

26 - **Autoroute arabe**. La réalisation de l'autoroute arabe selon le tracé actuel augmenterait le nombre des déplacés, par Adli al-Hajj, (NA).

26 - **Souk populaire**. La Ligue des habitants de Ghobairi refuse la création d'un souk de légumes dans leur quartier, (SA).

26 - **Télécommunication**. Inauguration du nouveau central électronique de Badaro (8700 lignes), en présence de M. Ghaziri, Min. des P & T, (NA SA HA OR 27.08.94).

26 - **Baalbeck - Patrimoine**. L'armée poursuit son oeuvre de nettoyage du site archéologique de Baalbeck, (NA SA ; OR 27.08.94).

26 - **Saida - Edilité**. La municipalité de Saida lance une campagne pour l'entretien de la place des Martyrs, (SA).

27 - **Déplacés palestiniens**. Rétrospective sur la question du relogement des Palestiniens dans l'Iqlim et rappel des plus récentes déclarations, (NA) ; voir aussi :

- R. Hariri engage W. Joumblatt à poursuivre les démarches en vue du relogement des Palestiniens dans l'Iqlim, (NA) ;
- selon Joseph Younès, secrétaire de la Ligue culturelle libanaise dans le monde, la polémique au sein du gouvernement sur la question du relogement des Palestiniens dans l'Iqlim n'est que le prélude à leur implantation, (NA) ;
- la question du relogement des Palestiniens provoque des querelles politiques au lieu d'être posée correctement, par Ibrahim el-Amin, (SA) ;
- E. Ferzli, vice-président du Parlement, se prononce contre toute installation définitive des réfugiés palestiniens au Liban, (NA) ;

- condamnation de la polémique sur la question du relogement des Palestiniens, par Nabil Nasser, (NA) ;
- E. Hraoui et N. Berry maintiennent un silence prudent ; R. Hariri est absent ; la polémique s'envenime, (SA) ;
- l'opposition constitue une manoeuvre politique ; une solution doit pourtant être trouvée, par Joseph Samaha, (HA) ;
- une source proche du Min. des Déplacés nie l'existence d'un lien quelconque entre le relogement des Palestiniens à Qray'aa et les projets de SOLIDERE et de ELYSSAR, par Khaled el-Ali, (SA) ;
- réflexions sur les choix politiques du Min. des Déplacés et sur le rôle de la Syrie, par Sarkis Naoum, (NA) ;
- réponse du PSP aux attaques de M. Samaha et des Marada contre le Min. des Déplacés, (SA HA) ;
- N. Berry, inaugurant un projet à Msailha, préfère éviter toute intervention dans la polémique du relogement, par Mohammad Shoucair, (HA 29.08.94) ;
- le cheikh Abdel Amir Kabalan, vice-président du Conseil sup. chiite, s'interroge sur le rôle du Parlement face à tous les projets de développement "qui se concoctent" et considère que le conflit risque de reprendre, (SA HA NA OR 29.08.94).

27 - **Centre-ville**. SOLIDERE se fixe trois années pour achever la restauration des 62 immeubles conservés dans le secteur Foch-Allenby, (OR).

27 - **Déplacés**. Evacuations d'immeubles à Ramlet el-Baida, Nabaa, Bourj Hammoud et à Rmeil, (NA SA).

27 - **Rassemblement des ayants droit**. Les ayants droit déclarent qu'ils tiennent au projet du centre-ville "à condition qu'il soit fondé sur le droit et la justice", (SA OR 29.08.94).

27 - **Reconstruction**. Selon O. Meskaoui, Min. des Transports, l'exécution des grands projets lancés par le gouvernememt nécessite du temps et de la patience, (NA).

27 - **Baalbek - Déchets solides**. Baalbeck risque une catastrophe sanitaire et écologique sans précédent : chaque jour 10 tonnes de déchets ménagers s'accumulent dans les différents dépotoirs de la ville, par Abdel Rahim Shalha, (SA).

27 - **Tripoli - Port**. Saadi el-Mahmoud, directeur du service de gestion du port de Tripoli, déclare qu'il est nécessaire de construire un nouveau bassin, (NA) ; voir aussi :
- Omar Karamé, député, déplore le fait que O. Meskaoui, Min. des Transports, ait reporté plusieurs projets de modernisation du port, (NA 27.08.94) ;
- en réponse à O. Karamé, O. Meskaoui, annonce que l'affaire est strictement administrative, (SA 29.08.94).

28 - **Déplacés palestiniens**. Remerciements d'Abou Mazen (Mahmoud Abbas), de l'OLP, à W. Joumblatt pour sa "décision courageuse" dans le projet du relogement des Palestiniens, (SA HA NA OR 29.08.94) ; voir aussi :
- Mgr. N. Sfeir évoque le risque de partition face au climat créé par les polémiques sur les dossiers des autoroutes, la reconstruction du centre-ville, le relogement des réfugiés palestiniens et le risque de leur implantation, (SA HA NA OR 29.08.94) ;
- W. Joumblatt insiste sur son alliance indéfectible avec R. Hariri. D'autre part, il déclare, devant une délégation de Damour, que le problème des déplacés ne peut se régler en un an ou deux seulement, (SA HA NA OR 29.08.94) ;
- selon Ali Mita, député, le projet de l'Iqlim doit être débattu en CDM et devant le Parlement, (SA NA 29.08.94) ;
- Mohammad Beydoun, député, s'oppose à l'implantation palestinienne. Il suggère au gouvernement de s'occuper de la situation locale plutôt que de la valeur des actions de SOLIDERE, (SA NA 29.08.94) ;
- le cheikh Naim Kassem, vice-secrétaire général du Hezbollah, refuse l'implantation palestinienne, (SA NA 29.08.94) ;
- E. Ferzli, vice-président du Parlement, dénonce "le complot de l'implantation" et s'étonne du mutisme observé par E. Haroui dans la polémique, (HA 29.08.94) ;
- selon M. Samaha, Min. de l'Information, la priorité est au retour des déplacés libanais, et le sort des réfugiés palestiniens ne concerne pas seulement le Liban, (SA HA NA OR 29.08.94) ;
- N. Fattouche, Min. du Tourisme, s'interroge : "comment pourrions-nous loger les Palestiniens alors que les fils de la Montagne sont encore sans logement ?" (SA NA OR 29.08.94) ;
- Auguste Bakhos, député du Metn, dénonce les manoeuvres financières du projet de l'Iqlim. Le prix du m2 de terrain à Qray'aa serait passé de 1 à 3 $ il y a six mois à 30 $ actuellement. Il demande un contrôle du Parlement, (SA OR 29.08.94) ;
- Mgr. K. Abinader, évêque maronite de Beyrouth, s'oppose au relogement des Palestiniens ou à leur implantation au Liban, (SA OR 29.08.94) ;
- M. Dalloul, Min. de la Défense, estime que le relogement des Palestiniens ne doit pas être politisé, (SA NA OR 29.08.94) ;
- O. Meskaoui, Min. des Transports : "nous devons trouver aux réfugiés palestiniens des logements décents", (HA NA OR 29.08.94) ;
- selon Samir Aoun, député du Chouf, il s'agit de trouver une solution à un problème humanitaire, (OR 29.08.94) ;
- W. Joumblatt menace de démissionner au cas où le gouvernement refuserait l'installation des Palestiniens dans l'Iqlim, par Tilda Abou Rizk, (OR 29.08.94) ;
- communiqué de l'Alliance des forces palestiniennes : "non à l'implantation mais non à l'errance", (SA HA 29.08.94). ;

- les habitants de l'Iqlim assistent, impuissants, au développement du projet de relogement. On compte 25 000 Palestiniens disséminés dans la région depuis 1948, par Wissam Abou Harfouche, (NA 29.08.94) ;
- des "logements décents" pour les Palestiniens des camps seraient prévus à Zahrani, Mieh Mieh, Bar Elias et el-Badaoui, par Ahmad Mentesh, (NA 29.08.94) ;
- le Parlement a examiné le projet de relogement des Palestiniens au cours de la séance du 20.04.93 et n'a pas encore réagi, par Nicolas Nassif, (NA 29.08.94) ;
- "Guerres de camps". Objections "écologiques" quant à l'emplacement choisi pour le relogement des Palestiniens, par Jihad el-Zein, (SA 29.08.94) ;
- le CDM annulera-t-il l'achat du terrain de Qray'aa destiné au relogement des Palestiniens ? La recherche d'une solution incombe au Min. des Déplacés mais l'implantation dépend des pouvoirs exécutif et législatif, par Emile Khouri, (NA 29.08.94) ;
- N. Berry critique "l'exagération des craintes" face au projet de relogement des Palestiniens. Les positions de E. Hraoui et N. Berry, par Ibrahim el-Amin, (SA 29.08.94) ;
- l'Eglise orthodoxe s'oppose à l'implantation, selon Mgr. G. Khodr, évêque grec-orthodoxe du Mont-Liban, (OR 30.08.94) ;
- selon R. Hariri, "tous les Libanais sont contre l'implantation", (OR NA SA HA 30.08.94) ;
- une délégation de l'Iqlim présente à E. Hraoui son refus de l'installation des Palestiniens à Qray'aa, (OR 30.08.94 ; NA HA 31.08.94).

29 - **Centre-ville**. Selon le cheikh Naim Kassem, vice-secrétaire général du Hezbollah, le projet du centre-ville est scandaleux. Il dénonce les pratiques de SOLIDERE à l'égard des propriétaires et ayants droit, (SA).

29 - **Electricité**. Rétrospective des problèmes d'électricité au Liban, par Adnan el-Hajj, (SA 29, 30 et 31.08.94).

29 - **ELYSSAR**. Amal et Hezbollah font part de leurs inquiétudes quant à l'avenir des habitants dans le cadre du projet d'aménagement de la banlieue sud, (SA).

29 - **Marché boursier**. Un mois après leur émission, la valeur des actions de SOLIDERE a augmenté de 73,8%, par Michel Morkos, (NA).

29 - **Jbeil - Patrimoine**. L'armée achève les travaux de nettoyage de la citadelle de Jbeil, (NA).

29 - **Tyr - Patrimoine**. En coordination avec la DGA, l'armée nettoie les vestiges de Tyr, (OR 30.08.94 ; SA NA 31.08.94).

30 - **Déplacés palestiniens**. L'implantation palestinienne est une question que les Arabes n'ont pas encore osé soulever, même les Palestiniens se contentent de déclarations de principes, par Mohammad Mashmoushi, (SA) ; voir aussi :
- condamnation par Damas de la polémique suscitée par le relogement des Palestiniens et reproche à W. Joumblatt et à d'autres ministres de s'être emballés, par Mohammad Shoucair, (HA) ;
- la direction de l'OLP, section du Liban, refuse tout projet d'implantation, (HA) ;
- concertation entre E. Hraoui, R. Hariri et N. Berry à la veille de la séance extraordinaire du CDM consacrée au dossier du relogement des Palestiniens, (OR NA SA HA) ;
- nouvelles données relatives au relogement des Palestiniens dans l'Iqlim : E. Hraoui cherche une échappatoire et N. Berry s'inquiète du sort des réfugiés de la bande occupée, par Georges Bkassini, (SA) ;
- une foule de Palestiniens se pressent devant le siège du min. des Déplacés pour réclamer des logements décents, par Tilda Abou Rizq, (OR) ;
- "l'ennemi palestinien du Liban arabe" : commentaires de la déclaration de Mgr. B. Rai, par Joseph Samaha, (HA) ;
- "implantez-nous !" par Issa Goraieb, (OR) ;
- le pouvoir tente de désamorcer la crise, par Michel Touma, (OR) ;
- le min. des Déplacés répond à Mgr. K. Abinader, Talal Arslan et Auguste Bakhos : la guerre n'a pas été provoquée par la présence des Palestiniens, (NA SA HA) ;
- selon Wajih Beaïrini, député, le Liban ne peut supporter un nouveau poids démographique, (SA ; HA 31.08.94).

30 - **SOLIDERE.** Les termes du dernier accord conclu entre l'Etat et SOLIDERE sont exposés aux propriétaires et ayants droit par N. Chamma'a, pdt du CA de SOLIDERE. Selon lui, l'avancement des travaux provoquera l'augmentation de la valeur des actions de SOLIDERE, (NA 31.08.94) ; voir aussi :
- SOLIDERE est illégale et doit être saisie par le Parlement, selon Mohammad Berjaoui, député, (SA 31.08.94).

30 - **Marché boursier**. Acheter et vendre des actions de SOLIDERE est devenu l'unique jeu national, par Rachid Hassan, (HA).

30 - **Eau**. L'eau distribuée est saine, selon Rizk Freiha, DG des Eaux de Beyrouth, (NA *Dalil*).

30 - **Reconstruction**. Ibrahim Kanaan, SG du Conseil juridique britannique du Moyen-Orient, annonce le colloque "Liban - modernisation juridique du développement" qui se tiendra en septembre, (NA 31.08.94).

30 - **Tripoli - Histoire**. *Le vendredi et le dimanche* de Khaled Ziadé ou morceaux choisis de l'histoire de Tripoli, (NA *Dalil* ; HA 23.09.94).

31 - **Déplacés palestiniens**. Le CDM, réuni en séance extraordinaire, confie le dossier du relogement des Palestiniens à une commission ministérielle composée de : M. Murr, pdt, et les Min. M. Dalloul, M. Eddé et B. Tabbara, (SA NA HA OR) ; voir aussi :
- analyse de la décision du CDM, par Paul Khalifé, (OR) ;

- B. Ghaith, cheikh Akl druze p.i., s'étonne du "tapage médiatique" sur la question du relogement des Palestiniens "puisque tous sont contre l'implantation", (OR SA NA) ;
- Zouheir Obeidi, député de Beyrouth, suggère au CDM de faire reconstruire les camps endommagés à Beyrouth et dans les autres régions du pays, (OR) ;
- les habitants de l'Iqlim rejettent le relogement des Palestiniens et demandent l'aide du gouvernement pour développer la région, par Pierre Atallah, (NA) ;
- en confiant le dossier à une commission, le CDM, préserve la solidarité ministérielle et satisfait W. Joumblatt sans déranger ses opposants, par Mohammad Shoucair, (HA) ;
- Talal Arslane, député, s'interroge sur "l'arabité" du projet de l'Iqlim qui lui rappelle celui d'H. Kissinger, (NA) ;
- W. Joumblatt, Min. des Déplacés, estime que "l'opération est terminée", (OR) ;
- "transfert : le pour et le contre passés au crible", par E. K., (OR) ;
- selon Joseph Kazzi, SG du Rassemblement des fils de l'Iqlim el-Kharroub, la priorité doit aller aux Libanais et aux déplacés libanais, (OR 01.09.94) ;
- Mgr. N. Sfeir met en garde contre des retombées internes négatives. T. Chamoun demande une solution qui tiennent compte des "principes nationaux". Karim Racy, député, estime que le Parlement doit se saisir du dossier. N. Fattouche, Min. du Tourisme, juge que le dossier est clos, (OR 01.09.94) ;
- M. Eddé, Min. de l'Enseignement sup. et de la Culture, met en garde contre les risques de partition qu'engendrerait l'implantation et rappelle que le Liban ne peut "assumer à lui seul le problème des réfugiés palestiniens", (OR NA HA 01.09.94) ;
- la Syrie appuie le refus libanais de l'implantation, selon A. H. Khaddam, vice-président syrien, (OR 01.09.94) ;
- enquête auprès de réfugiés palestiniens des camps de Tell el-Zaatar, Jisr el-Bacha, Dbayé et autres. Certains n'ont pas entendu parler du projet de Qray'aa, d'autres n'y croient pas ; tous réclament un logement d'où ils ne seront pas expulsés avant de retrouver le leur en Palestine, par Fatten Kobaissi, (SA 01.09.94) ;
- à l'occasion de la commémoration de la disparition de l'imam Moussa Sadr, les religieux chiites réaffirment leur opposition à l'implantation palestinienne, (NA SA HA 01.09.94) ;
- M. B. Mortada, Min. des Travaux publics, et Sami el-Khattib, député, confirment leur refus de l'implantation, (NA 02.09.94) ;
- l'Alliance des forces palestiniennes réclame des logements décents et des droits civils pour les réfugiés palestiniens , (HA 01.09.94) ;
- l'UNRWA effectue, depuis près d'un mois, un recensement des regroupements d'habitations occupées illégalement par les réfugiés palestiniens dans les environs du camp de Ain el-Héloué, (NA).

31 - **Déplacés palestiniens - Autoroute arabe**. Selon W. Joumblatt "certaines parties (...) veulent saboter toutes les grandes actions entreprises par le gouvernement" telles que le projet de l'autoroute arabe ou le relogement des Palestiniens à Qray'aa, (OR SA HA 01.09.94).

31 - **ELYSSAR**. Le projet ELYSSAR n'a pas encore fait l'objet d'une prise de position dans les milieux chiites, (SA) ; voir aussi :
- le cheikh M. M. Chamseddin, pdt du Conseil sup. chiite, approuve tout projet de développement pour la banlieue sud qui respecte la population résidente et qui ne soit pas politisé, (SA).

31 - **Tyr - Patrimoine**. Le Comité national pour la sauvegarde de Tyr et de ses environs réclame des antiquités détenues par Israèl, (OR NA 01.09.94).

septembre - 09-1994

01 - **Déplacés palestiniens**. La décision de confier le dossier du relogement des Palestiniens à une commission ministérielle ne résulte pas de discussions mais intervient suite à une rencontre entre E. Hraoui et Ghazi Kanaan, chef du dispositif de sécurité des forces syriennes au Liban, par Sarkis Naoum, (NA) ; voir aussi :
- M. Murr affirme que la commission chargée d'étudier le dossier attend de détenir des études et des chiffres pour se réunir, (NA) ;
- la décision du CDM de confier le dossier à une commission vise à sauvegarder la solidarité ministérielle selon les désirs de la *troika* et de Damas, par Mohammad Shoucair, (HA) ;
- la question est de nouveau au point de départ. La solution serait d'attendre les négociations de paix et de loger les Palestiniens dans les camps existants, par Georges Bkassini, (SA) ;
- le PNL est "relativement satisfait" de la décision du CDM de charger une commission ministérielle du dossier, (NA OR HA 03.09.94) ;
- Saleh Zeydan, membre de la Commission centrale du FDLP, estime que confier le dossier à une commission c'est reconnaître le problème et s'efforcer de lui trouver une solution. Il demande que soient reportées les dates d'évacuation des réfugiés squatters, (NA 02.09.94) ;
- T. Salam, pdt de l'Association des *makassed*, rappelle que le relogement des Palestiniens est une question d'ordre humanitaire et non politique, (OR NA HA 02.09.94) ;
- "Les cas justes... à la rue". La polémique suscitée par la question du relogement des Palestiniens est dangereuse. Elle révèle la désunion nationale, néfaste pour le pays puisqu'elle a déjà provoqué plusieurs guerres, par Milan Obeid, (SA) ;
- "Le Vatican... entre le projet Joumblatt, humanitaire, et la quête d'un passeport jordanien pour les réfugiés", par Khaled el-Ali, (SA) ;
- les déplacés palestiniens des camps de Dbayé, Jisr el-Bacha et Tell el-Zaatar vivent dans la hantise des évacuations des lieux qu'ils squattent depuis 1976, par Hiam el-Qossaifi, (NA).

01 - **Remblai - Autoroute arabe**. Le CDM étudie le projet du décret de modification du plan directeur du remblai sur la mer et celui de l'autoroute arabe, (NA) ; voir aussi :
- le CDM entérine le projet du plan directeur du remblai sur la mer et reporte l'étude du dossier de l'autoroute arabe, (SA NA 02.09.94).

01 - **Centre-ville**. N. Chamma'a, pdt du CA de SOLIDERE, discute de la reconstruction du centre-ville avec une délégation du Sénat français, (OR NA 02.09.94).

01 - **Electricité**. Les problèmes causés par le rationnement du courant électrique, par Iman Salamé, (SA).

01 - **Port**. Antoine el-Rayyès, nouveau pdt du Conseil d'exploitation et de gestion du port de Beyrouth (CGEP) et DG, entre dans ses fonctions et rencontre ses employés, (NA 02.09.94).

01 - **Rassemblement des ayants droit**. Le cheikh M. H. Fadlallah, chef spirituel du Hezbollah, affirme à une délégation du Rassemblement des ayants droit qu'il ne veut pas "faire du centre-ville une pièce de musée" ni accroître le nombre des réfugiés, (SA HA 02.09.94).

02 - **Déplacés palestiniens**. Nassib Lahoud, député, propose une solution au problème des réfugiés palestiniens en 4 points : le relogement ne doit impliquer que ceux évacués par le min. des Déplacés, il doit se faire dans des espaces regroupés, la superficie des terrains doit être limitée aux besoins réels, le financement ne sera pas assuré par le Trésor ou le min. des Déplacés, (OR NA SA HA 03.09.94) ; voir aussi :
- entrevue avec Mgr. N. Sfeir qui réaffirme son refus de l'implantation, par Joseph Qossaifi, Georges Bkassini et Khodr Taleb, (SA) ;
- M. Dalloul, Min. de la Défense, M. Mortada, Min. des Travaux publics et Z. el-Khattib, député, maintiennent leur refus de l'implantation, (SA HA) ;
- M. Samaha, Min. de l'Information, rappelle qu'il ne faut pas traiter les Palestiniens autrement que les Libanais, (NA OR SA HA 03.09.94) ;
- une décision relative au problème des Palestiniens doit être adoptée par consensus une fois le principe de l'implantation rejeté, selon Khalil Hraoui, député, (NA OR SA HA 03.09.94) ;
- enquête auprès des députés de l'Iqlim : Zaher el-Khattib suggère le recours à des HLM dans les camps de Beyrouth. Alaeddin Terou se prononce pour un relogement "humanitaire". Samir Aoun dénonce l'ancien projet de relogement prévu à Damour, sur les terrains communaux, Nabil Boustani et Khalil Abdelnour refusent l'entrevue, par Wissam Abou Harfouch, (NA) ;
- le terrain prévu pour le relogement des Palestiniens à Qray'aa aurait été acheté, (NA 03.09.94) ;
- une source musulmane s'inquiète des retombées négatives d'une implantation palestinienne, par Sarkis Naoum, (NA ; NA 03.09.94) ;
- le projet de relogement des Palestiniens démontre la désintégration intérieure, par Samir Hamid Frangié, (HA) ;
- les liens entre le relogement et les pourparlers avec Israèl. En refusant d'y participer, le Liban se voit entraîné dans une polémique où le gouvernement démontre une fois de plus son incapacité, par Edmond Saab, (NA) ;
- quel avenir pour les Palestiniens du Liban ? Aucune solution n'est en vue, le projet de relogement dans l'Iqlim a été reporté. Des rumeurs circulent sur le démantèlement des camps de Beyrouth par Paul Khalifeh, (OR),
- enquête auprès des habitants de l'Iqlim : inquiétudes et griefs à l'encontre de l'Etat, par Ghaleb el-Asmar, (HA) ;
- historique du camp de Dbayé, par Bassem el-Hajj, (NA) ;

02 - **Déplacés**. Avertissement du min. des Déplacés : les personnes indemnisées doivent évacuer les lieux squattés avant le 30 du mois. Par ailleurs, les déplacés de Damour protestent contre les mesures d'évacuation qui interviennent avant qu'ils n'aient récupéré leurs domiciles, (NA) ; voir aussi :
- Elie Abou Fayçal, pdt du Rassemblement damourien indépendant, demande que les déplacés de Damour soient traités comme les Palestiniens et ne soient pas contraints à l'évacuation avant que leurs domiciles d'origine ne leur soient remis, (SA HA NA).

02 - **Reconstruction**. Le prêt auquel le Liban va recourir par l'intermédiaire de la société Meryll Lynch (150 MD pour 3 ans à des taux d'intérêts de 10,6 % l'an) est ruineux, compromet la reconstruction et le développement, par Marwan Iskandar, (NA) ; voir aussi :
- W. Joumblatt, Min. des Déplacés, examine le projet de reconstruction de Beyrouth avec des responsables turcs et envisage le rôle éventuel des entreprises turques, (NA SA 03.09.94).

02 - **Autoroute arabe**. M. B. Mortada, Min. des Travaux publics, estime que l'actuel projet pour l'autoroute arabe est "le moins coûteux et le meilleur du point de vue géographique", (OR NA 03.09.94) ; voir aussi :
- *Beit el-Zakat* de Tripoli réclame une modification du tracé de l'autoroute arabe qui traverse ses biens, (OR NA).

02 - **Festival**. Grâce au festival animé par Feyrouz, Beyrouth reprend son rôle culturel, par Wadih Aoun, (NA) ; voir aussi :
- ce que SOLIDERE attend du festival de Beyrouth animé par Feyrouz le 17.09.94, par Rawiya Baalbaki, (NA).

02 - **Infrastructure**. M. B. Mortada, Min. des Travaux publics, estime à 900 MD le coût global de la modernisation du réseau routier libanais. L'exécution durerait 5 à 6 ans, (OR).

02 - **Témoignage**. *Rizkallah ya Ras -Beyrouth* de Gergi Rbeiz, maire de Ras-Beyrouth. Dans son troisième ouvrage, l'auteur raconte des souvenirs

de sa vie dans ce quartier, par Rima Termes, (SA).

02 - **Marché de gros**. Le cheikh Naim Kassem, vice-secrétaire du Hezbollah, s'oppose à la création d'un souk de légumes à Ghobairi et suggère de le placer à Qoraytem, (SA).

02 - **Circulation automobile**. Les embouteillages insurmontables. Le 01.09.94 les rues de Beyrouth étaient pratiquement bloquées, par Doha Shams, (SA).

03 - **Déplacés palestiniens**. Le problème des réfugiés palestiniens a été mal posé dans les milieux libanais. Il ne faut pas confondre le relogement avec l'implantation que doivent refuser les forces libanaises et palestiniennes, (HA) ; voir aussi :
- l'implantation est une question internationale qui dépasse les possibilités libanaises, par Rosana Bou Mounsef, (NA) ;
- Elie Mahfoud, pdt du Mouvement du changement, affirme qu'il combattra le projet de Qray'aa et l'implantation, (OR) ;
- S. Frangié, Min. des Affaires rurales et municipales, assure qu'il n'y aura pas d'implantation palestinienne. Mais il se demande pourquoi ce dossier a été ouvert à ce moment précis. Pour sa part, le Bloc national (BN) estime le moment "inopportun" et se prononce contre l'implantation, (OR 05.09.94).

03 - **Port**. L'activité du port a augmenté au cours de la première moitié de l'année 1994. 1686 navires ont accosté et 2 898 934 tonnes de marchandises déchargées, par Baha' el-Ramli, (NA).

03 - **Reconstruction**. "Grenade-Beyrouth", réflexions autour d'une analogie, par Elias Khouri, (NA).

03 - **Tripoli**. O. Karamé, député, déplore le fait que Tripoli soit le parent pauvre de la reconstruction. Il estime que tous les Libanais sont contre l'implantation, (NA 02.09.94).

04 - **Infrastructure**. R. Hariri inspecte les principaux chantiers publics de Beyrouth et des banlieues. Il appelle les responsables à travailler jour et nuit pour que les travaux soient terminés avant la rentrée scolaire et l'arrivée de l'hiver, (OR SA NA 05.09.94) ; voir aussi :
- Abdel Amir Kabalan, vice-président du Conseil sup. chiite, critique la visite de R. Hariri dans les chantiers de Beyrouth. Il lui suggère d'effectuer des tournées "auprès des pauvres", (OR 12.09.94).

04 - **Déplacés palestiniens**. Les députés Nayla Mouawad, Kabalan Issa el-Khouri, Gibran Tok, en visite chez Mgr. N. Sfeir, insistent sur le refus de l'implantation palestinienne. Pour sa part, Nabil Boustani, député, s'en remet à la commission chargée du dossier, (SA 05.09.94) ; voir aussi :
- Zaher el-Khattib, député, invite les fils de l'Iqlim à s'unir pour refuser l'implantation et rappeller à l'Etat ses promesses de pourvoir la région en eau, électricité, téléphone, routes, etc, (SA).

05 - **Voirie**. Tableau des problèmes de circulation liés aux chantiers et aux travaux de réfection de la voirie, par Maria Chakhtoura, (OR) ; voir aussi :
- la montée Accaoui est fermée pour le troisième mois consécutif, par Jean Issa, (OR 03.09.94).

05 - **Bains populaires**. Le projet de bains populaires avorte avant même d'avoir vu le jour. N. Fattouche, Min. du Tourisme : "j'ai accompli mon devoir mais le Min. des Transports n'a pas voulu coopérer et céder les terrains nécessaires à la réalisation du projet". Pour sa part, O. Meskaoui ne donne pas de détails et se contente de généralités, (NA).

05 - **Hôtel**. Le CA de l'hôtel Saint-Georges rappelle qu'il a présenté une demande de permis pour entreprendre sa réhabilitation, (SA ; SA 06.08.94).

05 - **Remblai**. Le CDM approuve le texte final de l'accord conclu entre le CDR et SOLIDERE concernant l'augmentation de la surface du remblai du Normandy, augmentation de 458 000 à 608 000 m^2 , (SA ; OR 08.09.94).

06 - **Déplacés palestiniens**. Mgr. B. Rai, coordinateur du synode des évêques pour le Liban, juge "suicidaire" le projet de l'implantation palestinienne qui provoquerait un déséquilibre démographique, (SA OR HA 07.09.94) ; voir aussi :
- Emile Rahmé, leader du Parti de la solidarité, estime que l'implantation palestinienne serait le projet d'une nouvelle guerre, (SA HA 10.09.94) ;
- maintenant que l'achat du terrain à Qray'aa semble confirmé, les responsables évitent les commmentaires, (HA) ;
- enquête auprès des jeunes de l'Iqlim : la région est à nous, par Rania Bou Nassif, (NA).

06 - **Centre-ville**. N. Chamma'a, pdt du CA de SOLIDERE, annonce que la société engagera les travaux de reconstruction du centre-ville le 21.09.94, (HA) ; voir aussi :
- attaque virulente contre les démolitions au centre-ville effectuées au détriment du droit au souvenir d'un peuple, par Obaido Bacha, (SA ; SA 08.09.94 ; SA 10.09.94) ;
- texte du décret pdtiel relatif aux modifications du plan directeur et du règlement détaillé du centre-ville, (SA).

06 - **Marché financier - SOLIDERE**. SOLIDERE aurait transféré180 MD à l'étranger, (NA ; HA 07.09.94.).

06 - **Eau**. Réponse de l'Association de protection du consommateur à R. Freiha : les moyens de purification de l'eau mis en oeuvre par l'Office des eaux de Beyrouth sont rudimentaires, par Marcel Abi Nader et Pierre Malichef, (NA).

06 - **Télécommunication**. Après avoir adopté le projet des téléphones cellulaires, l'Etat semble avoir arrêté les travaux des centraux électroniques, par Hassan Daoud, (HA).

06 - **Jbeil - Patrimoine**. Découverte de colonnes en granit hors des remparts de la ville à Byblos, plus vieux port de la Méditérranée, par Nina Jidejian, (OR).

06 - **Saida - Patrimoine**. *Guide de Saida et de ses monuments,* ouvrage de Joseph Abboud, Walid Hashishou et Ahmad Bashir, par Elias Samia, (HA).

07 - **Déplacés palestiniens**. L'Assemblée des évêques maronites, en réunion à Diman, redoute que le relogement des Palestiniens ne soit le prélude à une implantation qui deviendrait incontournable, (OR SA HA NA 08.09.94) ; voir aussi :
- les 23 familles expulsées de l'hôtel Federal campent depuis 21 jours devant le siège de l'UNRWA à Verdun, (SA 08.09.94).

07 - **Autoroute arabe**. R. Hariri discute du tracé de l'autoroute Beyrouth-Masnaa avec une délégation de Kahalé, le tracé actuel implique la démolition de 300 habitations environ, (OR SA 08.09.94).

07 - **Rassemblement des ayants droit**. Selon le Rassemblement des ayants droit, "SOLIDERE usurpe le rôle de l'Etat", (OR HA SA 08.09.94).

07 - **Témoignage**. "Ce qui manque à la rue Hamra : un brin de séduction", texte poétique, par Zahi Wehbé, (NA).

08 - **Déplacés palestiniens**. "Quelle solution pour l'avenir de la présence palestinienne au Liban ?", par Nawaf Salam, (NA ; NA 10.09.94).

08 - **ELYSSAR**. ELYSSAR : un projet pour le développement ou l'anéantissement de la banlieue sud ? par Sarkis Naoum, (NA).

08 - **Port**. O. Meskaoui, Min. des Transports, examine avec Antoine el-Rayyès, PDG du port, et des membres du CA l'avancement des travaux de réhabilitation du port de Beyrouth, (NA 09.09.94).

08 - **Souk populaire - ELYSSAR**. Fadi Fawwaz, ingénieur supervisant les projets du souk populaire de Chatila et d'ELYSSAR, explique leurs contenus aux députés Bassem el-Sabeh, Ayman Shoucair et Jean Ghanem et à des responsables du littoral du Metn sud, par Rola Mouaffak, (SA NA 09.09.94).

08 - **SOLIDERE**. Selon Riad Raad, le gouvernement fonctionne au profit de SOLIDERE dont le but est la rentabilité et non le bien public, par Georges Bkassini, (SA).

08 - **Nabatieh - Voirie**. La Commission de secours décide de consacrer un milliard de LL à la réhabilitation de la voirie de Nabatieh, (NA 09.09.94).

08 - **Nabatieh - Hôpital**. M. Hamadé, Min. de la Santé, et des responsables koweitiens poursuivent leurs travaux pour adopter rapidement le plan du futur hôpital de Nabatieh, (NA 09.09.94).

09 - **Chemins de fer**. Selon le min. des Transports, l'Etat n'a pas abandonné le projet de reconstruction de la ligne de chemin de fer de Beyrouth à Saida, Sour et Tripoli, (NA 10.09.94).

09 - **Hôpital**. Ouverture des plis de l'appel d'offres pour le projet de l'hôpital gouvernemental de Bir Hassan. Le contrat définitif doit être signé dans 2 mois, (OR SA NA 10.09.94).

10 - **Abattoir**. Les nouveaux abattoirs, situés provisoirement à la Quarantaine, seront inaugurés le 12. Les travaux, d'un montant de 5 milliards de LL, ont été financés par la municipalité de Beyrouth, (SA NA OR) ; voir aussi :
- M. Ghaziri, pdt du Conseil municipal et Min. des P & T, inaugure les nouveaux abattoirs situés provisoirement à la Quarantaine, (SA OR 13.09.94).

10 - **Aéroport**. Le CDR annonce le début des travaux de réhabilitation de l'aéroport pour le 15 septembre prochain, par D. el-Daher, (HA).

10 - **Centre-ville**. Le CDR annonce que les travaux d'infrastructure du centre-ville ont été attribués à la société Khlat et Mouawad pour une valeur de 63 MD. Les travaux doivent commencer le 21 septembre prochain, (NA HA).

10 - **Déplacés palestiniens**. Selon W. Joumblatt, Min. des Déplacés, "la poussée de l'implantation ou poussée de Qray'aa n'est que le coup de semonce annonciateur de ce qui va suivre", (OR NA SA 12.09.94).

10 - **Histoire**. *Une page de l'histoire de Beyrouth*, Beyrouth à travers les poèmes de Zouheir Abdel Basset Fathallah, (NA).

10 - **Tripoli - Equipement**. O. Karamé, député, dénonce l'insuffisance des équipements de Tripoli et la politique de développement du gouvernement qui accentue le déséquilibre entre les différentes régions, (NA SA 12.09.94).

10 - **Saida - Commerce**. Pour les six premiers mois de l'année 1994, les exportations de la Chambre de commerce et d'industrie de Saida se montent à 30 milliards de LL dont 65% en produits agricoles, (SA).

11 - **Déplacés**. R. Hariri, en tournée dans les cazas d'Aley et du Chouf, promet d'accélérer le retour des déplacés dans leurs villages d'origine, (OR SA NA HA 12.09.94) ; voir aussi :
- l'enjeu des visites de E. Hraoui et R. Hariri dans le Chouf dépasse le problème des déplacés, (NA 12.09.94) ;
- l'émir Fayçal Arslane critique la tournée effectuée par R. Hariri dans le Chouf, (NA SA 17.09.94).

11 - **Déplacés palestiniens**. Jean Obeid, Min. d'Etat, estime que la solution au problème des déplacés palestiniens ne doit pas servir les intérêts d'une implantation ; toute solution doit accorder la priorité aux Libanais, (SA 12.09.94).

11 - **Baalbeck - Patrimoine**. M. Eddé, Min. de la Culture et de l'Enseignement sup., en visite à Baalbeck, accuse Israèl de pillage archéologique, (SA OR NA 12.09.94).

12 - **Déplacés palestiniens**. B. Merhej, député, rappelle que lorsqu'il était Min. de l'Intérieur, il a toujours distingué entre le relogement des Palestiniens, nécessaire, et leur implantation, anticonstitutionnelle, (SA 12.09.94) ; voir aussi :
- M. Murr, Min. de l'Intérieur, demande des statistiques sur les familles de réfugiés palestiniens installés à Beyrouth, (SA HA 13.09.94).

12 - **Electricité**. "L'Etat tiendra-t-il parole cette fois ?", par Rola Beydoun, (OR) ; voir aussi :

- "l'électricité : vers une privatisation par étape ?", par Rola Beydoun, (OR 13.09.94).

12 - **Autoroute**. Le min. des Transports accuse la société Rachid el-Khazen, chargée des travaux de l'autoroute Nahr el-Kalb-Dbayé, d'utiliser le sable du littoral pour ses chantiers dans le Kesrouan, (NA).

12 - **ELYSSAR**. Abdel Amir Kabalan, vice-président du Conseil sup. chiite, dénonce les pratiques du gouvernement relatives à ELYSSAR, (OR).

12 - **Reconstruction**. Le séminaire "Reconstruire le Liban, espoirs et réalité" organisé par le Sénat français, insiste sur l'aspect social de la reconstruction, condition de sa réussite, (SA 13.09.94 ; HA 14.09.94 ; OR 22.09.94).

13 - **Déplacés palestiniens**. W. Joumblatt, Min. des Déplacés, reçoit une délégation du FDLP qui assure son refus de l'implantation mais renouvelle sa demande d'une solution rapide au problème, (SA) ; voir aussi :
- Ernest Karam analyse le projet de "relogement" palestinien, (HA).

13 - **Autoroute**. Elias el-Khazen, Mansour el-Bone et Camille Mansour, députés du Kesrouan, demandent le changement du tracé de l'autoroute qui traverse Zouk Mikael, (SA OR 14.09.94).

13 - **Circulation automobile**. M. Murr, Min. de l'Intérieur, annonce un plan de six mois pour l'amélioration de la circulation dans Beyrouth et sa banlieue, (OR SA HA 14.09.94).

13 - **Tourisme**. Jean-Prosper Gay-Para, hôtelier et propriétaire de restaurants, rêve d'un Beyrouth pour touristes : fastueux et sans port marchand, (OR).

13 - **Reconstruction**. "Reconstruire le Liban", un salon international du commerce et de la technologie aura lieu du 4 au 8 octobre 1994 à Dbayé, (OR ; HA 14.09.94).

14 - **Déplacés palestiniens**. Avant que ne soit connu le projet de Qray'aa, l'UNRWA a effectué un comptage des Palestiniens vivant hors des camps. Une source palestinienne dévoile l'existence d'un projet international pour loger 6000 familles palestiniennes à Qray'aa, mais aussi à Nabatieh, Barr Elias et el-Badaoui, (SA) ; voir aussi :
- M. Dalloul, Min. de la Défense, affirme qu'il faut évacuer les Palestiniens de Beyrouth pour que la ville "redevienne ce qu'elle était et même mieux", (SA 15.09.94) ;
- "La psychose de l'implantation gagne les Palestiniens". Quelque chose semble bouger au sujet de la présence palestinienne au Liban, par Scarlett Haddad et Paul Khalifeh, (OR 15.09.94).

14 - **Festival**. Le but du festival de Beyrouth et de SOLIDERE : détruire la ville et anéantir les souvenirs. Que se passerait-il si Feyrouz chantait pour Beyrouth ? par Zouheir Hawari, (SA) ; voir aussi :
- Si Feyrouz chante son répertoire classique, la valeur des actions de SOLIDERE risque de baisser, par Joseph Samaha, (HA 16.09.94).

14 - **Remblai**. Le bloc du salut et du changement adresse au gouvernement une question écrite sur les surfaces ajoutées à la propriété de SOLIDERE sur le remblai du Normandy, (OR HA).

15 - **Reconstruction**. Une délégation d'ingénieurs syriens avec leurs homologues libanais, (SA OR 16.09.94) ; voir aussi :
- l'Ordre des ingénieurs libanais discute avec son homologue syrien d'une coopération éventuelle et de la modernisation des lois relatives à la profession, (OR).

15 - **Archéologie**. Importante découverte près de Ibn Iraq. Le Beyrouth des époques mamelouke et ottomane dévoile ses trésors, par Roula Zein, (HA).

15 - **Municipalité - Equipement**. Zouhair el-Obaidi, député, estime que Beyrouth est intentionnellement négligée à cause de sa sous-représentation au sein du gouvernement, (SA 16.09.94).

15 - **Port**. Dans le cadre du programme d'assistance technique entre le Liban et les Pays-Bas, le groupe du port de Rotterdam présente à O. Meskaoui, Min. des Transports, une étude institutionnelle et organisationnelle sur le port de Beyrouth, par Nayla Abi Karam, (SA NA OR 16.09.94).

15 - **Rassemblement des ayants droit**. Le Rassemblement des ayants droit estime que "SOLIDERE exploite le symbole national et artistique que représente Feyrouz". Par ailleurs, il appelle à une réunion générale en vue de prendre des mesures pratiques contre la politique de la société, (SA OR 16.09.94).

15 - **SOLIDERE**. "Le passé, l'avenir..." Promotion du projet de reconstruction. SOLIDERE installe un poster géant du futur centre-ville à quelques mètres des vestiges archéologiques découverts récemment, (OR).

15 - **Baalbeck - Patrimoine**. Campagne de nettoyage des vestiges de Ras el-Ain à Baalbeck, (OR NA) ; voir aussi :
- C. Asmar, directeur général des Antiquités, remercie l'armée pour le nettoyage des sites archéologiques du pays, à l'occasion d'une visite d'inspection à Baalbek, (NA 16.09.94).

15 - **Tripoli - Port**. Rapport de l'administration des douanes sur le port de Tripoli et suggestions pour réactiver le mouvement et pallier au manque d'équipements, (SA).

16 - **Déplacés palestiniens**. L'itinéraire, depuis 1976, des réfugiés palestiniens évacués de l'hôtel Federal et qui campent devant le siège de l'UNRWA à Verdun, (HA) ; voir aussi :
- Mgr. N. Sfeir s'entretient des réfugiés palestiniens avec J.-P. L. Bresson, directeur du bureau de l'UNRWA au Liban, (SA NA 17.09.94.).

16 - **Déplacés**. La Caisse des déplacés procède à l'évacuation de l'immeuble Salem et Arab à Saida occupé par 130 familles libanaises et palestiniennes depuis 1975, (SA).

16 - **Circulation automobile**. "Travaillez, prenez de la peine... mais pas la voiture", par Zeina Zalzal, (OR 16.09.94) ; voir aussi :
- "comment parvenir à son travail ou à son domicile dans Beyrouth et sa banlieue ?" (SA).

16 - **Autoroute arabe**. W. Joumblatt, Min. des Déplacés, rassure les habitants de Kahalé et insiste sur les bienfaits économiques du projet de l'autoroute arabe, (NA 17.09.94).

16 - **Centre-ville**. E. Hraoui posera la première pierre pour la reconstruction du centre-ville le 21.09.94, (OR HA NA).

16 - **Festival - Centre-ville**. Les préparatifs pour le festival et la démolition du centre-ville se poursuivent à un rythme accéléré, par Hassan Daoud, (HA 15.09.94).

16 - **Edilité**. Le rôle du *muhtasib* dans la ville musulmane, une protection du consommateur avant la lettre, par Youssef el-Nassar, (HA).

16 - **Souk populaire**. Bassem el-Sabeh, député, annonce la modification du plan du souk populaire de Chatila, (SA 17.09.94).

16 - **Saida - Patrimoine**. C. Asmar, directeur général des Antiquités, inspecte les travaux de restauration du temple d'Echmoun à Saida, (NA SA 17.09.94).

16 - **Tripoli - Port**. O. Karamé, député, inaugurant le festival de *Mina*, dénonce "la volonté affichée des gouvernements qui se sont succédés depuis 1943 de ne pas vouloir développer le port de Tripoli", (OR NA 17.09.94).

17 - **Déplacés palestiniens**. En attendant une solution, les efforts portent sur l'adaptation des réfugiés palestiniens à leur lieu de séjour, par Georges Alam, (SA) ; voir aussi :
- le Rassemblement des ulémas rejette l'implantation palestinienne au Liban, (NA).

17 - **Reconstruction**. Zaher el-Khattib, député, estime que le gouvernement noie le pays dans les dettes et que SOLIDERE est un "requin qui engloutit Beyrouth", (SA) ; voir aussi :
- Z. el-Khattib accuse l'Etat de se fourvoyer dans des projets ruineux qui grèvent le budget national au lieu de donner la priorité à des projets réalistes répondant aux besoins des citoyens comme l'eau, l'électricité, etc. (SA 20.09.94).

17 - **Festival**. Feyrouz anime aujourd'hui le premier festival de Beyrouth, (SA NA HA OR 19.09.94).

17 - **Centre-ville**. Hareth Boustani, délégué de SOLIDERE, a représenté Beyrouth au congrès "Les villes détruites témoignent" tenu à Anvers, du 2 au 5 septembre, (NA).

17 - ***Waqf.*** Le Rassemblement des ulémas rappelle la nécessité de respecter les *waqfs* musulmans, surtout au centre-ville, (NA).

17 - **Nabatieh - Télécommunication**. Le téléphone de Nabatieh est primaire. Les habitants attendent la réalisation des promesses. Actuellement, les appels passent par Saida, par Edmond Chédid et Kamel Jaber, (NA).

18 - **Marché de gros**. Les travaux de démolition du marché de gros de viande, situé à Bir Hassan, ont commencé, (SA 19.09.94).

19 - **Eurobons**. F. Signora, Min. d'Etat pour les Finances, annonce que l'émission des bons du Trésor en dollars aura lieu le mois prochain. Il reconnaît que la reconstruction ne sera pas aussi rapide que prévue, (NA) ; voir aussi :
- la société Meryll Lynch parraine la première émission de bons du Trésor en dollars, par Elie Kahwaji, (NA) ;
- la société Meryll Lynch proposerait l'émission des bons du Trésor en dollars le 26 septembre 94, (SA 16.09.94) ;
- R. Salamé, gouverneur de la BDL, annonce que Meryll Lynch, chargée du placement des bons du Trésor en dollars pour un montant de 150 MD, a reçu des intentions de souscription de 100 MD, par Nayla Abi Karam, (OR 20.09.94).

19 - **Port**. La proposition chinoise d'utilisation du port de Beyrouth comme base de commercialisation réactive la question des zones franches. La tendance actuelle est à l'extension de celles de Beyrouth et de Tripoli et à la création de nouvelles à Saida et Rayak, par Adnan el-Hajj, (SA) ; voir aussi :
- les travaux du premier bâtiment de la zone franche industrielle étant presque achevés, le Conseil de gestion et d'exploitation du port de Beyrouth annonce la mise en place d'une nouvelle organisation, (SA).

19 - **Archéologie**. L'équipe de l'AUB découvre à proximité de la *zawiya* de Ibn Iraq el-Dimashqi des vestiges phéniciens, romains et mamelouks, (SA ; HA 20.09.94).

19 - **Centre-ville**. E. Hraoui aurait dû poser la première pierre pour la reconstruction du centre-ville le 17.09.94, jour de fête, par Ghassan Tuéni, (NA).

19 - **Cité Universitaire**. Ouverture du concours architectural pour la cité universitaire financée par des fonds séoudiens, (NA).

19 - **Environnement**. Le rond-point de Dora transformé en jardin à la suite d'une initiative privée, par Paul Kattan, (SA).

19 - **Reconstruction**. Une guerre civile d'une nouvelle sorte est à craindre à la suite du déséquilibre croissant entre Beyrouth et le reste du pays, par Halim Barakat, (SA).

19 - **Jbeil - Patrimoine**. "Les anthropoïdes en marbre : une innovation sidonienne", (OR).

20 - **Centre-ville**. SOLIDERE annonce avoir reçu les listes d'estimation des biens-fonds du centre-ville préparées par les commissions juridiques, (OR HA).

20 - **Jounieh**. Une délégation de la municipalité de Toulon envisage avec Hanna el-Boustani, pdt de la municipalité de Jounieh, une collaboration entre les deux villes dans le cadre du programme de la Communauté européenne MED-URBS, (OR 21.09.94) ; voir aussi :

- Sabine Girard-Reydet, premier adjoint du maire de Toulon, envisage avec la municipalité de Jounieh la coopération entre les deux villes suite à leur adhésion au programme MED-URBS, (OR 29.09.94).

21 - **Centre-ville**. E. Hraoui, Place des Martyrs, pose la première pierre du chantier de la reconstruction du centre-ville. Il déclare que c'est le rendez-vous du Liban avec la renaissance. A cette occasion, R. Hariri rappelle que tous les Libanais sont responsables de la reconstruction du centre-ville, (SA HA NA OR 22.09.94) ; voir aussi :
- S. Salam, ancien premier ministre, est de retour à Beyrouth pour participer au lancement de la reconstruction du centre-ville, (OR) ;
- de retour à Beyrouth, S. Salam est doublement étranger : au Beyrouth d'après-guerre et à la future ville, par Talal Selman, (SA 22.09.94) ;
- S. Salam et Beyrouth méritent mieux que ce retour monté tant bien que mal, par Talal Selman, (SA 23.09.94) ;
- deux ans et plus de neuf mois ont passé entre la création de SOLIDERE et l'ouverture des chantiers de reconstruction du centre-ville, (NA 22.09.94) ;
- le 21 septembre 1994, une date qui va marquer l'histoire. Beyrouth : antique cité d'avenir, (NA 23.09.94 ; OR 27.09.94) ;
- "Adieu Beyrouth", par Talal Selman, (SA 22.09.94).
- "Le jour de la pierre", commentaires sur la reconstruction du centre-ville, par "Zayan", (NA 22.09.94) ;
- Qui sauvera notre mémoire des dents des bulldozers ? Par Mohammad Madi, (NA 22.09.94) ;
- le cercueil de Beyrouth... la première pierre de fondation, (SA 23.09.94) ;
- "La ville dont on a posé la première pierre est celle d'une société, d'aucune autre", par Abdel Wahab Bedrkhan, (HA 23.09.94) ;
- "Ils vendent Beyrouth morceau après morceau... à chaque chose son prix", par Hoda Soueid, (HA 23.09.94) ;
- le projet du centre-ville doit contribuer à recréer une classe moyenne, par Khairallah Khairallah, (HA 22.09.94) ;
- des intellectuels libanais commentent la reconstruction du centre-ville : "La ville qu'on veut construire est une grande prison" par Ethel Adnan ; "L'adieu des lieux" par Nawaf Salam, (HA 22.09.94) ;
- le Rassemblement des ulémas estime que la cérémonie de la pose de la première pierre de la reconstruction du centre-ville montre l'ampleur du fossé qui sépare les tenants du projet et les habitants de Beyrouth, (SA NA 23.09.94) ;
- lors du lancement des travaux du nouveau siège de l'Association islamique pour la spécialisation et l'orientation professionnelles située dans la région de Spynney's, N. Berry affirme que "les nations ne se construisent pas... sur la pose d'une simple pierre inaugurale", (OR SA NA HA 23.09.94) ;
- les quartiers environnant le centre-ville constituent une ceinture de misère, par Hassan Ahmad Abdallah, (SA 22.09.94).

21 - **Circulation automobile**. Auguste Bakhos, député, propose à M. Murr, Min. de l'Intérieur, des mesures concrètes pour résoudre les problèmes de circulation dans Beyrouth et sa banlieue : la planification et l'exécution de nouvelles routes, l'aménagement d'un parking public dans chaque quartier et la réorganisation des transports publics, (SA) ; voir aussi :
- le CDM décide la formation d'une commission d'urgence pour réglementer le trafic automobile dans la capitale, (SA NA OR 22.09.94).

21 - **Eurobons**. Les intentions de souscription aux bons du Trésor libanais en dollars auraient atteint 200 MD. On ignore si l'Etat va augmenter le montant de l'emprunt, (SA).

21 - **Marché boursier**. Le cheikh M. H. Fadlallah, chef spirituel du Hezbollah, maintient sa *fatwa* à l'encontre des actions de SOLIDERE, (NA 22.09.94).

21 - **Souk populaire**. Le CDM décide la création de souks populaires pour les fruits et légumes, (SA NA OR 22.09.94).

22 - **Histoire**. Saleh Rifai, professeur de photographie, et H. Hallaq, professeur d'histoire à l'Université libanaise, commentent deux photographies du port de Beyrouth en 1880 et de la gare en 1892, par Sleiman Bakhti, (NA).

22 - **Eurobons**. R. Salamé, gouverneur de la BDL, est en tournée à Paris, Genève et Londres pour assister à l'émission des bons du Trésor en dollars, (OR HA).

22 - **Tripoli - Patrimoine**. L'armée commence les travaux de nettoyage du jardin municipal de Tripoli avant de s'occuper du Khan el-Saboun, (NA 23.09.94).

23 - **Centre-ville**. Des intellectuels libanais commentent la reconstruction du centre-ville : "Le développement des villes n'a pas besoin d'un tel fracas", par Toufic el Bacha, compositeur ; "La ville qu'on veut construire n'est pas adaptée à son environnement", par Habib Sadek, député et pdt du Conseil culturel du Liban sud, (HA) ; voir aussi :
- "La disparition du centre-ville est aussi celle d'une vie chère aux Libanais. Qu'est-ce qui remplacera nos souvenirs ?" par Joseph Moghaizel, député ; "La ville future est un conglomérat d'îlots que séparent des océans agités par les problèmes sociaux", par Mohammad Soueid, critique et réalisateur, (HA 24.09.94) ;
- "Une ville préfabriquée, sans odeur et sans saveur à laquelle nous ne sommes pas liés", par Paul Chaoul, poète et critique ; "La nouvelle ville se rattache aux villes du tiers-monde, le coeur monopolise la richesse et la force, les banlieues se débattent dans la misère et l'anarchie", par Fahima Charafeddin, chercheur et spécialiste des idées politiques, (HA 27.09.94).

23 - **Souk populaire**. Le Conseil de l'institution publique pour les souks populaires et la défense du consommateur, organisme public pour la gestion des souks, sera formé la semaine prochaine, (OR) ; voir aussi :

- texte du décret de création des souks populaires, (NA) ;
- E. Hraoui affirme être à l'origine de l'idée des souks populaires, (SA).

23 - **Reconstruction**. M. Dalloul, Min. de la Défense, s'en prend à l'opposition : "Ils veulent un pays sans chantier comme s'ils ne souhaitaient pas que le pays se relève", (SA) ; voir aussi :
- selon Nasser el-Sa'idi, vice-gouverneur de la BDL, les capitaux étrangers au Liban auraient atteint la somme de 7000 MD au cours des trois dernières années , (HA).

23 - **Eurobons**. Rush sur les bons du Trésor en dollars surtout de la part des Libanais de l'étranger et des Emirats, (SA).

23 - **Habitat - Déplacés**. Selon un rapport du CDR, le financement prévu pour l'habitat et le relogement des déplacés ne représente que 6% environ du total des financements extérieurs engagés dans la reconstruction, par G. de Hauteville, (OR).

23 - **Relations libano-syriennes**. Nasri Khouri, SG du Conseil sup. libano-syrien, réclame l'institution d'un marché commun libano-syrien, point de départ d'un marché commun arabe, (NA OR SA 24.09.94).

24 - **Eurobons**. Le montant des bons du Trésor en dollars va être augmenté, par D. el-Daher, (HA) ; voir aussi :
- le succès remporté par les bons du Trésor en dollars encourage l'Etat à en émettre d'autres, par Khaled el-Kassar, (NA 26.09.94).

24 - **Centre-ville - Déplacés**. Selon N. Chamma'a, pdt du CA de SOLIDERE, la reconstruction du centre-ville doit débuter dans deux semaines, les derniers immeubles occupés à Bachoura doivent être évacués avant, (NA OR).

24 - **Banque mondiale**. Ram Choubra, directeur de la Banque mondiale pour le Moyen-Orient, se félicite de sa collaboration avec le gouvernement libanais pour la reconstruction. Il estime que le défi est de parvenir à un équilibre entre les besoins de la reconstruction et les possibilités matérielles du pays, (NA).

24 - **Circulation automobile**. Beyrouth, comment oser parler de reconstruction alors que les questions de la sécurité routière ne sont même pas réglées, par Loutfallah Manasseh, (OR).

24 - **Mansourieh - Edilité**. La municipalité de Mansourieh lance une campagne de nettoyage, par Paul Kattan, (NA).

24 - **Baalbeck - Patrimoine**. La DGA achève les travaux effectués à l'entrée de la citadelle ainsi qu'au temple de Vénus protégé désormais par une grille, (NA) ; voir aussi :
- J.-P. Lafon, amb.de France, visite Baalbeck et promet une aide technique pour la restautation de la citadelle et du musée, (OR 26.09.94).

24 - **Tripoli - Municipalité.** Sami Minkara, pdt de la municipalité de Tripoli, dresse un bilan de la conférence sur la coopération entre les villes européennes et les villes arabes qui s'est tenue à Valence la semaine dernière, (OR 26.09.94).

25 - **Reconstruction**. Le cheikh A. A. Kabalan, vice-président du Conseil sup. chiite, estime que la prolifération des projets de reconstruction a conduit à une impasse. Il ajoute que la reconstruction de Beyrouth ne saurait être amorcée par un festival, (NA HA 26.09.94) ; voir aussi :
- Salim Saadé, député, s'étonne des espoirs suscités par un plan de reconstruction inexistant, (SA NA 26.09.94) ;
- offensive généralisée contre la politique du gouvernement, (SA 24.09.94).

25 - **Rassemblement des ayants droit**. O. Daouk, pdt du Rassemblement des ayants droit, reproche à S. Salam son appui à SOLIDERE. Il rappelle qu'en 1979, celui-ci avait menacé d'intenter un procès à la municipalité de Beyrouth lorsqu'elle a voulu effectuer des remblais sur des biens-fonds appartenant à l'Association des *makassed*, (SA 26.09.94) ;

25 - **Souk populaire**. R. Hariri inspecte certains chantiers de la capitale et visite l'emplacement du premier souk populaire, place de l'Horlogeel-Abed, (NA SA HA OR 26.09.94).

26 - **Centre-ville**. Le Bloc du changement et du salut, s'est abstenu de participer à la cérémonie de la pose de la première pierre pour la reconstruction du centre-ville, (NA SA 27.09.94) ; voir aussi :
- Quel Beyrouth pourrait-on espérer reconstruire si cette opération était laissée aux soins des particuliers ? Le passé est mort et personne ne peut le ressusciter, par Izzat Safi, (SA 27.09.94) ;
- le Beyrouth de notre mémoire disparaîtra définitivement après la reconstruction du centre-ville, par Rania Bou Nassif, (NA 27.09.94).

26 - **Souk populaire**. Le CDM crée la Société générale des souks populaires et de la protection du consommateur, organisme public chargé de la création de souks populaires, de leur administration et de leur gestion, dans les différentes régions, (SA) ; voir aussi :
- Fouad el-Saad, député, et G. Saadé, leader du parti Kataeb, critiquent le projet des souks populaires, (SA HA 28.09.94).

26 - **Transport**. Pierre Hélou, député, réclame l'exécution du projet de transports en commun et déplore la perte de temps occasionnée par le projet, fort coûteux, de la ligne de chemin de fer , (HA) ; voir aussi :
- pourquoi le développement des transports en commun ne figure-t-il pas au programme des autorités chargées de résoudre les problèmes de circulation en ville ? Par May Daher Yaacoub, (NA).

26 - **SOLIDERE - Déplacés palestiniens**. Le cheikh M. M. Chamseddin, pdt du Conseil sup. chiite, rappelle l'importance du développement équilibré. D'autre part, il estime que le *fiqh* n'interdit pas la souscription aux actions de SOLIDERE. Enfin, il

se prononce contre l'implantation palestinienne au Liban, (HA 28.09.94).

26 - **Reconstruction**. Selon O. Karamé, député, il n'est pas admissible que tous les projets soient réservés à la capitale, le Liban existe ailleurs que dans le Grand-Beyrouth, (HA NA OR SA 27.09.94).

26 - **Aéroport**. 996 694 passagers et 33 741 tonnes de bagages sont passés par l'AIB entre janvier et août 1994, (SA).

26 - **Autoroute**. Hassan Nasrallah, SG du Hezbollah, critique la politique du gouvernement qui s'occupe du projet des autoroutes avant de s'attaquer à la crise socio-économique, (NA SA HA).

26 - **Port**. Les ports libanais ne se développeront que s'il existe une politique portuaire claire et suivie, (SA).

26 - **Voirie**. Une délégation franco-belge représentant la Communauté européenne est au Liban pour étudier un projet de marquage des rues, des routes et des maisons de l'ensemble du pays. Le financement des travaux serait pris en charge par la CEE, (OR 27.09.94).

26 - **Jezzine - Histoire**. "Jezzine : un flamboyant papillon cloué sur une planche de guerre. Périple au beau pays de l'amertume", par May Makarem, (OR).

27 - **Reconstruction**. Examen critique des chantiers de Beyrouth, de sa banlieue et du rôle des administrations, par Michel Touma et Nayla Abi Karam, (OR) ; voir aussi :
- plus de 200 sociétés libanaises, françaises, britanniques, italiennes et grecques participeront au salon "Reconstruire le Liban", du 4 au 8 oct. 94, (OR).

27 - **Budget**. Révisions à la baisse du budget de 1995 pour respecter les recommandations de la Banque mondiale, (NA ; OR 28.09.94) ; voir aussi :
- le budget 1995 révisé réduit le déficit de la balance des paiements, condition nécessaire à l'obtention des aides économiques aux projets de reconstruction, (OR SA 29.09.94).

27 - **Déplacés**. Une délégation des milices palestiniennes examine la situation des réfugiés palestiniens du Liban avec W. Joumblatt, Min. des Déplacés, et M. Dalloul, Min. de la Défense. Celui-ci rappelle que les dates d'évacuation des squatters de Beyrouth et de sa banlieue ne seront pas modifiées, (HA 28.09.94) ; voir aussi :
- début des évacuations à Wadi Abou Jmil, (NA 28.09.94).

27 - **Eurobons**. R. Hariri et R. Salamé, gouverneur de la BDL, sont à Londres pour participer à la réunion consacrée à l'émission des bons du Trésor en dollars, (OR SA NA).

27 - **Histoire**. "Quand Poséidon protégeait Beyrouth", sur les origines du nom de la ville, par Nina Jidejian, (OR).

28 - **Chemin de fer - Transport - Souk populaire**. O. Meskaoui, Min. des Transports affirme qu'il est hors de question de démanteler le réseau ferroviaire. Il estime que la place de l'Horloge el-Abed serait un bon emplacement pour une gare et un souk populaire. Enfin, il indique que le min. possède des autobus mais manque de personnel, (SA 29.09.94).

28 - **Souk populaire**. Le projet d'installer un souk populaire sur l'emplacement de l'ancienne gare de Beyrouth, près de l'Horloge el-Abed, soulève les passions : la Ligue maronite demande la suspension du projet. Benyamine Atallah, pdt du syndicat des employés de l'Office des chemins de fer, demande des garanties quant à l'emploi des fonctionnaires. Enfin, il déplore que le projet de modernisation du réseau ferré soit négligé. Pour sa part, Fouad el-Saad, député, regrette que l'Etat n'ait pas respecté les formes avant d'engager les travaux d'installation du souk, (OR SA NA 29.09.94) ; voir aussi :
- après le tollé soulevé par le projet d'installer un souk populaire à l'emplacement de la gare de Beyrouth, les travaux ont été suspendus provisoirement. D'après R. Hariri, le projet n'est pas remis en cause, (OR NA SA 30.09.94) ;
- Elias Habr, pdt de l'Union nationale des syndicats des travailleurs et des employés, estime que le projet des souks populaires ne constitue pas une solution au problème de cherté de la vie quotidienne, (SA 30.09.94.).

28 - **Eurobons**. Emission des bons du Trésor en dollars. Le montant total a été doublé en raison de l'importance de la demande. R. Hariri se félicite de cette opération qui est "un signe de confiance dans l'avenir du Liban", (OR SA HA NA) ; voir aussi :
- Mohammad Beydoun, député, réclame une explication du min. des Finances sur la nécessité de l'émission des bons du Trésor en dollars, (HA)
- H. Husseini, ancien pdt de l'Assemblée nationale, considère que les bons du Trésor libanais en dollars constituent le "scandale des scandales" dont "l'intention... est de noyer le Liban sous les dettes", (SA OR NA 29.09.94).

28 - **Archéologie**. Le programme MED-URBS sur l'archéologie et la sauvegarde du patrimoine archéologique au Liban a démarré en octobre. Plusieurs séances de travail et des conférences doivent avoir lieu à l'USJ, par May Abboud Abi Akl, (NA).

28 - **Circulation automobile**. Une commission a été chargée d'entreprendre les démarches nécessaires à l'exécution du plan de réorganisation de la circulation dans la capitale, (OR NA SA 29.09.94).

28 - **Tripoli - Port**. Maurice Fadel, ancien député, fait construire un port de pêche dans la baie de Tripoli, par Bassem el-Bakour, (NA).

28 - **Tyr - Patrimoine**. A l'issue de son AG tenue à Paris, l'Association internationale pour la sauvegarde de Tyr (AIST) demande au min. de la Culture et à la DGA de reprendre les travaux de restauration des sites archéologiques de Tyr pour lesquels l'UNESCO a engagé un fonds de

60 000 $ et l'AIST un autre de 20 000 $, (NA 29.09.94 ; OR 30.09.94).

29 - **Eurobons**. A la sortie du CDM, R. Hariri affirme que le succès des bons du Trésor en dollars est une grande victoire pour le Liban. Selon lui, ces liquidités permettront à l'Etat de financer des projets indispensables, notamment le développement des banlieues et le relogement des déplacés, (OR NA) ; voir aussi :
- le montant total de l'émission est porté à 400 MD, (SA OR NA).

29 - **Reconstruction**. "Nous sommes devant le Beyrouth du passé, celui de la guerre et celui de SOLIDERE c-à-d le Beyrouth du futur. Que va devenir la ville ?" Par Nadim Jarjoura, (SA) ; voir aussi :
- "Beyrouth ville de la destruction... et de la reconstruction". L'entrée de Beyrouth sur la route de Damas nécessite une modernisation urgente, par Pierre Atallah, (NA) ; voir aussi :
- annonce d'un congrès consacré à la reconstruction du Liban et aux changements régionaux qui doit avoir lieu les 4 et 5 oct. 94, (NA) ;
- Beyrouth suivant Ethel Adnan, Rachid el-Daif et Charles Chehwane, par Nazih Khatter, (NA).

29 - **Autoroute**. S. el-Hoss transmet au pdt du CDR les inquiétudes des habitants de Tarik Jdidé face aux projets de l'autoroute et de la cité sportive, (NA).

29 - **Déplacés palestiniens**. Le Conseil sup. grec-catholique dément que l'une de ses institutions ait vendu des terrains pour reloger les Palestiniens, comme cela a été rapporté par certaines sources ministérielles, (OR 30.09.94).

30 - **Souk populaire**. Les habitants du quartier de l'Horloge el-Abed mettent en garde contre une ceinture de misère et une nouvelle Quarantaine, par Paul Kattan et Fadia Fahd, (NA) ; voir aussi :
- le CEGP de la ville de Beyrouth présente le projet d'un souk populaire situé à proximité du rond-point de Chatila sur un terrain appartenant à la municipalité de Beyrouth, (NA) ;
- le conseil exécutif de la Ligue maronite réitère son refus de la création de souks populaires dans les quartiers résidentiels, (OR HA 01.10.94) ;
- le cheikh M. H. Fadlallah, chef spirituel du Hezbollah, estime que le projet des souks populaires ne constitue pas une solution au problème de cherté de la vie, (HA 01.10.94).

30 - **Reconstruction**. Maged Izzou Rhaybani, Min. syrien de la Construction, est au Liban pour inspecter les travaux exécutés par des sociétés syriennes, (OR SA 01.10.94) ; voir aussi :
- R. Salamé, gouverneur de la BDL, se rend à Madrid pour participer aux réunions annuelles du FMI et de la BM, (OR SA 01.10.94) ;
- Beyrouth selon Elias Khouri, Georges Khouri, Joseph Issawi et Fadi Abou Khalil, par Nazih Khatter, (NA).

30 - **Eurobons**. 4% des bons du Trésor libanais en dollars sont détenus par des Libanais, (NA SA).

30 - **Edilité**. Ghassan Matta, élève de l'Ecole centrale, propose au mohafez de Beyrouth, au pdt de la municipalité et à SOLIDERE, d'établir un index et un plan des rues de Beyrouth, (OR).

30 - **Zeitouné - Histoire**. Zeitouné, créée par la nuit et affectée par la guerre a été éliminée par les bulldozers, par Wissam Abou Harfouche, (NA).

o c t o b r e - 1 0 - 1 9 9 4

01 - **Reconstruction**. Le coup d'envoi du salon international "Reconstruire le Liban" qui se tiendra à Dbayé du 4 au 8 oct. a été donné au cours d'une conférence de presse à l'hôtel Riviera. Les exposants représentent des domaines divers : construction, énergie, traitement des eaux, transport, santé, services municipaux, etc. (OR SA).

01 - **Eurobons**. L'émission des bons du Trésor en dollars : avantages et inconvénients, par Hassan Ahmad el-Khalil, (SA).

01 - **Budget - Plan décennal**. Le Parlement examine le projet du budget 95. Il est composé de deux parties : le budget 1995 proprement dit et une dizaine de lois-programmes qui constituent le plan décennal de reconstruction, (NA 01 et 04.10.94. ; SA 03.10.94) ; voir aussi :
- la révision du budget 95 à la baisse est conforme aux conditions de l'aide de la Banque mondiale, (NA).

01 - **Déplacés palestiniens**. Toujours pas de solution en vue un mois après que le dossier du relogement des Palestiniens ait été confié à une commission ministérielle, par Hiam Qossaifi, (NA).

01 - **Hôtel**. Khaled Sleiman, pdt du syndicat des hôteliers du Liban, estime à 200 MD la rénovation du parc hôtelier libanais, par G. de Hauteville, (OR).

01 - **Baalbek - Déchets**. Pour la dixième fois, les égouts de Baalbek inondent la ville, (SA).

02 - **Eurobons**. L'emprunt extérieur pour réhabiliter l'infrastructure et réactiver l'économie est indispensable, selon O. Meskaoui, Min. des Transports, (SA 03.10.94) ; voir aussi :
- l'entrée du Liban sur le marché financier européen n'a pas été très coûteuse, selon R. Salamé, gouverneur de la BDL, par Randa Takieddin, (HA 03.10.94) ;
- le succès rencontré par les bons du Trésor est bénéfique à court terme mais il deviendra néfaste à plus longue échéance, selon des experts économiques étrangers, (SA 03.10.94) ;
- l'inquiétude du Bloc du salut et du changement face à l'émission des bons du Trésor , (SA 01. et 04.10.94) ;
- O. Karamé, député, accuse le gouvernement de vendre le pays à travers les bons du Trésor , (SA 03.10.94) ;
- les bons du Trésor libanais constituent une des rares émissions de bons du Trésor qui ait réussi cette année, c'est le signe d'une grande confiance

de la communauté financière internationale dans le Liban, par Nayla Abi Karam, (OR 03.10.94) ;
- selon N. Lahoud, député, toute politique de reconstruction qui n'est pas accompagnée d'une politique sociale est vouée à l'échec. D'autre part, bien qu'il estime élevé les intérêts des bons du Trésor, il souligne que leur succès montre la confiance internationale dans l'économie libanaise, (SA 03.10.94).

03 - **Budget** - **Plan décennal.** Principaux chiffres des dépenses prévues pour 1995 : min. des Transports : 106,62 milliards de LL soit 3,31% du budget total, min. des Déplacés : 7,3 milliards de LL soit 0,23%, min. de l'Habitat : 16,7 milliards de LL soit 0,52%, min des Travaux publics : 168,76 milliards de LL soit 5,24 %, min du Tourisme : 14,76 milliards de LL soit 0,46%, min des P & T : 14,9 milliards de LL soit 0,46 %. Principales lois-programmes (plan décennal) : projets de routes : 1670 milliards de LL, projets d'électrification : 1987 milliards de LL, transports en commun : 167 milliards de LL, chemins de fer : 667 milliards de LL, ports et zones franches : 465 milliards de LL, environnement - déchets solides : 733 milliards de LL, (OR).

03 - **Centre-ville - Patrimoine**. Promenade au centre-ville pour admirer les bâtiments conservés dans les secteurs Foch-Allenby, Maarad, Riad el-Solh et Saïfi, par Bassem el-Hajj, (NA).

03 - **Electricité**. Eclaircissements sur la construction des centrales de Beddaoui et Zahrani par E. Hobeika, Min. des Ressources hydrauliques et électriques, (SA).

03 - **Habitat**. Le min. de l'Habitat et des Coopératives a contribué à la réhabilitation, la construction et l'achat de plus de 66 000 logements au Liban selon le Min. M. Abou Hamdan, (SA).

03 - **Infrastructure**. On avait promis que tous les chantiers de Beyrouth et sa banlieue seraient achevés avant la rentrée scolaire. Non seulement cette promesse n'a pas été tenue, mais encore de nouveaux chantiers ont été ouverts, notamment à Verdun, par Aouad Chaaban, (SA) ; voir aussi :
- N. Ghaziri, responsable du CEGP de la ville de Beyrouth, annonce que les travaux pour l'installation des canalisations électriques et d'eau à Beyrouth seront achevés au cours de la première semaine de novembre, (NA 04.10.94).

03 - **SOLIDERE**. "La deuxième République est morte, vive SOLIDERE 1er". L'Etat est devenu un gendarme à la solde de la société foncière, par Talal Selman, (SA).

03 - **Transport - Reconstruction**. R. Hariri estime que les problèmes de circulation dans Beyrouth et sa banlieue seront réglés en organisant les transports en commun publics et privés. D'autre part, il a examiné les projets de la capitale avec une délégation des maires de Beyrouth, (NA 04.10.94).

04 - **Reconstruction**. R. Hariri inaugure le salon "Reconstruire le Liban" qui se tient à Dbayé du 4 au 8 oct. (SA NA 05.10.94.) ; voir aussi :
- Marc Mamillan, ingénieur et pdt du Comité international de la pierre Icomos, donne une conférence sur le thème "Restauration des façades en pierre" dans le cadre du Salon "Reconstruire le Liban", (OR SA NA 06.10.94.) ;
- conférences de Ali Serhal, conseiller de Fadl Chalak, et de N. Chamma'a, pdt du CA de SOLIDERE, organisées par la revue "al-Iktissad wal-Aamal" en marge du Salon "Reconstruire le Liban" (OR SA NA 06.10.94.) ;
- conférence de Youssef Choucair, conseiller de R. Hariri pour les affaires de la reconstruction, au séminaire organisé à Londres par le Financial Times les 4 et 5 octobre, sur le thème : "La reconstruction du Liban : le rôle du financement privé", (HA 12.10.94.).

04 - **Archéologie**. M. Eddé, Min. de la Culture et de l'Enseignement sup., annonce que N. Berry a accordé le délai demandé par la DGA pour poursuivre les fouilles de la place de l'Etoile. En outre, il assure de la coopération entre le Parlement et la DGA, (OR NA 05.10.94) ; voir aussi :
- qui est responsable de l'arrêt des fouilles de la place de l'Etoile et de l'agression des archéologues ? (NA).

04 - **Rassemblement des ayants droit**. N. Berry reçoit une délégation des ayants droit du centre-ville qui dénonce les exactions de SOLIDERE, (OR SA).

04 - **Architecture**. L'Institut culturel italien au Liban, en collaboration avec le musée Nicolas Sursock, propose une exposition à thème architectural "Les Echelles de l'espace" du 4 au 26 octobre, (OR 01.10.94).

04 - **Banlieue sud**. Selon Ali Ammar, député, les priorités pour la banlieue sud sont l'électricité, la relance des activités municipales et surtout une bonne organisation des travaux, (NA SA 05.10.94).

04 - **Centre-ville**. "Beyrouth" selon Chawki Bazih, Elias el-Attrouni et Iskandar Habach, par Nazih Khatter, (NA 04. et 05.10.94).

04 - **Reconstruction**. Le financement de la reconstruction, par Issam el-Jirdi, (SA).

04 - **Voirie**. Le plan général de réhabilitation du réseau routier sera présenté par M. B. Mortada, Min. des Travaux publics, le 11 du mois, (SA) ; voir aussi :
- M. B. Mortada annonce un plan de réhabilitation du réseau routier, (SA NA 11.10.94).

04 - **Casino**. 74 entreprises candidates pour les travaux à exécuter au casino du Liban, (OR).

05 - **Eurobons**. Le Rassemblement des dirigeants et chefs d'entreprises libanaises (RDCL) décide d'engager une étude sur l'emprunt en dollars du gouvernement, (OR 06.10.94) ; voir aussi :
- le cheikh M. H. Fadlallah, chef spirituel du Hezbollah, estime que le recours à l'endettement extérieur va aggraver la crise économique, (OR 06.10.94) ;
- Rachid el-Solh, ancien premier Min., se prononce contre les bons du Trésor et

l'endettement du Liban. Il rappelle à ce propos les expériences désastreuses de l'Empire ottoman et de l'Egypte des Khédives, (SA 06.10.94).

05 - **Electricité - Environnement**. La centrale de Zouq produit peu d'électricité mais beaucoup de pollution, par Rola Mikhail et Paul Kattan, (NA).

05 - **Reconstruction**. La contribution italienne aux projets relatifs à l'infrastructure de base du pays est étudiée par G. de Michelis, amb.d'Italie, M. B. Mortada, Min. des Travaux publics, et M. Ghaziri, Min. des P & T, (OR SA NA 06.10.94).

05 - **Transport**. Les moyens dont dispose actuellement l'Office des transports en commun (OTC) ne peuvent couvrir que 2 % des besoins du million de personnes qui circulent tous les jours à Beyrouth ; O. Meskaoui, Min. des Transports, étudie la reprise des transports en commun avec le CA de l'OTC, (OR SA NA 06.10.94).

05 - **Municipalité**. Nabila Farès, maire de Rabyé, a représenté le Liban au congrès des maires de l'ONU qui s'est tenu à New York du 17 au 19 août, (OR 06.08.94).

05 - **Saida - Port**. Des proches de R. Hariri envisagent les nominations au conseil de gestion du port de Saida, (SA).

06 - **Archéologie**. L'Association Beyrouth-patrimoine et le Mouvement culturel d'Antélias invitent toutes les associations ainsi que les professeurs et les étudiants en archéologie à une réunion générale, (SA) ; voir aussi :
- le Congrès national libanais s'élève contre les travaux tendant à faire disparaître les vestiges de l'Ecole de droit de Beryte, (OR 07.10.94) ;
- les fouilles de la place de l'Etoile se poursuivent et bénéficient de toutes les facilités ; l'arcade isolée qui a été découverte ne serait pas un vestige de l'Ecole de droit, selon le SG de la Chambre des députés, (OR NA 07.10.94) ;
- la réalité des fouilles archéologiques de la place de l'Etoile : faits et photos à l'appui. Deux arcades ont déjà été découvertes, il en existe probablement six, (NA 07.10.94) ;
- "Qu'importe une arcade de plus ou de moins pour les responsables", par "Zayan", (NA 07.10.94).

06 - **Souk populaire**. Fouad el-Saad, député, menace le gouvernement d'un vote de confiance si les travaux d'installation du souk populaire du quartier de l'Horloge el-Abed se poursuivent, (HA SA 07.10.94 ; OR 10.10.94) ; voir aussi :
- R. Hariri explique au député Nassib Lahoud que les travaux menés dans le quartier de l'Horloge el-Abed sont destinés à l'autoroute reliant le quartier Chevrolet au boulevard du Fleuve et non à l' installation d'un souk populaire, (OR NA 07.10.94) ;
- les bulldozers de la société, chargée de réaliser le tronçon de route reliant le quartier Chevrolet au boulevard du Fleuve, place de l'Horloge el-Abed, travaillent depuis cinq jours sans interruption, (NA 08.10.94) ;
- sur plus d'un kilomètre, du rond-point de l'ambassade du Koweit à celui de Cola, plusieurs centaines de marchands syriens de quatre-saisons qui occupaient auparavant un terrain entre Sabra et la Cité sportive, forment un véritable souk "populaire", par Jean Issa, (OR).

06 - **Circulation automobile**. Les mesures décidées par une commission d'urgence entrent en vigueur à partir d'aujourd'hui, les premiers résultats seront perceptibles dans quelques semaines selon M. Murr, Min. de l'Intérieur. Pour sa part, Iskandar Aajaka, pdt de la commission, présente un plan de circulation pour résoudre les problèmes à long terme, (NA SA 07.10.94) ;
- la question de la circulation examinée par M. Murr et les députés Mohammad Beydoun et Elias Khazen, (SA 07.10.94).

06 - **Déplacés**. M. Murr reçoit A. Andraos, pdt de la Caisse des déplacés, à la tête d'une délégation de la Quarantaine venue se plaindre des exactions des FSI qui les empêchent de poursuivre les travaux de réhabilitation de leur domicile, (SA 07.10.94).

06 - **Cité sportive - Déplacés**. Les habitants de Sabra el-Dana et Daouk, menacés d'expulsion suite au projet de la Cité sportive, engagent des démarches auprès des responsables. D'autre part, les préparatifs pour le retour des réfugiés de Mrayjé dans la banlieue sud se poursuivent, (SA).

06 - **SOLIDERE - Eurobons**. SOLIDERE interrogée par B. Merhej, député, sur les transferts de capitaux à l'étranger effectués par la société. Le député se demande si ces capitaux ont servi à l'achat de bons du Trésor , (SA 07.10.94) ; voir aussi :
- SOLIDERE confirme le transfert de capitaux à l'étranger sans donner plus de détails, (HA 08.10.94).

06 - **Tripoli - Archéologie**. Le nettoyage de 25 sites archéologiques dans les souks de Tripoli est engagé par près de 500 soldats de l'armée, (NA SA 07.10.94).

06 - **Tripoli - Urbanisme**. Les propriétaires de la zone des jardins de Tripoli s'opposent au remembrement et au lotissement obligatoire décidés par la Direction générale de l'urbanisme (DGU), (NA) ; voir aussi :
- le pdt de la municipalité de Tripoli invite les protagonistes à un débat, (NA 12.10.94);

07 - **Budget - Plan décennal**. Selon F. Signora, Min. d'Etat pour les Finances, le projet du budget 1995 prend en considération les besoins du présent et prépare le terrain pour l'avenir, (OR) ; voir aussi :
- un plan de reconstruction en bonne et due forme et non une simple liste de lois-programmes est réclamé par le Bloc du changement et du salut, (NA 08.10.94) ;
- l'intégration du plan décennal, par l'intermédiaire de lois-priogrammes, dans le budget 95 n'est pas anticonstitutionnelle, (HA 08.10.94) ;
- la politique financière du gouvernement et l'accroissement de la dette extérieure critiqués par

le Rassemblement libanais d'unification, (NA 08.10.94).

07 - **Reconstruction**. Selon R. Hariri l'importance donnée à Beyrouth dans les travaux de reconstruction constitue un point de départ vers les autres régions du pays, (OR HA NA SA 08.10.94).

07 - **Circulation automobile**. Rencontre-débat autour des problèmes de la circulation réunissant Iskandar Aajaka, pdt de la commission d'urgence et représentant des FSI, Raïf Farhat, chef du service exécutif du CEGP, Hassan Daghili, du CDR, Hassan Yatim, pdt du syndicat des écoles et Ali Hassan pour les Comités des parents, par Wissam Abou Harfouch, (NA) ; voir aussi :
- "Hallucinations", les problèmes de la circulation résolus dans les rêves d'un usager, par G. Serof, (OR) ;
- dans un rapport relatif aux problèmes de circulation, Mohammad Kabbani, député, propose la création de parkings publics et une amélioration du contrôle de l'existence de parkings dans les immeubles, (SA).

07 - **Environnement**. Doléances des habitants de Hadeth, Kfarchima et Choueifat sur les effets nocifs de l'incinérateur de Amroussieh, (OR 08.10.94).

07 - **Centre-ville**. Le Beyrouth qui doit renaître n'est pas un îlot moderne entouré d'autoroutes mais le coeur du Liban c-à-d un lieu de rencontre et d'accueil pour les réfugiés politiques, le Beyrouth de l'Ecole de droit, par Bechara Charbel, (HA)

07 - **Déplacés palestiniens**. La question du relogement des Palestiniens est humanitaire avant tout, réponse à Ernest Karam (HA 13.09.94), par Amin Aati, (HA).

07 - **Municipalité**. La Communauté européenne intègre les villes de Tripoli, Jounieh, Saida et Zouk Mikhail au programme MED-URBS, par Lina Khouri, (HA).

08 - **Municipalité**. Reprise et réforme du conseil municipal de Beyrouth, sur une proposition de Mohammad Y. Beydoun, député, (OR HA SA NA 10.10.94) ; voir aussi :
- Robert Vigouroux, maire de Marseille, est l'invité du mohafez de Beyrouth, (NA) , voir aussi :
- un accord de coopération technique entre les municipalités de Marseille et de Beyrouth est en préparation ; il existe déjà des accords avec Tripoli, (OR SA 10.10.94) ;
- R. Vigouroux et M. Ghaziri, mohafez de Beyrouth, signent un accord de coopération entre les municipalités de Marseille et de Beyrouth. Il porte sur une assistance relative aux égouts, aux déchets ménagers, à la lutte contre l'incendie, aux transports en commun et à l'équipement de dispensaires, (OR NA 11.10.94 ; OR 13.10.94).

08 - **Déplacés palestiniens**. Lionel Bresson, délégué de l'UNRWA au Liban, examine les problèmes du relogement des Palestiniens avec la Ligue pour la reconstruction du camp de Myeh Myeh, (NA).

08 - **Archéologie**. Les vestiges découverts à l'emplacement de la Banco di Roma appartiendraient au plus important monument romain de Beryte découvert jusqu'à maintenant. Selon Kevin Butcher, archéologue anglais, il faut absolument poursuivre les fouilles, (NA).

08 - **Souk populaire**. Lancement des travaux pour l'installation d'un souk populaire qui doit être inauguré dans deux mois à la Quarantaine, (NA).

08 - **Voirie**. Des erreurs techniques signalées sur les chantiers du réseau viaire de la capitale, par Jean Issa, (OR).

09 - **Nabatieh - Edilité**. L'armée entame des travaux de nettoyage à Nabatieh, (SA 10.10.94 ; NA 12.10.94).

10 - **Autoroute arabe - Souk populaire - Déplacés**. Pierre Hélou, député, se prononce en faveur des souks populaires à condition qu'ils soient réalisés correctement. D'autre part, il demande un changement du tracé de l'autoroute arabe et rappelle la priorité du dossier des déplacés, (OR SA).

10 - **Centre-ville - SOLIDERE**. E. Hraoui reçoit une délégation du CA de SOLIDERE venue le remercier pour son soutien et lui exposer les projets d'infrastructure et de réfection de certains bâtiments du centre-ville, (OR HA 11.10.94).

10 - **Jardin public**. L'Académie des talents libanais pour le sport et les arts rappelle l'importance des espaces verts dans la ville de Beyrouth et invite la municipalité à transformer les espaces libres en jardins publics, (HA).

10 - **Rachaya - Edilité**. Une décharge pour les déchets ménagers et la réfection des égouts de Rachaya sont nécessaires, selon M. Abou Hamdan, Min. de l'Habitat et des Coopératives, (SA).

10 - **Saida - Patrimoine**. Inauguration du Khan el-Effrange de Saida. Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, invité à cette occasion, visite également Tyr, (OR NA) ; voir aussi :
- exposition d'oeuvres d'orientalistes au Khan el-Effrange de Saida sous le patronage de B. Hariri et de M. Druon, (NA 10.10.94).

11 - **Remblai**. Les travaux de protection maritime du remblai sur la mer sont évalués à 200 MD. SOLIDERE va bientôt lancer un appel d'offres international, (OR HA SA 12.10.94).

11 - **Patrimoine - SOLIDERE**. Les entrepreneurs et les architectes spécialisés dans la restauration sont invités par SOLIDERE à participer aux travaux que la société engagera à partir du début du mois prochain, (OR SA HA 12.10.94).

11 - **Voirie - Autoroute arabe**. Un plan de réhabilitation du réseau routier libanais d'un milliard de LL préparé par le CDR et Dar el-Handassa. Selon M. B. Mortada, Min. des Travaux publics, il est hors de question de modifier le tracé de l'autoroute arabe, (NA SA 12.10.94).

11 - **Transport**. O. Meskaoui, Min. des Transports, effectue une tournée d'inspection dans les entrepôts de la direction des transports en commun de Mar Mikhail, Furn el-Chebbak et Bir Hassan, où de nombreux autobus hors d'usage sont parqués. Il estime que la direction est en mesure de faire circuler 80 véhicules, (OR SA 12.10.94).

12 - **Archéologie**. La présidence du Parlement fait interrompre les travaux du bâtiment prévu à l'emplacement des fouilles de la Banco di Roma, (NA) ; voir aussi :
- Gorgio Gulini, expert italien en archéologie, suggère de démonter les vestiges découverts dans le secteur de la Banco di Roma et de les réinstaller sur place une fois les nouvelles constructions achevées, par May Abboud Abi Akl, (NA 11.10.94) ;
- le pdt du Parlement et le Min. de la Culture et de l'Enseignement sup. signent un accord sur les fouilles archéologiques dans le secteur de la place de l'Etoile : les fouilles se poursuivront en janv-fév 95 et en été ; les découvertes seront démontées le temps de la construction du bâtiment où elles seront exposées plus tard, (HA 13.10.94) ;
- à l'issue de la réunion organisée par le Mouvement culturel d'Antélias (cf. 06.10.94), les participants réclament la sauvegarde du centre-ville de Beyrouth et demandent aux autorités de contraindre SOLIDERE à respecter la législation relative aux antiquités, (HA 13.10.94 ; NA 14.10.94).

12 - **Electricité**. Confier le problème de l'électricité à des sociétés privées. Proposition de Roger Eddé, devant le Congrès économique organisé par le Herald Tribune, (HA 13.10.94) ; voir aussi :
- des négociations pour la location de deux barges flottantes destinées à la production d'électricité, en attendant que soient achevées les centrales de Beddaoui et Zahrani, seraient en cours, (HA).

12 - **Centre-ville**. Les propriétaires de commerces et les membres des professions libérales de Wadi Abou Jmil, Zokak el-Blat, Saïfi et Bachoura demandent que ces quartiers soient soustraits au plan directeur de reconstruction du centre-ville, (SA).

12 - **Circulation automobile**. Au lieu de résoudre les problèmes de circulation, le gouvernement facilite l'importation des voitures, par Wael Helou, (SA).

12 - **Souk populaire**. Selon les propriétaires des quartiers Hayy el-Serian et Corniche du Fleuve, les préparatifs pour l'installation d'un souk populaire à la place de l'Horloge el-Abed se poursuivent, (SA 13.10.94).

13 - **Budget - Plan décennal**. F. Signora, Min. d'Etat pour les Affaires financières, affirme la légalité de l'intégration du plan décennal au projet du budget 95, (NA) ; voir aussi :
- le projet du budget 95 et le plan décennal : contenu, forme, avantages et inconvénients, par Khaled el-Kassar, (NA 14 ; 15.10.94).

13 - **Patrimoine**. Les monuments disparus de la Beryte romaine, par Nina Jidejian, (OR).

13 - **Centre-ville**. Les constructions se multiplient dans les quartiers Zokak el-Blat et Kantari, adjacents du centre-ville mais en dehors du périmètre d'intervention de SOLIDERE, par Pierre Atallah, (NA).

13 - **Reconstruction**. N. Ghaziri, pdt du CEGP de la ville de Beyrouth, dresse le bilan des projets et des travaux du CEGP devant Katchik Babikian, député et pdt de la Commission de planification, reconstruction et développement, (SA).

13 - **Banque mondiale**. Des nouveaux prêts vont être accordés au Liban. Déclaration de Ram Choubra, directeur de section à la Banque mondiale, à la suite d'une rencontre avec E. Hraoui, R. Hariri et N. Berry, (OR SA NA HA).

13 - **Déchets solides**. Réhabilitation de l'usine de la Quarantaine pour le traitement des déchets et leur transformation en engrais, (NA).

13 - **Port**. Une administration privée, la solution pour le port de Beyrouth, selon O. Meskaoui, Min. des Transports, au cours d'un séminaire organisé à l'Alumni par l'Association des industriels libanais (ADIL) sur le thème du "Développement et de la Reconstruction", (SA OR 14.10.94).

14 - **Eurobons**. Signature officielle du contrat d'émission des bons du Trésor libanais lancés le 28 sept. dernier pour un montant de 400 MD et destinés à financer la reconstruction du pays, (OR HA NA 15.10.94).

14 - **Archéologie**. Ibrahim Kowaytli, délégué de l'UNESCO pour les fouilles du centre-ville, s'interroge sur le sort réservé aux vestiges, par May Abboud Abi Akl, (NA).

14 - **Centre-ville**. S. Salam reçoit une délégation de l'Association des commerçants de Mar Elias qui lui fait part de son désir de se réinstaller au centre-ville, (SA).

14 - **Centre-ville - Déplacés**. A. Andraos, pdt de la Caisse des déplacés, examine avec N. Berry la question de l'évacuation des squatters de Wadi Abou Jmil et Zokak el-Blat, (SA 14.10.94).

14 - **Constructions illicites**. M. B. Mortada, Min. des Travaux publics, étudie les modalités d'application de la loi sur les constructions illicites avec des membres de l'Ordre des ingénieurs, (NA 15.10.94).

14 - **Hôtel**. L'hôtel Hilton doit être réhabilité prochainement. Annonce de Mohammad Abdallah Jelaidane, pdt du CA de l'hôtel à R. Hariri, (NA 15.10.94).

14 - **Circulation - Parking**. La commission urgente pour la circulation demande à tous les propriétaires de biens-fonds situés en banlieue d'exploiter leur terrain en parking pour contribuer au règlement des embouteillages, (OR 15.10.94) ; voir aussi :
- M. Murr, Min. de l'Intérieur, estime que les problèmes de circulation dans Beyrouth et ses banlieues seront réglés à 50% dans un mois et à

90% d'ici six mois ; il rappelle que l'encombrement des entrées de la capitale exige une solution radicale, (HA 15.10.94) ;
- les problèmes de circulation sont aggravés par les motocyclistes et les contrôles des FSI, par Doha Shames, (SA 15.10.94).

15 - **Electricité**. Qu'est-ce qui justifie l'inégale distribution du courant électrique dans les différents quartiers de Beyrouth ? par Fadel Said Akl, (SA).

15 - **Histoire**. L'escalier des Arts de Gemayzé : plus qu'un escalier, un lieu de rencontre depuis des décennies, par Bassem el-Hajj, (NA).

15 - **Municipalité**. La situation de la municipalité de Beyrouth est examinée par S. el-Hoss, député, avec une délégation du Rassemblement de Beyrouth , (SA.

15 - **Saida - Patrimoine - Environnement**. B. Hariri, député, annonce la création de l'Association de Saida pour le patrimoine et l'environnement. D'autre part, elle annonce que les travaux de restauration du Khan el-Effrange seront achevés en 1996, (NA).

15 - **Tripoli - Patrimoine**. La réhabilitation des sites archéologiques de Tripoli est examinée par Sami Menkara, pdt de la municipalité de Tripoli, C. Asmar, directeur de la DGA, Jean-Carlo Barbaco, archéologue et Georges Zouein, expert de l'UNESCO, (NA 17.10.94) ; voir aussi :
- l'inscription de Tripoli sur la liste des patrimoines mondiaux est en projet. Déclaration de M. Eddé, Min. de la Culture et de l'Enseignement sup., en visite à Tripoli, (OR SA 17.10.94).

16 - **Tripoli - Port**. O. Meskaoui, Min. des Transports, nie l'existence d'un accord tacite entre R. Hariri et O. Karamé pour reporter les nominations du Conseil de gestion du port de Tripoli, (SA HA 17.10.94).

17 - **Archéologie**. Le point sur les vestiges archéologiques du centre-ville avec M. Eddé, Min. de la Culture et de l'Enseignement sup., par Doha Shams et Fida Itani, (SA) ; voir aussi :
- Mountaha Saghia, archéologue, déplore le temps perdu par l'UNESCO et rappelle qu'il faut reprendre les fouilles du centre-ville avant les pluies, par May Abboud Abi Akl, (NA 18.10.94) ;
- le sort des fouilles archéologiques et des éventuels vestiges mis à jour dans le centre-ville, excepté au niveau de la Banco di Roma, n'est pas encore connu. La création d'une commission civile pour la sauvegarde de l'histoire de Beyrouth est envisagée dans les milieux intellectuels et culturels, (NA 19.10.94).

17 - **Aéroport**. L'activité de l'AIB en 1993 et en 1994 : chiffres et commentaires, par Michel Morkos, (NA) ; voir aussi :
- une délégation de la Banque européenne pour le développement examine avec O. Meskaoui, Min. des Transports, une éventuelle participation à la réhabilitation de l'aéroport, (OR 19.10.94) ;
- pour la réhabilitation de l'aéroport, l'accord de principe d'un prêt de 50 MD du Fonds koweitien du développement doit être signé le mois prochain, (OR NA 19.10.94).

17 - **Electricité**. Bassam Osman représentant au Liban du Fonds koweitien du développement examine avec E. Hobeika, Min. des Ressources hydro-électriques, les détails du projet des centrales électriques de Beddaoui et Zahrani, (OR NA 19.10.94).

17 - **Reconstruction**. Mohammad Fanich, député et membre du bureau politique du Hezbollah, estime que la reconstruction doit être soumise au dialogue et à la participation de toutes les parties libanaises, (NA) ; voir aussi :
- selon E. Hraoui, la reconstruction est équilibrée entre les différentes régions et les différents domaines, (NA OR SA HA 18.10.94).

17 - **Port**. La réhabilitation du port de Beyrouth, déjà engagée, est un projet de longue haleine qui nécessite beaucoup d'études, par Baha' el-Ramli, (NA).

18 - **Déplacés**. Le retour des déplacés s'accomplira en deux ans, selon W. Joumblatt, Min. des Déplacés, propos recueillis par Elias el-Diri et Habib Chalouk, (NA) ; voir aussi :
- selon M. Abou Hamdan, Min. de l'Habitat et des Coopératives, (en réponse aux accusations de W. Joumblatt sur la gestion du Conseil du sud), la Caisse des déplacés déloge les habitants du centre-ville pour soutenir SOLIDERE plutôt que d'assurer le retour des déplacés, (HA SA 19.10.94) ;
- R. Hariri, W. Joumblatt et A. Andraos, pdt de la Caisse des déplacés, étudient la répartition des 100 MD qui lui sont affectés sur les 400 MD des bons du Trésor , par Emile Khouri, (OR NA 19.10.94).

19 - **Reconstruction**. Antonio Martino, Min. italien des Affaires étrangères, étudie avec les responsables libanais la concrétisation d'un protocole d'aide de près de 480 MD entre le Liban et l'Italie, (OR 20.10.94) ; voir aussi :
- dans le cadre d'un voyage organisé par l'Association française des banques (AFB) du 18 au 23 octobre, une délégation française de 72 personnes participe à des débats sur la reconstruction, (OR SA NA 20.10.94) ;
- dans le cadre du voyage organisé par l'AFB, les journalistes français estiment que le Liban représente une promesse évidente de marché financier, inexistant actuellement, par Nayla Abi Karam, (OR 22.10.94).

19 - **Centre-ville**. Le projet du centre-ville est présenté par N. Chamma'a, pdt du CA de SOLIDERE à une délégation de la Banque Indosuez, (OR 20.10.94).

19 - **Jounieh**. L'impact de la guerre sur Jounieh, par Denise Atallah Haddad, (SA).

20 - **Eurobons**. Amine Gemayel qualifie de scandaleuse et catastrophique l'émission des bons du Trésor. Il fait remarquer que le taux d'intérêt est en fait de 11,5% et que les trois établissements intermédiaires, Meryll Lynch, Indosuez et Paribas, sont commercialement liés

au chef du gouvernement, (OR SA NA HA 21.10.94) ; voir aussi :

- R. Hariri, recevant la délégation de l'AFB, annonce que le gouvernement pourrait lancer un nouvel emprunt de bons du Trésor d'un montant de 425 MD d'ici quelques mois pour financer de nouveaux projets de reconstruction, (OR 21.10.94).

20 - **Habitat - Hôtel**. Le CDM prépare un projet de loi relatif à la réhabilitation des immeubles et des hôtels, (SA) ; voir aussi :

- le CDM reporte le projet de loi relatif à la réhabilitation des immeubles et des hôtels, (NA SA 24.10.94).

20 - **Histoire**. Septembre 1900 - septembre 1994, Beyrouth la bienheureuse inaugure la fontaine et la reconstruction, par Hassan Hallaq, historien, (NA).

20 - **Déplacés**. Enquête à Nabaa, Bourj Hammoud et Sin el-Fil : les déplacés ont-ils regagné leurs domiciles ou la séparation des communautés créée par la guerre a-t-elle été entérinée par la paix ? par Zouheir Hawari, (SA).

20 - **Archéologie**. Leila Badr, conservateur du musée de l'AUB, espère découvrir la cité phénicienne dans le cadre de la poursuite des fouilles au centre-ville, par May Abboud Abi Akl, (NA).

20 - **Municipalité**. Mohammad Kabbani, député, appuie la demande de la commission de Ras-Beyrouth qui souhaite que les employés de la municipalité de Beyrouth soient pour moitié au moins d'origine beyrouthine, (SA 21.10.94).

20 - **Jbeil - Archéologie**. Jean-Louis Lauffrey, ingénieur et archéologue, est de passage au Liban pour préparer la publication du 6e volume de son ouvrage consacré aux travaux de M. Dunand à Jbeil, (NA).

20 - **Tripoli - Port**. O. Meskaoui, Min. des Transports, accepte que des modifications interviennent dans la nomination du CA du port de Tripoli, (NA SA 21.10.94).

21 - **Archéologie**. La DGA rectifie les "erreurs" du Nahar (NA 19.10.94) sur les fouilles du centre-ville, (NA) ; voir aussi :

- réponse du Nahar à la DGA (NA 21.10.94) : les fouilles au centre-ville ont bien été interrompues ; pourquoi avoir tardé dans l'organisation d'un congrès international qui envisage un plan d'ensemble pour les fouilles ? (NA 22.10.94) ;

- Raymond Eddé invite R. Hariri à sauvegarder les vestiges archéologiques du centre-ville, (NA 22.10.94) ;

- W. Joumblatt, Min. des Déplacés, déclare qu'il faut écarter C. Asmar de la DGA pour préserver le patrimoine dans le centre-ville, à Baalbek, Jbeil, Tyr et ailleurs, (OR NA 24.10.94).

21 - **Electricité**. Les responsables du consortium Ansaldo-Siemens chargé de la construction des centrales de Beddaoui et Zahrani, s'activent pour être prêts le 28 octobre, date limite pour présenter leur garantie financière, (OR SA) ; voir aussi :

- Ansaldo-Siemens présente sa garantie financière, (OR SA 29.10.94) ;

- le CDR annonce un accord imminent avec Ansaldo-Siemens, (SA 01.11.94).

21 - **Reconstruction**. Il faut réaliser les projets de reconstruction tels que les autoroutes, la réhabilitation du port et de l'aéroport de façon progressive en respectant des priorités qui restent à définir, par Fouad el-Saad, (HA).

21 - **Constructions illicites**. Adnan Traboulsi, député, demande une explication sur les raisons du retard de R. Hariri dans l'approbation de la loi sur les constructions illicites, (OR SA HA).

21 - **Tourisme**. Le CDM étudie la question de l'exemption de certaines taxes applicables aux constructions à vocation touristique, (OR SA HA).

21 - **Budget - Plan décennal**. Inclure dans le projet du budget 95 le plan décennal est inacceptable et dangereux, par Elias Saba, (SA).

21 - **Centre-ville**. Les trois étapes de la reconstruction du centre-ville : la première phase démarre dans quelques jours par la réhabilitation de l'infrastructure, elle sera suivie à partir de novembre par la réhabilitation des 260 immeubles ayant échappé à la démolition ; enfin la reconstruction des souks ne débutera qu'en 1995, d'après Elahé Merel, AFP, (OR).

21 - **Reconstruction**. "La reconstruction du centre de Beyrouth dans le cadre du réaménagement de la ville méditérranéenne". Conférence de Luciano Semerani, professeur à l'Université de Venise, dans le cadre de l'exposition du musée Sursock sur l'architecture contemporaine, (NA 22.10.94 ; OR 25.10.94) ; voir aussi :

- selon Ma'moun Adra, vice-président de la Chambre de commerce de Tripoli, la politique de reconstruction du gouvernement est injuste à l'égard du nord, du sud et de la Bekaa, (SA).

21 - **Circulation automobile**. Auguste Bakhos, député, rencontre la commission chargée de la circulation. Son pdt lui remet un rapport sur les premières mesures ponctuelles envisagées, (SA 22.10.94) ; voir aussi :

- "Où garer sa voiture à Beyrouth ?" (NA).

21 - **Saida - Autoroute**. La municipalité de Saida organise des rencontres pour discuter du tracé de l'autoroute sud, (SA 22.10.94) ; voir aussi :

- Moustapha Saad, député, propose un tracé à l'est de Saida, (NA 24.10.94).

21 - **Saida - Voirie**. Selon Moustapha Saad, il faut réactiver la municipalité de Saida. En outre, il attaque le min. des Travaux publics qui a dépensé 2 100 000 LL pour asphalter des routes principales qui n'en avaient pas besoin, au lieu d'améliorer les routes secondaires qui sont défectueuses, (SA 22.10.94).

21 - **Tyr - Autoroute**. Une nouvelle autoroute relie les villages des environs de Tyr et la côte à la montagne, (SA).

21 - **Tyr - Patrimoine**. Présentation rapide de la ville, par Sana Attaoui, (SA).

22 - **Reconstruction**. Une délégation d'experts financiers britanniques est attendue pour étudier les possibilités de coopération au sujet de la reconstruction, par Antoine Khouri, (HA).

22 - **Centre-ville - Patrimoine**. SOLIDERE entaille la mémoire de la ville et son coeur. Nouveau visage tourmenté pour une ville historique, d'après un article du *Financial Times*, (SA) ; voir aussi :
- Bab Idriss, les boutiques d'antan transformées en "cité industrielle", par Redwan Akil, (NA) ;
- l'immeuble Starco de Wadi Abou Jmil sera conservé, (NA).

22 - **Déplacés**. Evacuations des 97 familles squattant l'immeuble Paris, place Caracas à Ras-Beyrouth, (NA 24.10.94) ; voir aussi :
- les déplacés au Liban : priorité à une infrastructure de développement global, par Jean-Claude Gabriel, (OR 24.10.94).

22 - **Autoroute**. Le CEGP invite les sociétés de travaux géotechniques à participer à quatre adjudications relatives aux projets des autoroutes, (OR).

22 - **Tripoli - Patrimoine**. A l'occasion du 700e anniversiare de la construction de la mosquée al-Mansouri à Tripoli, des rencontres et conférences sur l'histoire de la ville et de la mosquée sont prévues, (SA) ; voir aussi :
- conflit sur l'exploitation des îlots situés au large de Tripoli-Mina, par Bassem el-Bakour, (NA 25.10.94).

23 - **Festival**. Festival de Hamra, (OR NA SA 24.10.94).

24 - **Autoroute**. L'exécution de l'autoroute périphérique doit débuter en mai 95. R. Hariri, M. Fawwaz, pdt du CEGP, Fadl Chalak et des responsables de Dar al-Handassah étudient le projet, (NA 25.10.94).

24 - **Marché boursier**. Beyrouth cherche à redevenir une place financière régionale, par Elahé Merel de l'AFP, (OR).

24 - **Transport**. 25 autobus assurent, sur 12 lignes, le transport de 268 975 personnes par mois. Les projets de relance demeurent de vagues promesses, par Ramli el-Baha, (NA).

24 - **Souk populaire**. Critique du projet de souk populaire de la place de l'Horloge el-Abed, par Abdo Lattif, (SA).

25 - **Centre-ville**. Basile Yared, membre du CA de SOLIDERE et conseiller de R. Hariri, défend le projet du centre-ville, (HA).

25 - **SOLIDERE**. Appel par SOLIDERE de candidature pour la préqualification des entreprises qui seront chargées de la conception et la construction d'ouvrages de protection maritime, (OR NA) ; voir aussi :
- N. Wakim, député, critique l'exonération d'impôts dont bénéficie SOLIDERE durant dix ans, (NA).

25 - **Hôtel**. Le CA de l'hôtel Saint-Georges rappelle qu'il n'a pas encore reçu l'autorisation de commencer les travaux de réhabilitation, (NA) ; voir aussi :
- N. Wakim, menace de faire appel au Conseil constitutionnel si le Parlement approuve le projet de loi de réhabilitation et d'exemption de taxes des hôtels, (NA).

26 - **Transport**. Signature de trois accords portant sur les transports par terre, mer et air par O. Meskaoui, Min. des Transports, au cours du sommet des ministres des Transports arabes qui se tient au Caire, (NA SA 27.10.94).

26 - **Reconstruction**. Fouad el-Saad, député, suggère de soumettre toute opération mettant en cause les biens de l'Etat à l'accord préalable du Parlement, (SA 27.10.94).

26 - **Tripoli - Municipalité**. Selon son pdt, Sami Menkara, la municipalité de Tripoli manque de fonds, (NA 27.10.94).

27 - **Budget - Plan décennal**. La commission des finances examinera le projet de loi du budget 95 et le plan décennal à partir du 31 du mois, (NA).

27 - **Cité sportive**. Les travaux de réhabilitation ont commencé en octobre, (HA) ; voir aussi :
- les habitants des quartiers voisins lancent un avertissement au gouvernement : il faut arrêter de multiplier le nombre des déplacés, (SA 29.10.94) ;
- le groupe Eco International, société de travaux et d'études qui a collaboré au projet de la cité sportive, va s'implanter au Liban, par G. de Hauteville, (OR).

27 - **Littoral**. A. Rizk, Min. de l'Industrie et du Pétrole, étudie un projet de remblai sur la mer au niveau de Dora pour la construction d'entrepôts de carburants, (NA).

27 - **Télécommunication**. M. Ghaziri, Min. des P & T, inspecte différents chantiers de renouvellement des câbles téléphoniques à Achrafieh et Hamra, (OR 28.10.94).

27 - **Tripoli - Port**. Le projet d'un remblai sur la mer à Tripoli pour aménager un port de pêche inquiète des responsables qui y voient une menace pour le bassin du port, (NA).

28 - **Marché immobilier**. L'investissement arabe et étranger dans l'immobilier pour l'année 1993 a été d'environ 1000 MD ; serait-il plus important en 1994 ? Par Chafic el-Assadi, (HA).

28 - **Rassemblement des ayants droit**. Les ayants droit de Wadi Abou Jmil, Minet el-Hosn, Zokak el-Blatt, Saïfi et Bachoura rappellent à R. Hariri et à SOLIDERE qu'ils se sont engagés à fournir des logements pour remplacer les leurs qui doivent être détruits, (NA).

28 - **Cadastre**. F. Signora, Min. d'Etat pour les Affaires financières, annonce la réalisation de nouveaux plans cadastraux de Beyrouth, (NA 20.10.94).

28 - **Centre-ville**. La délégation de l'Union européenne visite SOLIDERE et examine le plan directeur du centre-ville, (OR HA NA 29.10.94).

28 - **Archéologie**. Un accord avec l'UNESCO concernant les fouilles de la place de l'Etoile doit être signé avec N. Berry, (NA) ; voir aussi :

- Jean Lauffrey, archéologue, suggère de transformer la place de l'Etoile en parc archéologique et touristique, (NA 29.10.94) ;
- N. Berry et M. Eddé, représentant la DGA et Georges Zouein, représentant de l'UNESCO signent un accord relatif aux fouilles entreprises sous l'ancienne Banco di Roma, (OR SA NA 01.11.94).

28 - **Centre-ville**. Beyrouth, comme Alexandrie et beaucoup d'autres villes historiques, est détruite par les bulldozers des bâtisseurs, par Sab, (NA).

28 - **Patrimoine.** A l'occasion de l'élection de son nouveau conseil exécutif, l'Association Beyrouth-patrimoine définit le programme de l'année : conférences, expositions et organisation de la lutte pour la mise en place d'une législation cohérente sur les antiquités, (OR).

30 - **Reconstruction**. "L'urbanisme... et le gouvernement de R. Hariri", par Assem Salam, (SA).

31 - **Budget - Plan décennal**. La commission du budget et des finances s'oppose à la fusion du plan décennal et du projet du budget 95. Les députés estiment que la présentation du projet ne leur permet pas de déterminer les priorités, ils expriment des doutes sur les sources de financement prévues pour la réalisation des travaux enfin, ils mettent en cause les procédures d'adjudication adoptées, (OR SA NA HA 01.11.94).

31 - **Port**. A. Rayyès, PDG de la compagnie du port, signe un contrat avec les sociétés Mice et Phototec portant sur le relevé des équipements du port et des suggestions sur une organisation informatisée de l'espace, (NA 01.11.94).

n o v e m b r e - 1 1 - 9 4

01 - **Electricité**. Le projet de construction des centrales électriques de Beddaoui et Zahrani va être confié par le CDR à Ansaldo-Siemens, (OR SA) ; voir aussi :
- un crédit de 1290 MD destiné à la construction de deux centrales électriques à Beddaoui et Zahrani est voté par le CDM, (OR 02.11.94).

01 - **Déplacés**. La Caisse des déplacés ne paie des indemnités qu'aux squatters du centre-ville, selon l'Union des déplacés de la montagne, (OR HA 02.11.94) ; voir aussi :
- les statistiques des FSI recensaient en 1991, 2371 familles réfugiées au centre-ville et à Wadi Abou Jmil ; en 1993 SOLIDERE en a dénombré 4300 tandis que la Caisse des déplacés avance en 1994, le chiffre de 5000 familles à indemniser, (NA 02.11.94).

01 - **Centre-ville**. Selon Maroun Salhani, psychologue, le projet de reconstruction du centre-ville n'accorde pas de place aux plus démunis, (NA).

01 - **SOLIDERE**. Les exactions de SOLIDERE sont dénoncées par une délégation des prop. et ayants droit des commerces de la rue Cheikh Toufic Khaled et du quartier du rempart reçue par S. el-Hoss, député, (SA).

01 - **Tripoli - Patrimoine**. Réhabilitation de l'horloge du Tell datant de la période ottomane, (SA 02.11.94 ; NA 03.11.94).

02 - **Archéologie**. Le problème du financement des fouilles du centre-ville. Bilan de la visite de G. Zouein, représentant de l'UNESCO, (NA) ; voir aussi :
- l'existence d'une Beyrouth phénicienne confirmée par le résultat des fouilles du nord de la place des Canons par l'équipe de l'AUB. Exposé de Leila Badr, conservateur du musée de l'AUB, (NA 03.11.94 ; OR 08.11.94) ;
- les fouilles archéologiques du centre-ville, présentées par Hareth Boustani, conseiller de SOLIDERE pour l'archéologie, par May Abboud Abi Akl, (NA 03.11.94).

02 - **Aéroport - Banlieue sud**. Les habitants de Bourj Brajneh entendent bloquer l'application du décret d'élargissement de l'aéroport qui prévoit de nombreuses expropriations, (OR 03.11.94).

02 - **Constructions illicites**. R. Hariri annonce la formation prochaine de commissions spéciales chargées de régler les infractions à la loi sur le bâtiment, (OR).

02 - **Reconstruction**. "La stabilité monétaire condition *sine qua non* de la reconstruction", par G. de Hauteville, (OR).

02 - **Saida - Patrimoine**. La restauration du Khan el-Effrange sera achevée fin 96, par Ahmad Mentash, (NA 02.11.94) ; voir aussi :
- les photographies de Freya Stark saisissent l'image de Saida et d'autres villes du Levant au début du XXe siècle, (HA 03.11.94).

03 - **Budget - Plan décennal**. R. Hariri poursuit ses contacts avec les députés pour les convaincre de la nécessité d'une fusion entre le projet du budget 95 et le plan décennal de reconstruction, (OR SA HA NA 04.11.94) ; voir aussi :
- Elias Saba, ancien ministre, estime que la décision des députés de ne pas inclure le plan décennal dans le projet du budget 95 implique un refus d'entériner des projets de reconstruction mal préparés, (SA 04.11.94) ;
- S. Hoss, député, appelle le gouvernement à préparer un véritable plan de reconstruction définissant les priorités, (OR SA NA 05.11.94).

03 - **Patrimoine**. Promenade à Gemayzé, un des derniers bastions de l'ancien Beyrouth, par Pierre Atallah, (NA).

05 - **Budget - Plan décennal**. Les enjeux de l'intégration du plan décennal dans le projet de budget 95, par Emile Khouri, (OR NA) ; voir aussi :
- O. Karamé, député, refuse l'intégration du plan décennal dans le projet de budget, (HA SA NA 07.11.94).

05 - **Reconstruction - CDR**. Selon Fadl Chalak, pdt du CDR, le boulevard périphérique et ses voies d'accès seront terminés en deux ans ; la réhabilitation de la Cité sportive a déjà débuté ; le

réaménagement de l'aéroport commencera bientôt et l'adjudication du projet du port aura lieu dans les prochains jours. En conclusion, il estime que les réalisations du CDR ont dépassé les promesses, (HA 06.11.94 ; OR 07.11.94).

05 - **Déplacés**. A. Andraos, pdt de la Caisse des déplacés, annonce que les évacuations des biens-fonds occupés vont se poursuivre en tenant compte de la situation sociale des déplacés, de l'hiver et du calendrier scolaire, (OR SA 07.11.94).

05 - **Centre-ville**. "Pour que Beyrouth soit la capitale du Liban", par Nagi Karam, (NA).

05 - **Tripoli - Electricité**. Inauguration de la centrale Orange Nasso à Tripoli, par E. Hobeika, Min. des Ressources hydrauliques et électriques, (HA 06.11.94) ; voir aussi :
- O. Karamé remercie le gouvernement d'avoir adopté le projet de la centrale de Beddaoui. Il rappelle que depuis 1943, Tripoli est "punie" par l'Etat, (HA SA NA 07.11.94).

06 - **Déplacés palestiniens**. "Idées simples sur la situation des Palestiniens", par Khairallah Khairallah, (HA).

07 - **Plan décennal**. Mohammad Y. Beydoun, député, estime que les projets de reconstruction du plan décennal ne tiennent pas compte des possibilités du pays et ne peuvent donc pas être exécutés, propos recueillis par Adnan el-Hajj et Ismail el-Saghir, (SA) ; voir aussi :
- le gouvernement ne peut décider d'inclure le plan décennal dans le projet de budget 95 par décret, par Nabil Haissam, (SA) ;
- inclure ou non le plan décennal dans le projet de budget : il faut trouver une issue dans l'intérêt même de la reconstruction, par Sarkis Naoum, (NA) ;
- N. Berry ne s'est pas encore prononcé sur la question d'inclure ou non le plan de reconstruction dans le projet de budget, par Ibrahim el-Amin, (SA 08.11.94).

07 - **Habitat**. Selon Mgr. B. Rai, le logement est le dossier prioritaire de l'Eglise. Elle a décidé de mettre des terrains à la disposition d'investisseurs qui prendraient en charge la construction de logements, par Nayla Abi Karam, (OR) ; voir aussi :
- la Coopérative de l'habitat : une solution au problème du logement. Selon la Banque mondiale, il est nécessaire de construire 716 750 logements d'ici l'an 2000. Pour sa part, en 1993, le CDR a évalué la demande à 524 000 logements, par G. de Hauteville, (OR).

07 - **Port**. Les travaux de réhabilitation du port débuteront début 1995, par Baha el-Ramli, (NA).

07 - **Télécommunication**. "Téléphones sans frontières...". Le réseau cellulaire fonctionnera à partir du 1er janvier 1995, par Scarlett Haddad, (OR).

08 - **Reconstruction**. La BDL a obtenu de la Banque de France que le "risque crédit sur pays" du Liban soit annulé, par Nayla Abi Karam, (OR) ; voir aussi :
- la politique de reconstruction du gouvernement ne repose pas sur une étude de la situation économique du pays, par Jaafar M. J. Charafeddin, (SA 09.11.94) ;
- les perspectives d'investissements américains au Liban sont sondées par une délégation de l'American Task Force for Lebanon, société à but non lucratif. Elle a visité le CDR et a examiné le plan de reconstruction du centre-ville avec N. Chamma'a, pdt du CA de SOLIDERE, (OR SA HA NA 10.11.94).

08 - **Centre-ville**. Enquête : les jeunes et la reconstruction du centre-ville, par Nada Farha, (NA supp.).

08 - **Constructions illicites**. Selon M. B. Mortada, Min. des Travaux publics, les commissions chargées des estimations pour le règlement des infractions à la loi du bâtiment seront formées dans deux jours, (SA HA 09.11.94).

09 - **Archéologie**. L'histoire de la ville revue grâce aux fouilles place des Martyrs de l'équipe de l'UL. Exposé de Mountaha Saghié-Beydoun, archéologue et professeur à l'UL, (NA 10.11.94. ; OR 12.11.94.) ; voir aussi :
- M. Eddé, Min. de la Culture et de l'Enseignement sup., et N. Chamma'a, pdt du CA de SOLIDERE, signent un protocole portant sur les fouilles dans les souks : du 01.06.94 au 31.12.94, les équipes de fouilles se réservent le droit de procéder à leurs travaux (frais à la charge de la société) ; du 01.01.95 au 30.11.95, la société pourra commencer les excavations pour la création du parking souterrain, (OR SA NA 10.11.94).

09 - **Bois des Pins**. L'aménagement du bois de Pins s'achèvera en avril 1995, (NA) ; voir aussi :
- l'inauguration du bois de Pins, dont le reboisement est financé par le Conseil régional d'Ile-de-France, aura lieu en juillet 1995, (OR 11.11.94).

09 - **Déplacés - Eurobons**. Les 100 MD provenant de l'emprunt euro-obligatoire contracté par le Liban vont financer le retour des déplacés qui commencera par la reconstruction de 500 habitations à Damour, selon A. Andraos, pdt de la Caisse des déplacés, (OR).

09 - **Rassemblement des ayants droit**. Le Rassemblement des ayants droit demande l'exclusion des régions populaires du périmètre du projet de SOLIDERE, (OR SA 10.11.94).

09 - **Nabatieh - Télécommunication**. Le central téléphonique de Nabatieh est déficient, les équipements insuffisants et archaïques, par Adnan Tabajeh, (SA).

10 - **Plan décennal**. Adnan Traboulsi, député, critique les projets du plan de reconstruction et demande un programme clair visant à un développement équilibré, (SA NA) ; voir aussi :
- F. Signora, Min. d'Etat pour les Affaires financières, étudie avec les députés B. Merhej et Mansour el-Bone la possibilité d'inclure le plan

décennal dans le projet du budget 95, (SA 11.11.94).

10 - **Reconstruction**. Il faut donner à la reconstruction les moyens de fonctionner : électricité, téléphone et transport en premier lieu, par Marwan Iskandar, (NA ; NA 15.11.94) ; voir aussi :
- la centralisation de capitaux à Beyrouth est nécessaire pour la reconstruction, selon Nasser Saïdi, premier vice-gouverneur de la BDL, par G. de Hauteville, (OR).

10 - **Port**. Johnny R. Saadé annonce la création d'une société holding, premier noyau d'un consortium, qui prendrait part à la réhabilitation et à la gestion des ports libanais, (OR NA) ; voir aussi :
- le directeur technique du port de Marseille transmet à A. Rayyès, PDG de celui de Beyrouth, un rapport sur la réhabilitation du port, (NA).

10 - **Télécommunication**. La commission parlementaire des Travaux publics, du Transport et des Ressources hydro-électriques, demande l'augmentation du budget 95 du min. des Travaux publics, (OR SA HA 11.11.94).

10 - **Cadastre**. F. Signora, Min. d'Etat pour les Affaires financières, annonce que 10 nouveaux plans cadastraux de Beyrouth ont été achevés, (SA).

10 - **Centre-ville**. SOLIDERE autorise la création d'un espace de foire de 10 000 m^2 dans le centre-ville, (OR SA NA).

10 - **Constructions illicites**. M. B. Mortada, Min. des Travaux publics, demande aux habitants de Ouzaï d'appliquer la loi sur les constructions illicites, (SA).

10 - **Saida - Déplacés**. Examen des dossiers des déplacés de Saida par des responsables du min. des Déplacés, (NA 11.11.94).

11 - **Nostalgie**. "Beyrouth en façades, portes, balcons, fenêtres et jardins", exposition de photos de Mohammad Mashnouk au théâtre de Beyrouth du 11 au 20 novembre, (OR SA) ; voir aussi :
- "Le Beyrouth des années 30", publication d'un ouvrage de reproduction de cartes postales des années 30, (OR 12.11.94).

11 - **Port - Déplacés**. Issam Neeman, député, s'interroge sur le retard du retour des déplacés de la Quarantaine et sur ses liens avec le projet de réhabilitation du port, (SA NA).

11 - **Rassemblement des ayants droit**. Le Bloc du changement et du salut demande que les droits des ayants droit du centre-ville soient respectés, (SA NA).

12 - **Plan décennal**. Des députés suggèrent de se contenter d'un plan quinquenal et de limiter le nombre de projets de reconstruction, par Emile Khouri, (NA) ; voir aussi :
- le plan décennal préparé par le gouvernement serait l'oeuvre d'une société américaine commanditée par une société locale "particulière", par Lteif Abdo, (SA) ;
- R. Hariri et N. Berry décident de séparer le plan décennal et le projet de budget 95 ; le Parlement examinera le plus rapidement possible, sous forme de projets de lois-programmes revêtus du caractère de double urgence, les projets de reconstruction estimés prioritaires par le gouvernement , (OR SA HA NA 14.11.94) ;
- inclure le plan décennal dans le projet de budget de 95 est devenu hors de question, par Georges Bkassini, (SA 14.11.94) ;

12 - **Reconstruction**. "Peace for Lebanon : From War to Reconstruction", l'ouvrage collectif édité par Deirdre Collings à Londres est interdit au Liban, (NA).

12 - **Centre-ville**. "Un désert au coeur de la ville", par Nabil Beyhum, (SA ; SA 15.11.94).

12 - **Tripoli - Port**. O. Meskaoui, Min. des Transports, et des responsables du consortium allemand de géologie et d'hydrologie, examinent les problèmes du port de pêche de Tripoli, (SA NA 14.11.94).

12 - **Tripoli - Edilité**. L'ordre des ingénieurs de Tripoli présente une étude sur l'organisation des jardins de Tripoli, (SA 14.11.94).

13 - **Eurobons**. Selon F. Signora, Min. d'Etat pour les Affaires financières, l'endettement du pays est obligatoire pour engager la reconstruction. Il estime qu'il faut définir les projets prioritaires pour chaque région, (SA 14.11.94).

14 - **Budget - Plan décennal**. N. Berry annonce que les lois-programmes seront examinées séparément du budget. Cependant, celles jugées urgentes seront adoptées en même temps que le budget 95, (OR SA HA NA 15.11.94) ; voir aussi :
- G. Saadé, leader du parti Kataeb : "Oui à la reconstruction, non à un plan (décennal) douteux", (SA 15.11.94).

14 - **Reconstruction**. L'Arabie Saoudite accorde un prêt de 6 MD pour la réhabilitation des bâtiments gouvernementaux, (OR SA HA NA 15.11.94).

14 - **Edilité**. Remise en fonctionnement du phare de Beyrouth éteint depuis 1977, (OR SA NA 15.11.94).

14 - **Marché immobilier**. L'investissement arabe et étranger dans l'immobilier s'est élevé à 1500 MD pour l'année 1994, par Chafic el-Assadi, (HA).

15 - **Hôpital**. Pose de la première pierre de l'hôpital gouvernemental de Bir Hassan, (OR SA HA NA 16.11.94).

15 - **CDR**. "L'échec du social dans la politique de reconstruction du CDR", par Nabil Beyhum, (HA ; HA 16.11.94).

15 - **Cité sportive**. Le projet de réhabilitation de la Cité sportive a été révisé en fonction du désistement des contributeurs à son financement, (OR NA 16.11.94).

15 - **Rassemblement des ayants droit**. "Les ayants droit sans droit", par Jana Nasrallah, (SA).

15 - **Télécommunication**. "Téléphone : de mal en pis", (OR).

16 - **Plan décennal**. La rencontre Hraoui, Hariri et Berry aboutit à un compromis ; il reste à fixer les projets de reconstruction prioritaires, les autres

seront débattus et approuvés par les députés d'ici mai 1995, (OR SA NA) ; voir aussi :
- E. Hraoui, R. Hariri et N. Berry poursuivent les discussions, (OR SA HA NA 17.11.94) ;
- selon Mohammad Youssef Beydoun, député, le Parlement peut approuver des lois-programmes revêtu du caractère d'urgence avant même d'avoir adopté le projet de budget 95, (SA 17.11.94) ;
- R. Hariri se déclare prêt à discuter avec le Parlement des priorités de la reconstruction et des modalités de leur financement, (OR SA NA HA 18.11.94) ;
- les projets du plan décennal ne seront pas étudiés en même temps que le budget 95, commentaires de Nabil Haissam, (SA 17.11.94).

16 - **Reconstruction**. Selon Philippe Nasson, directeur de la Prévision au min. français des Finances, le plan général de la reconstruction "semble avoir du sens étant surtout appuyé par un secteur privé, soucieux de sa rentabilité, positif et en qui il faut avoir confiance", (OR) ; voir aussi :
- les possibilités d'une participation allemande à la reconstruction ont été étudiées par E. Ferzli, vice-président de la Chambre, lors de son récent séjour en Allemagne, (NA SA 17.11.94).

16 - **Port**. Le gouvernement vient d'affecter 130 MD à la réhabilitation du port de Beyrouth. D'autre part, A. Rayyès, PDG de la compagnie du port, nie le fait que le premier bassin ait été inclu dans le projet de SOLIDERE, (OR SA) ; voir aussi :
- A. Rayyès signe avec la société britannique Scott, Wilson et Kirkpatrik un accord pour la réalisation de nouvelles cartes des fonds du port, (NA 17.11.94) ;
- la date limite pour le retrait du cahier des charges pour la remise en état du port est fixée au 28.11.94, (OR 18.11.94) ;
- inspection des travaux des silos du port de Beyrouth qui ont été récemment adjugés, par H. Demerdjian, Min. de l'Economie et du Commerce, (OR SA NA 18.11.94).

16 - **Archéologie**. Un nouvel accord serait signé entre le min. de la Culture, le Parlement et l'UNESCO, par May Abboud Abi Akl, (NA) ; voir aussi :
- identification d'une muraille hellénistique pour la première fois à Beyrouth, résultats des fouilles de l'équipe de l'IFAPO au centre-ville. Exposé de Catherine Aubert, archéologue, (NA 17.11.94. ; OR 19.11.94.).

16 - **Habitat**. Dossier habitat et reconstruction, par Ali Hamadé et Issam Azouri, (NA supp.) ; voir aussi :
- "gros lot perdant", les petits immeubles, tels des mites, envahissent le paysage, par G. Serof, (OR 17.11.94).

16 - **Rassemblement des ayants droit**. Le Rassemblement des ayants droit se promet de relever tous les éléments de nature à condamner SOLIDERE aussi bien en droit civil qu'en droit pénal, (OR SA 17.11.94).

16 - **Nabatieh - Patrimoine.** *Mesjad el-Nabi*, la mosquée du Prophète de Nabatieh, datant du Moyen Age, est menacée par les intempéries et les raids israéliens, par Mohammad Youssef Ghandour, (HA).

17 - **Voirie**. M. B. Mortada, Min. des Travaux publics, une délégation de la Banque mondiale et des représentants du CDR, étudient le projet d'aménagement du réseau routier, (SA) ; voir aussi :
- les travaux de réfection de la voirie, qui ont bénéficié d'un don de l'Arabie Saoudite de 60 MD en 1993, sont aujourd'hui à refaire, par Michel Morkos, (NA 18.11.94).

17 - **Déchets solides - Environnement - Remblai**. R. Hariri annonce l'élaboration d'un plan quinquenal comportant la création d'incinérateurs et d'un réseau d'égout d'un montant global de 500 MD environ ; en outre, 300 MD sont prévus pour les déchets du Normandy et de Bourj Hammoud et 250 MD pour régler les problèmes dans les autres régions ; soit un budget total de 1050 MD pour l'environnement, (OR SA HA NA 18.11.94).

17 - **Hôpital**. Approbation par le CDM d'un projet de loi relatif à la modernisation et à la construction d'hôpitaux gouvernementaux, (OR SA HA NA 18.11.94).

18 - **Budget - Plan décennal**. Habib Sadek, député, demande que soit respectée la décision des députés concernant la séparation du plan décennal de reconstruction et du projet de budget 95, (NA SA 19.11.94) ; voir aussi :
- N. Lahoud, député, estime qu'il faut trouver un équilibre entre les projets de reconstruction et les possibilités du pays, (SA NA ; OR 20.11.94) ;
- F. el-Saad, député, propose deux solutions à R. Hariri : 1) le Parlement examine les lois-programmes, considérées comme un plan global de reconstruction, une fois adopté le budget ; 2) le gouvernement présente des projets de reconstruction séparés que le Parlement peut étudier dans les plus brefs délais, (OR 20.11.94) ;
- l'accord Hariri-Berry est incomplet : il reste à s'entendre sur les projets de reconstruction prioritaires, par Ibrahim el-Amin, (SA) ;
- est-ce que les responsables vont pouvoir s'entendre sur le choix des projets prioritaires ? Les autres projets seront-ils progressivement abandonnés ? par Emile Khouri, (NA) ;
- R. Hariri et N. Berry poursuivent les pourparlers pour définir les priorités de la reconstruction, (NA 19.11.94) ;
- N. Berry nie l'existence d'un accord portant sur l'intégration du plan décennal de reconstruction au projet du budget 1995, par Ibrahim el-Amin, (SA 20.11.94).

18 - **Reconstruction**. Les possibilités d'une participation américaine à la reconstruction exposées par une délégation de l'Association libano-américaine d'hommes d'affaires (LABA) à H. Demerdjian, Min. de l'Economie et du Commerce, (OR SA NA 19.11.94).

18 - **Bons du Trésor**. L'emprunt euro-obligataire est nécessaire pour la reconstruction, selon Youssef Choucair, conseiller de R. Hariri, (OR).

18 - **Centre-ville**. Lancement des travaux d'infrastructure au centre-ville, par N. Chamma'a, pdt du CA de SOLIDERE, (OR SA NA HA 19.11.94).

18 - **Circulation automobile**. "Chemin de croix", par Michel Touma, (OR).

18 - **Electricité**. Les accords entre le CDR et Ansaldo-Siemens, relatifs aux centrales de Beddaoui et Zahrani, seront signés bientôt, (SA 18.11.94).

18 - **Nostalgie**. "Une cité d'art et de théâtre", par Nina Jidejian, (OR).

19 - **Eau**. L'eau distribuée à Beyrouth est parfaitement salubre, selon une déclaration de l'Office des eaux de Beyrouth, (NA).

19 - **Télécommunication**. Inauguration du central électronique de la région du Tell à Tripoli, (OR SA NA 20.11.94).

20 - **Plan décennal**. M. M. Chamseddin, pdt du Conseil sup. chiite, demande au gouvernement des explications sur le plan de reconstuction, (OR 21.11.94) ; voir aussi :
- critiques du plan, par Lteif Abdo, (SA 21.11.94).

20 - **Reconstruction**. Selon B. Ghaith, cheikh Akl druze p.i., le développement ne doit pas être limité à une seule région du pays, (NA SA 21.11.94).

20 - **Nabatieh - Equipement**. L'insuffisance des équipements sanitaires de Nabatieh, par Adnan Tabajeh, (SA).

20 - **Tripoli - Patrimoine**. Le CDM vient d'approuver un programme de restauration des vestiges de Tripoli. Déclaration de M. Eddé, Min. de la Culture et de l'Enseignement sup., à l'occasion du 700e anniversaire de la construction de la mosquée al-Mansouri, (OR NA 21.11.94).

21 - **Infrastructure**. Recensement des chantiers laissés à l'abandon dans la capitale et contrôle des sociétés chargées des travaux par le CDR et le CEGP de la ville de Beyrouth, (HA 21.11.94 ; 24.11.94).

21 - **Souk populaire**. Le premier souk populaire, situé à la Quarantaine, sera inauguré avant la fin de l'année, selon R. Hariri, (OR NA 22.11.94).

22 - **Plan décennal**. Les projets du plan décennal de reconstruction doivent être étudiés attentivement, selon Sayed Akl, député, (SA).

22 - **Marché financier**. Les conditions de l'établissement d'un marché financier à Beyrouth, par Marwan Iskandar, (NA).

22 - **Constructions illicites**. Le travail des commissions de régularisation des infractions à la loi sur le bâtiment débutera en fin de semaine, selon F. Signora, Min. d'Etat pour les Affaires financières, (OR SA).

22 - **Port**. Adnan Kassar, PDG de la Fransabank, déclare avoir constitué une société prête à gérer le port si le gouvernement le privatise, (OR).

23 - **Rassemblement des ayants droit**. La faisabilité du projet de SOLIDERE est mise en cause par le Rassemblement des ayants droit, (OR SA NA 24.11.94).

24 - **Banlieue sud**. Protestations des habitants et d'Ali Ammar, député, face à la lenteur des travaux de réfection de la corniche de Ghobairi, (SA) ; voir aussi :
- Ali Ammar inspecte les chantiers de la banlieue sud, (SA 25.11.94).

24 - **Reconstruction**. Les grands projets du gouvernement ne répondent pas aux besoins de la population, par Frédéric Maatouk, (HA).

24 - **Eurobons**. Moustapha Saad, député, dénonce la politique financière du gouvernement qui va faire du Liban un des pays les plus endettés du monde, (SA).

24 - **Eau - Electricité - Télécommunication**. Dans le cadre de son programme : "la chose publique au Liban aujourd'hui : besoins et planifications", l'Université Notre-Dame (NDU) organise un congrès sur les services publics au Liban : eau, électricité, téléphone le 24.11.94, (OR 19.11.94.).

24 - **SOLIDERE**. G. Saadé, leader du parti Kataeb, rappelle que le Liban "n'est pas la mer qu'on veut remblayer", (SA).

25 - **Déplacés**. A. Andraos, pdt de la Caisse des déplacés, promet à une délégation des habitants de Tarik Jdidé et de la Cité sportive que pour les évacuations des biens squattés on tiendra compte de l'hiver, du calendrier scolaire, etc. (NA).

25 - **Déplacés palestiniens**. "Opinion palestinienne sur le relogement des Palestiniens" au Liban, par M. Ahmad Issa, (HA).

25 - **Equipement**. Un gazoduc reliant Port-Said en Egypte à Beyrouth, via Israèl, sera construit à partir de 1997, (OR SA NA).

25 - **Constructions illicites - Littoral**. Formation d'une commission chargée de relever les infractions commises par les centres balnéaires sur le littoral et de proposer les modalités de règlement, (SA).

26 - **Autoroute**. Le CEGP annonce le report du 28.11 au 09.12 de l'adjudication des travaux géotechniques des autoroutes afin d'établir les études définitives du projet, (OR).

26 - **Plan décennal.** Selon Youssef Mohammad, ancien député, les députés n'ont pas "bien lu" le texte du plan décennal de reconstruction, (HA 27.11.94).

28 - **Aéroport**. Suspension des expropriations dans le secteur de l'AIB, le temps qu'une étude complète soit établie, (OR SA NA).

28 - **Circulation automobile**. Selon M. Murr, Min. de l'Intérieur, des mesures draconiennes ont été adoptées pour dégager la circulation à Beyrouth, (OR SA NA 29.11.94).

28 - **Histoire**. La citadelle de Beyrouth ou le Grand Sérail, par H. Hallaq, (HA).

28 - **Autoroute - Patrimoine**. *Zaroub Ayoub*, un sentier historique de Ras-Beyrouth sera éliminé par les travaux de l'autoroute, (NA).

29 - **Abattoir - Hôpital**. La réhabilitation et la construction d'hôpitaux et d'abattoirs au Liban est

en cours d'étude par l'association du COBATY, par Nayla Abi Karam, (OR).

29 - **Hôtel - Littoral**. Le CDM examine la demande d'autorisation de l'hôtel Saint-Georges d'effectuer 12 000 m^2 de remblai sur la mer pour en faire une nouvelle plage, (OR HA NA 01.12.94).

30 - **Budget - Plan décennal**. Soixante-quatorze députés signent une pétition réclamant la séparation du plan décennal de reconstruction du projet de budget 1995, (SA NA 01.12.94).

30 - **Constructions illicites**. La loi sur les constructions illicites est examinée par F. Signora, Min. d'Etat pour les Affaires financières, une délégation de l'Ordre des ingénieurs et des commerçants dans le domaine du bâtiment, (SA 01.12.94).

30 - **SOLIDERE**. Dénonciation de pots-de-vin versés lors de la fondation de SOLIDERE et de l'achat de ses actions, par Najah Wakim, député de Beyrouth, (OR SA HA NA 01.12.94).

30 - **Télécommunication**. Les lignes cellulaires fonctionneront bientôt. Annonce de Salah Bou Raad, PDG de France Télécom et de son partenaire local, le groupe Mitaki (FTML), (OR SA HA NA 01.12.94).

décembre - 12-1994

01 - **Hôtel**. Excédé par les accusations lui reprochant l'achat de l'hôtel Saint-Georges, R. Hariri démissionne en CDM, (OR SA NA HA 02.12.94) ; voir aussi :
- le CA de l'hôtel Saint-Georges rappelle qu'il est étranger à la polémique suscitée en CDM, (OR NA 03.12.94) ;
- l'histoire complète du remblai de l'hôtel Saint-Georges. Pourquoi le CA nie-t-il avoir présenté une requête ? (NA 03.12.94).

01 - **Reconstruction**. La polémique occulte, une fois de plus, les vrais problèmes : les possibilités d'exécution du plan de reconstruction, par Lteif Abdo, (SA).

01 - **Marché financier**. La Banque américaine d'import-export reprend ses activités pour le Liban, (NA SA 02.12.94).

01 - **Télécommunication**. Téléphones : la situation frise la catastrophe, (OR ; SA 02.12.94).

02 - **Autoroute**. Selon M. Murr, Min. de l'Intérieur, les problèmes de circulation ne seront définitivement réglés que lorsque le périphérique sera réalisé ; en attendant, l'amélioration sera progressive, (OR SA NA).

02 - **Municipalité**. "Les municipalités au Liban et les possibilités de modernisation", congrès organisé par le min. des Affaires rurales et municipales en collaboration avec la société Freidrich-Ebert. Interventions de M. Fawwaz, pdt du CEGP, Assaad Doumet, pdt de l'Office de contrôle au conseil de la fonction publique et Youssef Jaba'i, représentant de la société Freidrich-Ebert, (OR SA NA).

02 - **Déplacés**. Le retour des déplacés en 1995, programme préparé par R. Hariri, W. Joumblatt, Min. des Déplacés, et A. Andraos, pdt de la Caisse des déplacés, (OR SA NA 03.12.94).

02 - **Histoire**. "Le Beyrouth du passé, du présent et du futur", congrès organisé par le Rassemblement de Beyrouth le 02.12.94. Interventions de H. Hallaq, historien, professeur à l'Université arabe, N. Ghaziri, pdt du CEGP et Mohammad Amin el-Daouk, avocat, (SA).

03 - **Centre-ville**. "La modernisation de Beyrouth : légalité du projet, du débat et de l'application", par N. Beyhum, (SA 03.12.94 ; 06.12.94).

03 - **Rassemblement des ayants droit**. Le tribunal de commerce statuera le 14.02.95 sur le bien-fondé des plaintes déposées par les ayants droit contre SOLIDERE, (OR).

05 - **Plan décennal**. Le Parlement n'entravera pas la mise en place du plan décennal ; R. Hariri revient sur sa démission, (OR SA NA 06.12.94 ; NA SA 07.12.94).

05 - **Archéologie**. Accords de coopération sur les fouilles au centre-ville, entre M. Eddé, Min. de la Culture et de l'Enseignement sup. et Georgio Gullini, expert italien des fouilles en milieu urbain d'une part, entre M. Eddé, l'UNESCO et le CDR d'autre part, (OR SA NA 06.12.94).

05 - **Hôpital**. Les projets sanitaires financés par le Koweit : hôpitaux à Nabatieh, Rachaya, Sir el-Denniyé et Tannourine et plusieurs dispensaires, présentés par Bassam Osman, représentant permanent au Liban du Fonds koweitien pour le développement économique arabe, (OR SA 06.12.94).

06 - **Hôtel**. L'estimation du prix de location du remblai de l'hôtel Saint-Georges confiée à une commission ministérielle par le CDM, (OR NA 07.12.94) ; voir aussi :
- selon O. Meskaoui, Min. des Transports, le CDM a chargé une commission ministérielle de déterminer le prix de location du remblai de l'hôtel Saint-Georges, (OR 08.12.94) ;
- l'hôtel n'a jamais été proposé à la vente, et encore moins vendu, selon Nadia Khouri, pdt du CA de l'hôtel Saint-Georges, (OR NA 07.12.94) ;
- E. Hraoui aurait abordé le sujet du remblai de l'hôtel en CDM, selon M. Abou Hamdan, Min. de l'Habitat et des Coopératives, (HA 07.12.94) ;
- le CA de l'hôtel Saint-Georges annonce avoir obtenu un permis de réhabilitation sur la même superficie qu'il possède et occupe depuis les années 30, (OR 08.12.94).

06 - **Electricité**. Enquête : où en est la réhabilitation ? (SA) ; voir aussi :
- commentaires sur l'avancement des travaux de réhabilitation des centrales électriques, par Zouheir Hawari, (SA) ;
- mise au point du CDR et de l'EDL, (SA 16.12.94).

06 - **Reconstruction**. Le développement, la reconstruction et leurs difficultés, par Fadl Chalak, (HA) ; voir aussi :
- quand la reconstruction s'accompagne de la démolition, par Hassan M. Abdallah, (SA).

06 - **Plan décennal**. Le plan décennal sera opérationnel lorque les projets de loi revêtus du caractère d'urgence seront signés, selon R. Hariri, (SA NA 07.12.94).

06 - **Constructions illicites**. Formation des commissions d'estimation pour le règlement des infractions à la loi sur les constructions illicites, le texte du CDM, (SA).

06 - **Edilité**. Enquête : deux équipes assurent le nettoyage des rues de Beyrouth, la société privée qui a remporté l'adjudication et la municipalité de Beyrouth, par Tafrid Abdallah, (NA).

06 - **Habitat**. 600 MD seront attribués à l'habitat en 1995, suivant le projet de loi signé par R. Hariri et M. Abou Hamdan, Min. de l'Habitat et des Coopératives, (NA 07.12.94).

06 - **Télécommunication**. Le cellulaire : avantages et avis des intéressés, par Monalisa Freiha, (NA).

07 - **Archéologie**. Mohammad Kabbani, député, accuse la société en charge du chantier de réhabilitation de l'infrastructure du centre-ville d'avoir endommagé le rempart de l'âge du bronze, (NA ; SA NA HA 08.12.94 ; OR 09.12.94) ; voir aussi :
- M. Kabbani et des archéologues proposent de lancer un appel à l'aide internationale pour préserver les vestiges, (SA NA HA 08.12.94 ; OR 09.12.94) ;
- Georges Mouawad, entrepreneur mis en cause, explique qu'un incident a eu lieu lors de travaux de sondage. Le mur a subi des dégâts mineurs, selon Hareth Boustani, expert en archéologie de SOLIDERE, (SA NA HA 08.12.94 ; OR 09.12.94) ;
- SOLIDERE rappelle qu'elle accorde beaucoup d'importance aux fouilles du centre-ville, (HA 08.12.94) ;
- M. Kabbani poursuit sa campagne, (NA SA OR 09.12.94).

07 - **Déplacés palestiniens**. M. Perron, directeur de la section Moyen-Orient au min. canadien des Affaires étrangères et pdt de la commission des réfugiés dans les négociations de paix, nie que le Canada souhaite l'implantation palestinienne au Liban et rappelle que sa fonction est d'améliorer le sort des Palestiniens du Liban, de Syrie, de Jordanie et des territoires occupés, (NA HA SA) ; voir aussi :
- N. Berry rappelle à M. Perron le refus de toute forme d'implantation palestinienne au Liban tant de la part des Libanais que des Palestiniens, (OR NA SA 08.12.94) ;
- M. Perron estime que les projets de reconstruction au Liban doivent prendre en considération la situation des Palestiniens, de façon à leur garantir un logement, (OR SA HA NA 08.12.94).
- la visite de M. Perron réactive le projet de relogement des Palestiniens dans l'Iqlim, par Georges Alam, (SA)
- selon M. M. Chamseddin, pdt du Conseil sup. chiite, la visite de M. Perron oeuvre pour l'implantation palestinienne au Liban, (SA).

07 - **Budget - Plan décennal**. Les contradictions du projet du budget 95 et du plan décennal, par Lteif Abdo, (SA) ; voir aussi :
- suite à la décision de séparer le plan décennal du budget 1995, R. Hariri signe les premieres lois revêtues du caractère d'urgence pour des travaux d'infrastructure et d'équipement, : près de 3000 MD pour l'Information, les Transports, l'Electricité et les Affaires sociales, (OR HA SA NA 08.12.94)

07 - **Rassemblement des ayants droit**. Le Rassemblement des ayants droit dénonce les manoeuvres de SOLIDERE en vue d'amener individuellement les ayants droit et les commerçants du centre-ville à abandonner leurs biens-fonds, (OR SA 08.12.94).

07 - **Marché immobilier**. Le Liban souffre d'une crise immobilière : 20 000 appartements de luxe ne trouvent pas d'acquéreurs et beaucoup de personnes ne trouvent pas de logements, par Randa Takieddin, (HA).

07 - **Port**. Appel de candidatures pour la préqualification des entreprises agréées par la Banque européenne d'investissement (BEI), qui seront chargées des travaux de réhabilitation et de développement du port (estimés à 130 MD), (OR HA 08.12.94) ; voir aussi :
- le GEPB annonce la prolongation du délai de remise des dossiers de préqualification relatifs aux projets de réhabilitation et d'extension du port au 03.02.95, (HA 17.12.94).

08 - **Archéologie**. Comme l'indique la découverte d'un tronçon de rempart datant de l'âge du bronze, derrière le site de l'ancien Rivoli, la Béryte de l'antiquité était une ville beaucoup plus grande et importante qu'on ne le pensait, (OR NA) ; voir aussi :
- "les poignants SOS d'Ammunira, roi de Biruta", par Nina Jidejian, (OR) ;
- "le Beyrouth du passé, du présent et du futur", par Abdel Lattif Fakhouri, (SA).

08 - **SOLIDERE**. Najah Wakim, député de Beyrouth, présentera bientôt des preuves à la justice pour étayer ses accusations quant à la création de SOLIDERE, (OR).

08 - **Reconstruction**. Dans le cadre des projets de reconstruction, des représentants de la Lebanese American Business Association (LABA) rentrent d'un second voyage aux Etats-Unis où ils sont allés promouvoir les relations financières et économiques notamment entre les deux pays. Le pdt de l'association annonce la création de l'American Lebanese Business Association, par Nayla Abi Karam, (OR).

08 - **Télécommunication**. Le min. des T & P ne reçoit plus de demandes pour de nouvelles lignes

téléphoniques vu le nombre de pannes et les déficiences du réseau, (NA SA 09.12.94).

08 - **Voirie**. Le budget du min. des Travaux publics qui comprend la réalisation des projets d'autoroutes et la réhabilitation du réseau routier, est examiné par R. Hariri et M. B. Mortada, Min. des Travaux publics, (HA SA NA 09.12.94).

09 - **Plan décennal**. De combien de temps disposera le Parlement pour étudier les projets de reconstruction ? par C. Oussi, (SA) ; voir aussi :
- selon O. Meskaoui, Min. des Transports, les projets de lois déjà adoptés quant à la reconstruction de l'infrastructure du pays sont indépendants du plan décennal qui prévoit l'aménagement de ports et la construction d'autoroutes, (OR 12.12.94) ;
- selon R. Solh, ancien pdt du conseil, les projets de lois relatifs à la reconstruction ne seront pas examinés par le Parlement avant qu'il n'ait approuvé le budget 95, fin janv. 1995, (OR 12.12.94).

09 - **Marché immobilier**. L'industrie de la construction est un investissement toujours rentable, même si actuellement près de 47 000 logements sont vides, par Hassan Ahmad Abdallah, (SA) ; voir aussi :
- le marché immobilier stagne à Saïfi, encore à moitié détruit, par Pierre Atallah, (NA).

09 - **Circulation automobile - Voirie**. Enquête : 1 200 000 véhicules circulent sur des routes faites pour le quart de ce nombre, par Fida Itani, (SA).

09 - **Ecole publique**. Répartition géographique sur l'ensemble du territoire et présentation des projets, par Hiam Qossaifi, (NA).

09 - **Centre-ville - *Waqf***. La mosquée el-Omari au centre-ville, par Tah el-Wali, (NA).

09 - **Port**. L'aménagement d'un port de pêche à Ras-Beyrouth, au centre de rencontres entre des députés, des responsables et des pêcheurs, (NA).

10 - **Centre-ville**. "La ville aux deux places", par Jad Tabet, (NA supp.) ; voir aussi :
- "La ville est fabriquée par les personnes", par Jad Tabet, (NA supp. 24.12.94).

10 - **Constructions illicites**. Les propriétaires ayant présenté une demande pour régler les infractions conformément à la loi sur les constructions illicites, sont autorisés à achever les travaux complémentaires. Déclaration de M. B. Mortada, Min. des Travaux publics, (NA).

10 - **Reconstruction**. Les cimenteries libanaises, premier maillon de la chaîne de la reconstruction, doivent faire face, à l'avenir, à un développement de 300 %, par G. de Hauteville, (OR).

10 - **Environnement**. Campagnes de reboisement à Beyrouth et à Saida, (NA 12.12.94).

10 - **Patrimoine**. Beyrouth ne compte plus que quelques rares vieilles demeures, par Hassan Daoud, (HA).

11 - **Recontruction**. L'Institut national pour la promotion de l'investissement au Liban (INPI) , société fondée en oct. 1994, entamera ses travaux début 1995, par D. Daher, (HA).

12 - **Budget - Plan décennal**. Le projet du budget 95 prévoit 8 ans de déficit financier et moins de 20 % de ses articles concernent la reconstruction, (HA 12.12.94) ; voir aussi :
- en dépis de la séparation du plan décennal du projet du budget 95, le gouvernement a intégré les lois-programmes du plan décennal dans le projet du budget 1995. Le texte du projet sera distribué aujourd'hui aux députés, (NA SA) ;
- pourquoi les avis sont-ils toujours partagés sur la question de l'intégration du plan décennal de reconstruction dans le proget du budget 1995 ? Par Ahmad Ayyache, (NA 13.12.94).

12 - **Centre-ville**. L'intégration du Beryte antique au Beyrouth de demain constitue l'idée directrice de la reconstruction du centre-ville ; il faut donc éviter que notre combat pour la reconstruction ne devienne un requiem pour le Beryte d'hier, par Georges H. Mallat, (OR).

13 - **SOLIDERE**. Accusations de N. Wakim à l'encontre de SOLIDERE, (NA) ; voir aussi :
- SOLIDERE : la campagne de N. Wakim vise à discréditer le projet de reconstruction du centre-ville, (OR HA NA 15.12.94).

13 - **Electricité**. Le projet de construction des centrales de Beddaoui et Zahrani approuvé par la commission parlementaire des Travaux publics, du Transport et des Ressources électriques et hydrauliques, (OR SA NA 14.12.94).

14 - **Reconstruction**. L'aide arabe à la reconstruction, au centre des entretiens de R. Hariri à Casablanca au 7e sommet de l'Organisation de la Conférence islamique (OCE), (OR NA 15.12.94) ; voir aussi :
- la reconstruction a elle seule suffit-elle à produire le développement ? Par Nayla Abi Karam, (OR).

14 - **Budget - Plan décennal**. Le projet du budget 95 et le plan décennal de reconstruction, exposés par F. Signora, Min. d'Etat pour les Affaires financières, aux représentants de la Chambre de commerce et d'industrie de Beyrouth (CCIB), (NA 15.12.94).

14 - **Archéologie**. Les fouilles du centre-ville : tant de civilisations superposées. Le point, un an après, par Aline Gemayel et Maya Ghandour, (OR).

14 - **Rassemblement des ayants droit**. SOLIDERE détruit les vestiges archéologiques du dépotoir du Normandy, selon le Rassemblement des ayants droit, (OR SA NA 15.12.94).

14 - **Port**. Les travaux de réhabilitation du port de Beyrouth seront achevés en 1997, selon A. Rayyès, PDG du port, (OR NA 15.12.94).

15 - **Patrimoine**. *Le Beyrouth d'hier*, exposition de 69 photographies de Beyrouth à la galerie *Moukhtarat* à Zalka du 15 au 27 décembre, (SA ; OR NA 16.12.94 ; NA 17.12.94 ; OR 28.12.94) ; voir aussi :
- après 20 ans d'interruption, l'Association pour la protection des sites et anciennes demeures

(APSAD) reprend ses activités : le nouveau conseil exécutif définit son programme pour 1995, (NA 16.12.94 ; OR 19.12.94).

16 - **Centre-ville - *Waqf***. Les différents lieux de culte du centre-ville, par Wissam Abou Harfouch, (NA).

16 - **Palais des Congrès**. L'ouverture des plis pour l'adjudication des travaux du Palais des Congrès aura lieu le 05.01.95, selon le CDR, (OR 17.12.94).

17 - **Reconstruction**. Le montant des projets de reconstruction adjugés ou en cours d'exécution est de 6000 MD, selon le CDR, par D. Daher, (HA) ; voir aussi :
- Mega, filiale de la Banque mondiale pour la garantie des investissements contre les dangers politiques, reprendrait son activité au Liban, (HA).

17 - **Reconstruction - Electricité**. L'avance française de 500 M FF, décidée en 1994 pour la construction de centrales électriques par la société Alshtom, sera annulée si les projets ne sont pas réalisés rapidement, selon des sources françaises, par Randa Takieddin, (HA).

17 - **Centre-ville - Déplacés**. Les évacuations dans le centre-ville seront terminées dans deux mois, selon A. Andraos, pdt de la Caisse des déplacés, (NA).

19 - **Electricité**. Le CDM approuve la location de deux barges pour générer du courant électrique pour Beyrouth, ses banlieues et le Sud. A cet effet, il met 15 MD à la disposition de E. Hobeika, Min. des Ressources hydrauliques et électriques, par Adnan el-Hajj, (SA) ; voir aussi :
- selon Mouhib Itani, directeur de l'EDL, 1998 sera l'année du règlement effectif de la crise de l'électricité ; l'amélioration sera réelle à partir de la mi 1995, (SA NA 21.12.94) ;
- examen du projet de loi, revêtu du caractère d'urgence, affectant un crédit de 1290 MD à l'exécution des projets relatifs à l'électricité, par le Parlement, (OR 20.12.94).

19 - **Archéologie**. Les récentes découvertes au centre-ville sont importantes pour l'histoire de Beyrouth, selon Mohammad Kabbani, député, (NA SA 20.12.94).

19 - **Souks du centre-ville**. M. Kabbani suggère de réhabiliter en partie les souks du centre-ville, (NA SA 20.12.94).

19 - **Littoral**. Le gouvernement entend permettre à tous les propriétaires de biens-fonds situés sur le littoral d'exploiter leurs terrains et dont la surface dépasse 20 000 m^2 , selon F. Signora, Min. d'Etat pour les Affaires financières, (OR HA SA) ; voir aussi :
- la question du remblai de l'hôtel Saint-Georges serait mise à profit par R. Hariri pour un projet personnel de création d'un port de plaisance à Ramlet el-Baida, (SA 20.12.94) ;
- les députés N. Wakim, Z. el-Khatib et A. Ammar s'en prennent à R. Hariri au sujet de l'exploitation des terrains côtiers destinés aux hôtels, (OR HA 22.12.94).

19 - **Reconstruction**. Lancement d'un programme de recensement socio-démographique national, en collaboration avec l'ONU, devant aboutir à l'élaboration d'un plan quinquennal englobant les plans de développement et de reconstruction pour les années 1996 à 2000. Selon une déclaration de C. Barsoumian, Min. des Affaires sociales, (OR SA NA).

20 - **Budget - Plan décennal**. Le projet du budget 95 et le plan décennal de reconstruction au centre des entretiens de F. Signora, Min. d'Etat pour les Affaires financières, avec des représentants des organismes économiques, (OR SA NA 21.12.94) ; voir aussi :
- le Parlement examine le plan décennal afin de retenir les projets prioritaires, par Ahmad Ayyache, (NA) ;
- commentaires sur le plan décennal, par Jaafar M. J. Charafeddin, (SA).

20 - **Aéroport**. Prêt de 97 MD pour la réhabilitation de l'aéroport, accordé par la Banque européenne d'investissement (BEI), (OR 21 12.94 ; HA 22.12.94).

20 - **Autoroute arabe - Souk populaire**. Les nominations du CA des souks populaires et la demande du min. des Travaux publics relative à l'adjudication du projet de l'autoroute arabe, seront étudiées en CDM, (NA 21.12.94).

20 - **Banlieue sud**. Refus des mesures relatives à la banlieue sud et à la zone de l'aéroport, par les députés du Hezbollah, au cours de la dernière séance du Parlement, (HA 21.12.94).

20 - **Circulation automobile - Transport**. "La priorité de la route", plan pour résoudre les problèmes de la circulation dans la capitale, avec, comme idée principale, la réactivation des transports en commun, par Philippe Yared, (OR).

20 - **Hôpital - Banque mondiale**. 6 hôpitaux et 340 centres de soins bénéficieront de l'aide de la Banque mondiale dans le cadre du projet gouvernemental de réhabilitation des services sanitaires, (OR 22.12.94).

21 - **Electricité**. La commission parlementaire des finances et du budget apporte une modification majeure au projet de loi revêtu du caractère d'urgence relatif au crédit de 1290 MD pour les projets relatifs à l'électricité : elle donne son aval immédiat au déblocage des 536 MD destinés à la construction des centrales de Beddaoui et Zahrani ; le montant supplémentaire demandé est refusé pour le moment, (OR SA NA 22.12.94) ; voir aussi :
- le Parlement adopte le projet du gouvernement débloquant 1290 MD pour la réalisation du programme relatif à l'électricité, qui devrait, selon R. Hariri, permettre de donner 24h de courant par jour à tous les Libanais avant la fin de l'année 1995, (OR SA HA NA 23.12.94).

21 - **Centre-ville**. Critique du projet de réhabilitation du Grand Sérail élaboré par OGER-Liban, par Samir Rbeiz, directeur du centre libanais de réhabilitation et de sauvegarde du patrimoine, (NA).

21 - **Marché immobilier**. Essor de l'investissement dans l'immobilier, (OR).

21 - **Reconstruction**. Le CA de la Caisse pour la Reconstruction du Liban recherche des investisseurs pour un montant de 100 MD, (HA).

22 - **Hôtel**. Débat au Parlement sur le projet de loi d'exemption des hôtels en cours de réhabilitation de certaines taxes, (NA SA) ; voir aussi :
- le Parlement adopte le projet de loi du gouvernement, (OR SA NA HA 23.12.94) ;
- Khaled Sleimane, pdt du syndicat des hôteliers, exprime sa satisfaction quant à la loi adoptée, (OR 24.12.94) ;
- E. Hraoui, R. Hariri, O. Meskaoui et M. B. Mortada signent le décret n° 6155 autorisant l'occupation des parties du domaine maritime au profit de l'hôtel Saint-Georges, (NA 24.12.94).

22 - **Archéologie**. Le Rassemblement Beyrouth-patrimoine s'interroge sur le sort du rempart datant de l'âge du bronze ancien et attend de H. Boustani davantage d'intérêt pour les questions archéologiques, (NA) ; voir aussi :
- les vestiges de Beyrouth et le plan directeur du centre-ville, par Albert Naccache, (NA 23.12.94) ;
- il faut replacer les vestiges dans leur site initial, selon Gorgio Gulini, expert d'archéologie urbaine italien chargé de diriger l'équipe de photogrammétrie et du démantèlement des vestiges de la place de l'Etoile, par May Abboud Abi Akl, (NA 24.12.94).

22 - **Télécommunication**. Dossier : le téléphone électronique et cellulaire, (SA supp.) ; voir aussi :
- 20 000 lignes cellulaires sur un total de 30 000 ont déjà été retenues ; le réseau sera en fonctionnement au début de janv. 1995, selon Liban Cell et Telecom Finland, (HA ; OR HA 23.12.94).

22 - **Rassemblement des ayants droit**. Le Rassemblement des ayants droit réclame l'accélération du processus juridique relatif aux plaintes déposées depuis déjà deux ans contre SOLIDERE, (SA).

22 - **Remblai**. SOLIDERE annonce que huit compagnies ont été sélectionnées pour participer à l'appel d'offres pour la réalisation des travaux de protection maritime du remblai du Normandy estimés à 275 MD, (OR NA 23.12.94).

22 - **Souk populaire**. Le CDM désigne les membres de la commission des souks populaires, (OR SA NA 23.12.94).

26 - **Archéologie**. Nouvelles mesures pour éviter que les travaux entrepris par SOLIDERE n'endommagent les vestiges du centre-ville, selon l'UNESCO, (OR SA 27.12.94).

26 - **Transport**. Réorganisation du transport en commun : un accord a été conclu avec la France. Déclaration de O. Meskaoui, Min. des Transports, (OR SA NA 27.12.94) ; voir aussi :
- signature d'accords relatifs aux transports terrestre et maritime entre le Liban et la Turquie, entre O. Meskaoui, Min. des Transports, et son homologue turc, (OR SA NA 27.12.94 ; SA 29.12.94).

27 - **Reconstruction**. La reconstruction du Liban vue par un intellectuel américain, par Jihad Saleh Sawan, (NA) ; voir aussi :
- inquiétudes croissantes à l'égard de la politique de reconstruction, par Georges Corm, (HA ; HA 28.12.94) ;
- le secteur bancaire libanais est actuellement suffisamment organisé pour contribuer à la reconstruction, selon deux articles, parus dans l'hebdomadaire *Actualité bancaire* du 12.12.94, (OR 28.12.94) ;
- selon A. Juppé, Min. français des Affaires étrangères, l'Union européenne et la France sont toujours engagées dans le processus de reconstruction au Liban, (OR HA 28.12.94).

27 - **Archéologie - *Waqf***. Selon Mgr. E. Audi, évêque grec-orthodoxe de Beyrouth, l'équipe de fouilles de l'UL au centre-ville ont débordé sur un bien *waqf* dépendant de la cathédrale Saint-Georges, (NA).

27 - **Circulation automobile**. Les mesures adoptées pour décongestionner la circulation à Beyrouth et la coordination des travaux d'infrastructure entre les différents ministères, questions de Katchik Babikian, député et pdt de la commission de la planification et du développement à R. Hariri, (OR NA 28.12.94).

27 - **Cité sportive**. La reconstruction de la Cité sportive sera achevée en 1996, selon le conseil exécutif du projet, (OR HA 28.12.94).

27 - **Electricité**. Selon Georges Freim, ancien Min. des Ressources électriques et hydrauliques, 24 heures/jour de courant électrique auraient pu être assurés dès sept. 1994, par Emile Khouri, (OR NA).

29 - **Budget**. Le projet du budget 95 sera prêt pour la mi-janv. 95 sauf ceux des min. des P & T, des Travaux publics, des déplacés, de l'Information, du Conseil des déplacés, du Conseil du Sud, et du CDR, selon la commission parlementaire pour les finances et le budget, par C. Oussi, (SA).

29 - **Banlieue sud**. Négligence officielle et développement avorté. ELYSSAR, le souk populaire et les expropriations, autant de projets qui entendent modifier la réalité sur le terrain, par Mohammad Hassan Rizk, (SA supp.).

29 - **Infrastructure**. M. Murr, Min. de l'Intérieur, effectue une tournée d'inspection des différents chantiers du CEGP, (OR HA NA 30.12.94).

29 - **Electricité - Reconstruction**. Les projets destinés à assurer l'électricité 24h/24 dès l'été prochain exposés aux députés par E. Hobeika, Min. des Ressources électriques et hydrauliques. D'autre part, le min. envisage avec Ron Chlaicher, chargé d'affaires américain au Liban, une aide américiane à la reconstruction, (OR SA HA 30.12.94).

29 - **Témoignage**. Le Beyrouth ancien raconté par ceux qui l'ont connu : Abdel Rahman Bekdach el-

Adou invite les autorités à sauvegarder les lieux de culte et quelques souks du centre-ville, par Imad Mermal, (SA).

29 - **Nabatieh - Edilité**. Le quartier du vieux sérail de Nabatieh, laissé à l'abandon, est envahi par les gravats et les détritus sans que la municipalité n'intervienne, par Adnan Tabbajeh, (SA 29.12.94).

30 - **Marché foncier**. Réunions la semaine prochaine des commissions parlementaires chargées de l'examen du projet de loi relatif au respect des propriétés publiques, municipales et communales, (OR).

30 - **Reconstruction**. Samir Nasr, pdt de l'Institut national de garantie des investissements (INGI), dresse le bilan de l'activité du nouveau conseil d'administration et se félicite de la création de l'Institut national pour la promotion de l'investissement au Liban (INPI), dont l'action complémentaire va contribuer à l'encouragement de l'investissement au Liban, par Nayla Abi Karam, (OR).

30 - **Souk populaire**. Ouverture prochaine du souk populaire de la Quarantaine. Il sera composé de 492 étals de légumes, 112 boucheries et 106 poissonneries avec un parking de 600 places, selon N. Ghaziri, pdt du CEGP, (OR).

31 - **Reconstruction**. Selon un responsable libanais, les Etats-Unis veulent participer aux efforts de reconstruction du Liban, (OR HA) ; voir aussi :
- bilan de la reconstruction pour l'année 1994, par Khaled el-Kassar, (NA supp.) ;
- 1994 par les chiffres : la construction, les transports, etc. Par Michel Morkos, (NA supp.).

31 - **Déplacés**. Les promesses des responsables n'ont pas été tenues : le retour des déplacés ne s'est pas accompli en deux ans comme prévu. Bilan de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire, par Adnan el-Sahili, (SA supp.).

31 - **Déplacés palestiniens**. Les réfugiés palestiniens du camp de Chatila redoutent un démantèlement du camp et une nouvelle dispersion, par Mohammad Qadouh, (NA supp.).

31 - **SOLIDERE**. L'année 1994 est certainement l'année SOLIDERE ; bilan des acquis de la société, par Adnan el-Hajj, (SA supp.).

Index de la chronologie du dernier semestre 1994

Thèmes	Dates
Aéroport	27-07, 06-08, 14-08, 10-09, 29-09, 17-10, 02-11, 28-11, 20-12
Archéologie	03-07, 16-07, 15-08, 18-08, 15-09, 19-09, 28-09, 04-10, 06-10, 06-10, 08-10, 12-10, 14-10, 17-10, 20-10, 28-10, 02-11, 09-11, 16-11, 05-12, 07-12, 08-12, 14-12, 19-12, 22-12, 26-12, 27-12
Architecture	04-10
Autoroute	02-07, 30-07, 03-08, 16-08, 22-08,12-09, 13-09, 26-09, 29-09, 21-10, 21-10, 22-10, 24-10, 26-11, 28-11, 02-12
Autoroute arabe	07-07, 13-07, 19-07, 22-07, 01-08, 09-08, 14-08, 15-08, 17-08, 19-08, 22-08, 23-08, 25-08, 26-08, 31-08, 01-09, 02-09, 07-09, 16-09, 10-10, 11-10, 20-12
Banlieue sud	19-07, 15-08, 17-08, 04-10, 02-11, 24-11, 20-12, 29-12
Banque mondiale	24-09, 13-10, 20-12
Biens fonds du centre ville	10-08,
Bois des Pins	09-11

Index de la chronologie du dernier semestre 1994 (suite)

Index de la chronologie du dernier semestre 1994 (suite)

Index de la chronologie du dernier semestre 1994 (suite)

Urbanisme	06-07, 20-08, 06-10
Voirie	19-07, 15-08, 05-09, 08-09, 26-09, 04-10, 08-10, 11-10, 21-10, 17-11, 08-12, 09-12
Waqf	17-09, 09-12, 16-12, 27-12

Lieux	Dates
Baalbek	15-08, 15-08, 19-08, 26-08, 27-08, 11-09, 15-09, 24-09, 01-10
Jbeil	25-08, 29-08, 06-09, 19-09
Jezzine	26-09
Jounieh	20-09, 19-10
Mansourieh	24-09
Nabatieh	24-08, 08-09, 08-09, 17-09, 09-10, 09-11, 16-11, 20-11, 29-12
Rachaya	15-08, 10-10
Saida	13-08, 16-08, 19-08, 26-08, 06-09, 10-09, 16-09, 05-10, 10-10, 15-10, 21-10, 21-10, 02-11, 10-11
Tripoli	20-07, 26-07, 15-08, 20-08, 25-08, 27-08, 30-08, 03-09, 10-09, 15-09, 16-09, 22-09, 24-09, 28-09, 06-10, 06-10, 15-10, 16-10, 22-10, 26-10, 27-10, 01-11, 05-11, 12-11, 12-11, 20-11
Tyr	20-08, 29-08, 31-08, 28-09, 21-10, 21-10
Zalhé	14-08
Zeitouné	30-09



Lettre d'information de l'Observatoire de recherche sur Beyrouth et sa reconstruction
Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain
CERMOC - valise diplomatique, 128 bis, rue de l'Université, 75 531 Paris 07 SP ou bien : BP 2691 Beyrouth - tél. : (961-1) 640 694/5/6 -
fax : (961-1) 644 857
Diffusion gratuite
Tirage : 350 exemplaires
Direction de la publication : Jean Hannoyer
Rédaction : Jean-Luc Arnaud
Ce numéro a été réalisé avec la collaboration de Marcel Belliot, Guillaume Boudisseau, Carla Eddé, Tamam Nakkash, Roula Katkhouda, Souad Slim, Annie Tohmé et Serge Yazigi.